

Débarquement de troupes anglaises dans des îles grecques — L'avance italienne est lente

Les raiders fascistes ont fait près de 500 victimes dans le port de Patras

Trois colonnes italiennes ont réussi à pénétrer en territoire grec — Deux d'entre elles se dirigent vers Iania et la troisième vers Salonique

Salonique, Grèce, jeudi, 31 (P.A.) — On a appris, ce matin, de person- nages autorisés, que des troupes britan- niques ont débarqué sur des îles grecques de transports qu'escortaient des unités navales de l'escadre an- glaise de la Méditerranée. Il est im- possible de dire combien de soldats ont été conduits dans les îles ou quel- le quantité de matériel ils ont avec- eux. Il est impossible de même de dire dans quelles îles ces débarque- ments ont été effectués.

Nouvelle liste des victimes du Margaree

Le nombre des disparus s'élève maintenant à 142 et celui des rescapés, à 34

Ottawa, 30, (P.C.) — Les quar- tiers généraux de la marine ont émis, ce soir, une liste révisée des victimes et des survivants du des- troyer canadien "Margaree". Cette nouvelle liste nous apprend que A. F. Millan, rapporté disparu, est sain et sauf en Angleterre. Elle contient les noms de trois nouvelles victimes: H. Brockway, G. F. Jaines, W. J. Reading, et de trois autres survi- vants: H. V. Gordon, E. C. Brown, H. Jakes.

Cette liste révisée porte le nombre des membres de l'équipage du "Margaree" à 176, et non 171 com- me annoncé précédemment, précise le rapport, de ce nombre, 34 sont rapportés saufs et 142, disparus. Le "Margaree", commandé par le commodore J. R. Roy, d'Ottawa, coula dans l'Atlantique nord, le 22 octobre, après avoir frappé un gros iceberg.

Le président Roosevelt déclare que les E.-U. font plus que remplacer les pertes de l'aviation anglaise

Les commandes de guerre britanniques, parce qu'elles facilitent l'expansion de l'industrie américaine, aident la défense de l'hémisphère occidental

Boston, 30 (P.A.) — Le président Roosevelt a révélé ce soir, dans un discours politique qu'il a fait à Boston qu'il a demandé à la commission que le département de la Défense nationale a chargé de voir à ce que, tous- jours, les commandes de guerre amé- ricaines aient la priorité sur toutes les autres, d'accorder leur considéra- tion la plus sympathique à une de- mande de la Grande-Bretagne, la- quelle veut obtenir la permission d'acheter 12,000 autres avions aux Etats-Unis.

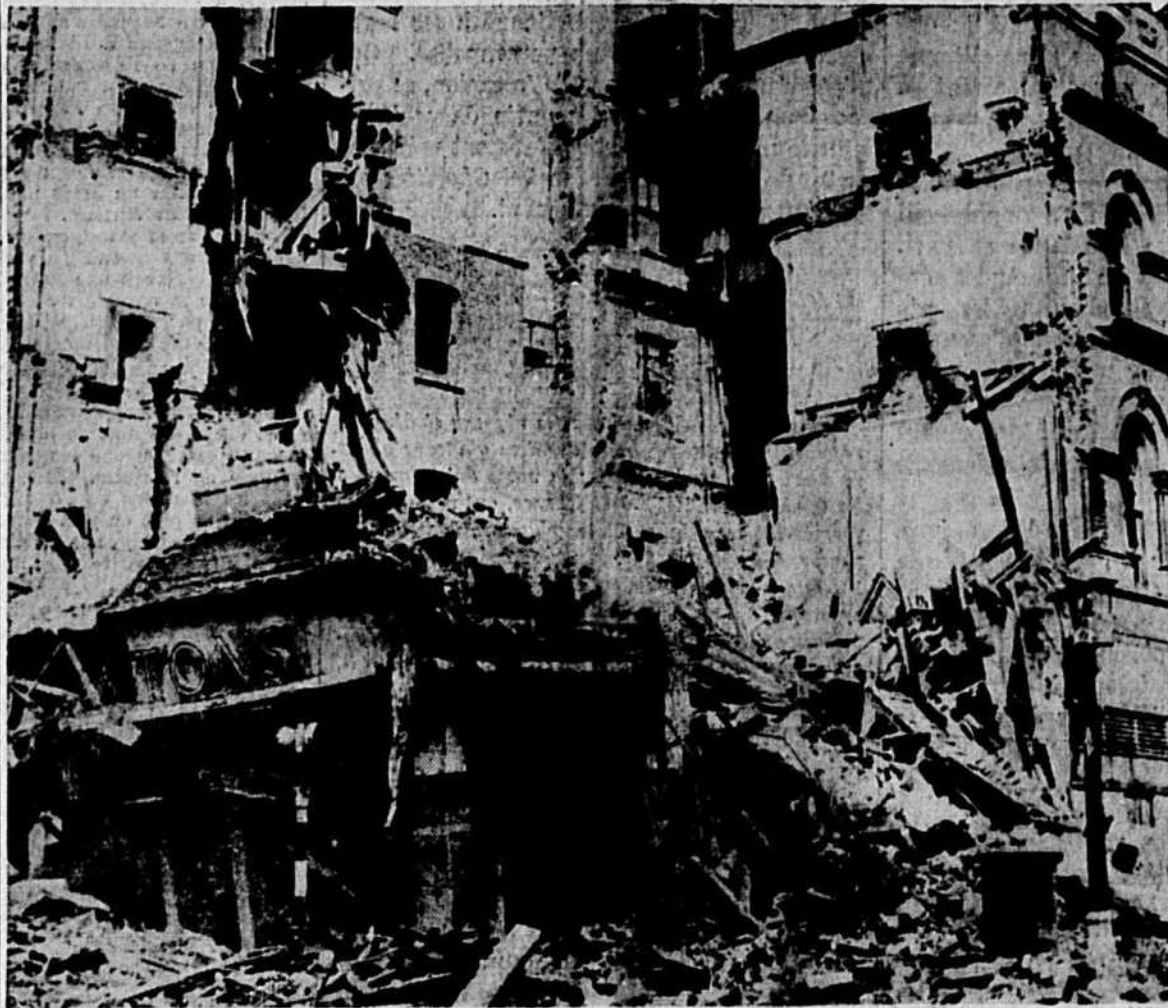
Voici le texte de cette partie de l'allocation du président des Etats- Unis où il est parlé de l'aide accrue que M. Roosevelt veut que l'on ap- porte à l'empire britannique dans sa lutte contre les Etats totalitaires: "Nous sommes déterminés à at- teindre une capacité de production de 50,000 avions par an aux Etats-Unis. Jour et nuit nous travaillons à la tâche que nous nous sommes donnée d'atteindre cet objectif. Jour et nuit nous nous approchons du but. "En 10 mois, nous avons accru notre production de moteurs d'avions de 240 pour cent.

"Et nous construisons sans cesse de nouvelles avionneries et de nou- velles usines pour moteurs d'avions dans des centres du Middle West, loin des côtes. Le printemps et l'hiver der- niers, ce grand programme de capa- cité de production a reçu un excellent commencement de réalisation, lorsque nous avons eu des commandes d'ou- tre-mer. En acceptant des comman- des pour des avions qui seront expor-

La Toussaint

Demain, fête d'obligation de la Toussaint, le CANADA ne paraîtra pas.

La guerre chez les Anglais



Cette photographie est typique du spectacle qu'offre aux londoniens après une nuit de bombardement.

Un cargo canadien, le St-Malo, coulé par l'ennemi

On projette de construire des navires marchands sous peu dans notre pays

Ottawa, 30, (P.C.) — On a révélé, ce soir, au ministère des munitions et des approvisionne- ments qu'une mission britanni- que était arrivée ici pour étudier la possibilité de construire des navires marchands au Canada. Les fonctionnaires du ministè- re commentaient une déclaration de M. C. Kingley Sheils, sous- ministre des munitions, à l'effet que des ouvriers spécialisés du Royaume-Uni viendraient au pays pour construire des navires marchands.

Trois Montréalais sont au nombre des vingt-huit disparus. — Seize rescapés. — Ancien cargo français

Ottawa, 30, (P.C.S.) — Le cargo St-Malo, saisi par le gouvernement canadien après la capitulation de la France, a été coulé par l'ennemi. Vingt-huit membres de son équipage, la plupart des Canadiens, manquent à l'appel. C'est ce qu'a déclaré, au- jourd'hui, le ministère des transports. On ne connaît pas les détails qui entourent le coulage du navire de 5,770 tonnes. On sait, toutefois, qu'il transportait un cargaison générale dans le Royaume-Uni, lorsqu'il s'en-

fonça dans la mer "au cours du mois". Les parents des disparus ont été aver- tis, ajoute le ministère, et seize sur- vivants ont été retrouvés.

Le progrès de l'aviation a renforcé les E.-U.

Lindbergh démontre qu'on a tort de dire que l'avion est une menace pour l'Amérique

New-Haven, 30 (P.A.) — Le co- lonel Charles A. Lindbergh a déclaré ce soir que le progrès de l'aviation, loin d'affaiblir la position des Etats- Unis dans le cas d'une guerre contre l'hémisphère occidental, l'a renforcée. "Nous sommes mieux en état de nous défendre, a-t-il dit encore, que n'im- porte quel autre pays du monde. Ceux qui parlent d'une invasion possible de notre pays par les routes aériennes qui passent au-dessus de l'Arctique ou des jungles de l'Amérique du Sud sont des gens qui se sont laissés pren-

Obscurité réussie à Ville-Mont-Royal

(Presse Canadienne) Les citoyens de Ville Mont-Royal firent l'expérience de l'obscurité durant une demi-heure, hier soir. On arrêta la circulation durant ce temps, et 400 membres du Corps de la pro- tection des civils se mirent à la tâche exactement comme si des bombardiers ennemis survolaient la ville. La démonstration était sous la sur-

veillance de M. J. Gordon Ross, de Québec, premier officier provincial du C.P.C., et M. Charles Barnes, as- sistant-directeur de la police de Mont- réal. Un observateur, à bord d'un avion de la ligne Trans-Canada, renseignait par sans-fil sur l'efficacité de l'ob- scuration. L'obscurité fut très réus- sie.

Pétain dit que la France a gardé sa souveraineté

Le maréchal parle aux Français de son entrevue avec Hitler — Il leur demande de collaborer sincèrement avec l'axe Rome-Berlin. Texte complet de son allocution

Vichy, 30 (P.A.) — Henri-Philippe Pétain, maréchal de France, a dit à son peuple vaincu ce soir que le gou- vernement de Vichy avait "au moins conservé sa souveraineté" dans l'ac- cord auquel il en est arrivé avec Hit- ler. Il a laissé entendre que les négo- ciations franco-allemandes le condui- ront à prendre de nouvelles mesures pour unir davantage la nation et pour écraser le "mouvement des Français libres" dans son empire colonial. "Il a dit encore: "Notre souverai- neté exige que nous défendions notre sol, que nous effacions toutes nos différences d'opinion, que nous rédui- sions les dissidences qui couvent dans nos colonies". Il a affirmé ensuite: "Hitler n'a exercé aucune pression sur moi. Il ne m'a servi aucun "diktat". Il a ajouté: "C'est moi seul qui ai pris la décision de collaborer avec l'axe Rome-Berlin. C'est moi seul que l'histoire jugera. J'ai agi comme je l'ai fait pour alléger le fardeau qui pèse si lourdement sur tous les Fran- çais".

En dépit de ses 84 ans, le grand soldat a parlé d'une voix très ferme. Il a insisté d'une façon toute particu- lière sur le fait que la France doit montrer beaucoup de sincérité dans ses relations avec les puissances de l'axe Rome-Berlin. Il a continué: "Jusqu'à maintenant je vous ai par- lé comme un père à ses enfants. Au- jourd'hui, je vous parle le langage d'un chef." Il a révélé que le prix qu'il a payé son accord avec le dictateur allemand

est de 19,000 fonctionnaires auront été nommés cette année à Ottawa

Six navires de guerre des E.-U. en mission secrète

Il se peut que cette "patrouille de neutralité" aient quitté Key West, Etat de la Floride, en vue de protéger les possessions françaises de l'hémisphère occidental

Washington, 30, (P.A.) — Les personages officiels de la capitale des Etats-Unis observent, ce soir, le plus grand secret au sujet des mou- vements et de la mission de cinq destroyers de la "patrouille de la neutralité" américaine. Un navire porte-hydroavions accompagne les cinq destroyers. Ces six navires de guerre des Etats-Unis ont quitté Key West, Etat de la Floride, hier, avec des commandements scellés. Dans les milieux non-officiels de Washington, on croit que les vais- seaux de guerre ont hier levé l'ancre afin de protéger en quelque sorte les possessions françaises de l'hémisphère occidental. Les personages offici- els refusent toutefois de commen- ter leur départ. M. Frank Knox, secrétaire de la flotte des Etats-Unis, a déclaré qu'il ne pouvait pas donner de renseigne- ments à ce sujet. Fuis M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat à Washington, a aussi dit qu'il ne commenterait pas la mission qu'accomplissent actuel-

Londres et Berlin sont tous deux bombardés

Après un raid qui débute avec violence, la capitale anglaise a une fin de nuit très calme — Les pilotes britanniques bravent une tempête de neige pour aller en Allemagne

A LONDRES Londres, jeudi 31, (P.C.) — Le signal que tout danger était passé a été donné avant 4 heures, ce matin, à Londres. Depuis minuit, tout était paisible dans la métropole.

Londres, 30, (P.C.) — Les canons de la D.C.A. anglaise tonnent, ce soir, partout de la côte orientale jusqu'à Londres, et les villageois, vivant dans les localités que survolent les raiders nazis pour approcher de la capitale, rapportent que les avions ennemis ar- rivent les uns après les autres pour jeter leurs bombes dans les champs et prendre ensuite la fuite. C'est la première fois depuis des semaines que l'on accueille ainsi les agresseurs avec un feu roulant sur un front aussi étendu. Les petites villes, plongées dans l'obscurité, qui s'éle- vent entre la côte du Kent et la mé- tropole tremblent sous le rugissement incessant des batteries défensives. Malgré cela, quelques raiders ont réussi à atteindre la grande ville sur laquelle ils ont jeté des bombes de lourd calibre. Ils en ont lancé quar- tante dans un seul quartier, en volant à une très faible altitude. Ailleurs dans les îles britanniques, les assauts de l'aviation allemande

A BERLIN Londres, 30 (P.A.) — Le ministè- re de l'Air a annoncé, aujourd'hui, que de ses avions ont survolé Ber- lin, la nuit dernière, durant une vi- lente tempête de neige, et qu'après avoir jeté des bombes éclairantes la capitale allemande de bombes explo- sives et incendiaires. Les pilotes qui ont participé à ce raid ont rapporté que leurs projec- tiles avaient touché une grosse usi- ne d'appareils électriques et que les avions avaient aussi allumé des incendies

Franz von Papen quitte la Turquie

La presse turque avertit la Bulgarie de rester neutre dans le conflit grec

Stamboul, 30 (P.A.) — M. Franz von Papen, célèbre diplomate alle- mand, a quitté soudainement la Tur- quie, aujourd'hui, pour rentrer en Allemagne. On croit qu'il s'en va présenter à Hitler un rapport sur l'attitude de la Turquie et sur les intentions qu'elle peut avoir depuis que la guerre s'est enfoncée dans le sud-est de l'Europe avec l'inva- sion de la Grèce.

Le Führer avait fait en 1939 de von Papen son ambassadeur en Tur- que. En dépit de sa rouerie, von Pa- pen ne put pas empêcher la Turquie de signer un pacte d'assistance mu- tuelle avec la Grande-Bretagne. Le rappel de von Papen dans sa capitale est significatif parce qu'il

Enquête sur le feu de Washington

D'importants documents militaires ont été menacés de destruction

Washington, 30, (P.A.) — Un in- cendie qui fit rage au quatrième é- tage de l'immeuble abritant le départe- ment de la guerre des Etats-Unis fait l'objet de soir d'une enquête officiel- le. Cet étage n'est pas encore termi- né, mais les autres étages servent à divers services du département de la guerre, et des documents apparte- nant au service secret ont été ou bien endommagés ou bien menacés de destruction. Une commission de cinq officiers a reçu l'ordre de faire enquête sur les circonstances de cet incendie, y compris la possibilité du sabotage. Des hauts personages sont cependant d'avis qu'il s'agit là d'un incendie ac- cidentel. On dit que M. Henry Stim-

M. Howe active la livraison des avions

Nombreuses rumeurs au sujet de l'entrevue avec M. Morgenthau

Washington, 30, (P.C.) — L'hon. C. D. Howe, ministre des munitions et des approvisionnements du Canada, doit étudier demain, avec M. Henry Morgenthau, secrétaire du Trésor des Etats-Unis, la possibilité d'activer la livraison des avions et d'autre matériel de guerre à l'An- gleterre et au Canada. M. Howe prit part à une séance de la commission britannique des achats accompagnée de M. A. B. Purvis, di- recteur-général de cette commission aux Etats-Unis. "Tout va pour le mieux", a déclaré M. Howe, en fai- sant remarquer que sa visite ne si- gnifiait rien de particulier, puisqu'il venait régulièrement à Washington. Il précisa que son voyage dans la ca-

Le Canada construirait des avions américains

On se réjouit aux E.-U. de cette décision vraiment intéressante

New-York, 30, (P.A.) — On a rapporté, cette semaine, dans les mi- lieux américains qui s'intéressent aux choses de l'aviation, que le gouverne- ment canadien avait décidé d'obtenir de l'avionnerie canadienne qu'elle ne construise plus que des avions de types américains. Cela, ajoute-t-on à New-York, ce soir, peut avoir des ef- fets heureux et de la plus haute im- portance sur la défense de l'hémis- phère occidental. Ce plan qui affecterait au moins deux grosses avionneries américaines aurait pour premier résultat de faire abandonner graduellement par les manufacturiers canadiens la cons- truction d'avions de types britanni- ques.

TABLE

Table of contents listing various sections and their page numbers: Editorial (2), Chronique judiciaire (3), Propos féminins (4), Bridge - Mots croisés - Feuilletons (5), Spectacles (6), Radio (8), Sport (10, 11), Chronique ouvrière (12), Finance (13, 14, 15).

The Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Adit Bureau of Circulation
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication de Canada, limitée, au numéro 33 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL	
Par la poste	
Canada (sauf Montréal et Québec)	\$ 4
États-Unis et Empire Britannique	\$ 6
Union Postale	\$ 12
Livraison à domicile	
Montréal et Québec	\$ 6
* Tous les abonnements sont payables d'avance.	

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

JEUDI, 31 OCTOBRE 1940

Le témoignage de la Grande-Bretagne

Dans tous les domaines de l'activité industrielle et militaire, le Canada multiplie constamment ses efforts en vue d'apporter à la Grande-Bretagne le maximum de son appui. Les résultats d'une politique résolue et méthodique donnent déjà des résultats appréciables. Et il n'y a que ceux qui ne veulent rien voir à blâmer inconsidérément le gouvernement des mesures qu'il a prises jusqu'ici.

Hier encore, le ministre des munitions et des approvisionnements, M. C. D. Howe, annonçait que dès février prochain, une usine immense commencera à fabriquer, dans la province de Québec, des bombes aériennes de 500 livres. Une fois la mise en train assurée, la production pourra atteindre 100,000 bombes annuellement. Voilà un domaine nouveau pour nous, car le Canada n'a jamais produit de bombes. Cette industrie sera donc d'un précieux appoint pour le Royaume-Uni. Nous la citons en exemple, parce que c'est la plus récente que nous ait apprise le ministère. Elle s'ajoute aux innombrables manufactures qui à travers notre pays travaillent à plein rendement.

Cette vaste entreprise est appréciée à sa juste valeur en haut lieu. Le secrétaire des Dominions, le vicomte Cranborne, a loué, au cours d'un déjeuner, à Londres, le magnifique effort des pays associés à l'Empire et a particulièrement noté ce qui s'accomplit au Canada. Il a salué avec satisfaction les milliers de Canadiens qui attendent, en Angleterre, de repousser l'invasion nazie, si jamais Hitler se décide à jouer le grand jeu et à franchir le Rubicon de la Manche. Le ministre a aussi souligné que les destroyers canadiens, de concert avec les unités du Royaume-Uni et de l'Australie, accomplissent une besogne salubre en Méditerranée et dans la mer Rouge. Il ne pouvait s'empêcher de marquer son admiration pour le plan d'entraînement des aviateurs, dont la mise en oeuvre a dépassé de beaucoup les prévisions des experts.

Lors de la rentrée des Chambres, le 5 novembre prochain, le gouvernement King n'a pas à redouter les critiques de l'Opposition. A ses questions, il répondra par des actes. Des actes singulièrement éloquentes, qui démontrent ce que peut accomplir une administration, quand elle possède la confiance entière de la population. Voilà les faits sur lesquels devra porter tout jugement sérieux. S'en écarter serait nuisible à la conduite efficace de la guerre; ce serait aussi prouver que certaines gens préfèrent leurs avantages personnels et la réussite de leurs combinaisons au succès de nos armes et à l'économie générale du Canada.

Avant de passer jugement

Dans le drame douloureux où se joue l'avenir de la France, rien ne sert de s'abandonner aux invectives contre tel ou tel groupe d'hommes. Avant de s'en prendre aux individus, il vaut mieux essayer de comprendre une situation extrêmement pénible et à peu près sans issue. Pétain est un vieillard tombé en enfance, Laval est un traître qui rêve de devenir gauléiter de la France allemande, Baudouin est l'instrument des banques, tout cela est vite dit. De ce côté-ci de l'Atlantique, nous pouvons nous payer le luxe de juger froidement et de distribuer le blâme à tout venant. Cette attitude est sottise et sans grandeur.

Pour notre part, nous ne croyons pas un seul instant que la France souhaite une défaite britannique, bien au contraire. Elle n'a pas oublié les temps heureux de l'Entente Cordiale entre les deux pays. Mais il lui faut faire face à des réalités extrêmement pressantes. D'ici quelques mois, la population manquera probablement de vivres. Le rationnement se fait de plus en plus sévère. Une commission formée de savants et de médecins réglemente la distribution des denrées et recherche des succédanés; le suif remplace le beurre, l'orge et l'avoine grillées tiennent lieu de café, tandis qu'on essaie d'utiliser les glands et les orties pour éviter la famine. Situation terrible qui rappelle telle page de La Bruyère sur la misère du paysan français.

Une des grandes causes du désarroi actuel, c'est que l'Allemagne garde dans ses camps d'internement 2,000,000 de prisonniers fran-

çais. On peut facilement calculer le nombre de dépendants, parents âgés, femmes et enfants, qui tombent de ce fait à la charge de l'Etat. Peut-on alors blâmer le gouvernement de tout mettre en oeuvre pour gagner quelque adoucissement à la rigueur de l'armistice? C'est une question de vie ou de mort qui se pose; et il n'y a pas un peuple qui consente à disparaître avant de se soulever dans un effort désespéré.

Au reste, les condamnations actuelles sont pour le moins prématurées. Comment pouvons-nous incriminer le maréchal Pétain et ses collaborateurs avant d'apprendre les termes et la portée du nouvel accord? Nous n'en connaissons rien. Auparavant, pourquoi ne pas ajouter foi au communiqué de l'ambassade française aux Etats-Unis, qui nie catégoriquement toute cession de territoire à l'ennemi et la reconnaissance de l'usage des bases stratégiques françaises par l'Allemagne ou l'Italie? Dans son discours à la nation française, M. Winston Churchill s'est bien gardé de toute allusion injurieuse à l'adresse de l'ancienne alliée: mieux que tout autre, il connaît les faits et ne s'étonne pas des marchandages auxquels doivent se plier le gouvernement de Vichy. Nous devons imiter cette prudente réserve.

Dans le message qu'il a prononcé à la T. S. F., le maréchal Pétain n'a rien dit qui laisse entendre aucune félonie de sa part. Tous ces efforts portent à améliorer les conditions des prisonniers et à diminuer les frais de l'occupation. Il ne craint pas d'assumer ses responsabilités et de mettre en jeu son prestige de vieux serviteur fidèle de sa patrie. "Jusqu'à présent, j'ai parlé le langage d'un père. Aujourd'hui je parle le langage d'un chef."

Loyaux sujets de la couronne britannique, désireux de participer à l'écrasement de la domination nazie, les Canadiens-Français ne souffrent pas que l'on profite de circonstances tragiques pour piétiner leur ancienne mère-patrie. Reconnaissons à la Grande-Bretagne d'avoir eu l'élégance de ne pas se prêter à d'aussi basses manoeuvres.

L'aspect industriel de notre participation à la guerre

La masse des gens, au Canada, ne peuvent guère embrasser d'un coup d'oeil ce qui se passe actuellement dans leur propre pays. Ils savent, certes, qu'il y a la guerre, que nous y prenons part, que nous avons des soldats, des aviateurs, des marins qui meurent ou sont engloutis dans la terrible obscurité des mers troubles — deuil combien glorieux — qu'il y a des camps, ici et là, et toute une jeunesse qui s'entraîne dans l'air et sur terre, et des usines de munitions où l'on travaille même la nuit.

Mais voici une déclaration du ministre des munitions, l'hon. C. D. Howe, qui précise ce que la guerre a déjà fait pour le développement de notre pays, non seulement du point de vue du prestige politique, mais aussi de façon concrète et matérielle.

D'ici la fin de cette année, \$50 millions auront été dépensés pour l'aviation, \$12 millions pour l'armée et trois quarts de million pour la marine. Voilà ce que comportent 383 projets concernant l'aviation royale canadienne et l'entraînement aérien, 71 contrats pour l'armée et 25 contrats pour la défense navale. Et tous ces projets sont exécutés, ou le seront avant la fin de l'année.

De plus l'outillage et l'expansion des usines de munitions représentent, pour l'Etat, des engagements financiers au montant de \$250 millions, ce qui est, strictement, une plus-value ainsi créée, du jour au lendemain, pour l'industrie canadienne. Celle-ci, d'ailleurs, a fait preuve de bon vouloir et de ressources insoupçonnées.

M. Howe rend hommage, à ce propos, à l'industrie de la construction et à ses ouvriers dont la collaboration pressée a donné les résultats dont nous pouvons d'ores et déjà nous enorgueillir. Toutefois, la tâche n'est pas finie mais devra s'accroître, mais, entre temps, le ministre tient à complimenter les entrepreneurs dont pas un n'a cherché un profit excessif en accomplissant ces travaux d'importance nationale. Il serait contraire à l'intérêt public, en temps de crise, que l'entrepreneur se trouvât paralysé. Il doit pouvoir rentrer dans ses fonds, sans quoi le pays en souffrirait et la production serait arrêtée. Mais, précise M. Howe, les travaux sont exécutés suivant toutes les indications spécifiées, avec une marge de profit limité et sous la surveillance très étroite des ingénieurs du gouvernement, des inspecteurs et des vérificateurs comptables. Incidemment, le ministre ne se fait pas faute de rappeler qu'il y aurait eu disette de bois au pays, sans l'intervention opportune du contrôleur du bois à qui le gouvernement fédéral confia précisément la tâche de nous protéger sur ce point.

Toutes ces précisions permettent à nombre de gens de se faire une idée plus juste et plus nette de l'apport du Canada à la guerre, et aussi de l'amélioration extraordinaire de son organisation matérielle qui augmente d'autant ses possibilités de rendement.

Une campagne de charité

La souscription entreprise par les Federated Charities a obtenu un succès éclatant. Le bureau d'organisation et les auxiliaires ont réussi à recueillir l'objectif déterminé, soit \$752,000. C'est là un fait digne d'éloges, quand on se souvient que la Croix Rouge a mené une campagne de souscription il y a que quelques semaines.

Si nous admirons le sens social de nos compatriotes anglo-canadiens, nous devons aussi nous appliquer à l'acquiescer ou à le développer davantage. Nous avons dans le domaine de la charité et de l'assistance un vaste champ où affirmer notre solidarité nationale. C'est à nous de contribuer avec générosité à toutes nos oeuvres, afin de soulager les membres souffrants de notre groupe ethnique. C'est le meilleur moyen de marquer notre attachement aux nôtres.

Le montant de l'offre individuelle importe peu. Ce qui compte, c'est que chacun consente un effort proportionné à ses revenus et à ses obligations personnelles. Qui n'entre nous ne peut pas, à l'occasion, se priver d'un certain bien-être afin de venir en aide à une oeuvre particulièrement méritante? Le succès des Federated Charities est pour nous un bel enseignement.

BILLET

La Toussaint

Les cimetières de la montagne râpeuse et dénudée reçoivent maintenant leurs derniers visiteurs avant de s'envelopper sous la neige; la neige qui saupoudrerait les tombes d'oubli et d'indifférence, qui masque uniformément la richesse et la pauvreté, la neige impersonnelle et sans âge.

Des nécropoles parisiennes, véritables jardins, se couvrent, à l'automne, de chrysanthèmes; c'est un éblouissement floral où tout est si calme et ordonné, si agréable à la vue et reposant pour l'esprit, que la vie semble y prendre racine sur la mort, tout naturellement. Dans chaque ville de France, il y a un coin paré de la sorte, une terre de famille où l'on vient méditer sur des tâches courageuses et puiser dans les exemples passés la volonté de les poursuivre. Il y a des champs immenses hérissés de croix blanches, dont l'impeccable alignement semblait devoir marquer à jamais le dernier combat. Près de l'église rustique ou de la mairie pimpante, un monument très simple perpétue le souvenir d'un hérosique dépar. En Bretagne, à longueur d'année, le glas répète les noms des "pêris en mer", alors qu'en Auvergne, au prime du dimanche, le curé associe, dans un appel aux morts qu'on écoute debout, toutes les familles du village, depuis des générations.

Tant de peuples, tant d'individus ont été frappés, qu'il semble que la conscience d'une détresse si vaste et si souvent renouvelée, s'éveille de jour en jour. L'effort de la lutte pour conserver son bien, le bien splendide de la patrie et de la culture, le bien solide mais attachant d'une existence cahotée, bouleversée et tendue, est le lot journalier d'un nombre grandissant d'hommes et de femmes. Ils passent très vite à côté de ceux et de celles qui connaissent, solitaires, le pitoyable attrait des tombes fraîchement recouvertes, et qui brûlent de leurs larmes les plus exquis souvenirs.

Un jour de Toussaint, ce fossé se comble. Partout où il y a une nation chrétienne, les églises se remplissent, car en vertu d'un communisme admirable, il n'est pas d'indigent qui ne puisse, ce jour-là, réclamer sa part du patrimoine céleste.

La source d'apaisement et d'espérance demeure la même pour ceux qui ont combattu et ceux qui luttent encore, pour ceux qui ont plié sous le nombre ou qui continuent de le défier. Les jugements du monde s'arrêtent à nos actions. Seigneur, dit Péguy, voyez nos intentions.

Car la Toussaint est une fête de miséricorde qui convertit les revers et les souffrances en résurrections éclatantes et qui associe dans la joie du triomphe tous ceux qui ont peiné et bataillé pour la justice.

Généviève de la TOUR FONDUE.

Choses du temps

Une société d'économie politique

Au cours d'une réunion de l'association des anciens élèves de l'École des Sciences sociales, il a été décidé que l'année prochaine, la faculté fondera une société d'économie politique. Nous nous empressons de faire écho à cette nouvelle, tant nous la jugeons de nature à produire d'excellents résultats.

Les diplômés en sciences sociales s'éparpillent, une fois leurs études universitaires terminées, dans toutes les branches de l'activité humaine. Les plus doués d'entre eux, les plus travailleurs aussi, se sentent souvent isolés et perdent le goût de poursuivre des études personnelles. Et pourtant, ce ne sont pas assurément les connaissances acquises sur les bancs de l'Université qui puissent satisfaire toutes les exigences d'un esprit curieux. Ce n'est là qu'un point de départ, des directives générales, une méthode de travail; les professeurs ne prétendent pas faire davantage, et c'est au reste à cela que se borne leur rôle. Une association, comme celle que l'on projette, permettra des échanges de vues entre les professeurs et les anciens, elle procurera l'occasion à ceux qui ont quelque chose à dire de préparer des communications et de discuter en public les conclusions auxquelles ils en sont arrivés. Excellente discipline intellectuelle dont on doit attendre le plus grand bien, à condition que les membres ne se contentent pas de présenter un état de la question, comme cela se pratique dans de trop nombreuses thèses de doctorat, mais qu'au contraire, ils tendent à faire avancer, si peu que ce soit, la science économique canadienne.

Nous espérons cependant que la nouvelle société ne limitera pas son activité aux seules questions économiques, mais qu'elle embrassera également les multiples problèmes de politique canadienne et étrangère et qu'elle touchera aussi aux diverses ramifications des sciences sociales. Qu'elle veuille devenir un centre d'études sociologiques, voué à la recherche désintéressée et à la diffusion des connaissances acquises, c'est le vœu que nous formons pour elle.

Un Belge écrit de Londres...

La lettre qui suit, qui nous a été communiquée par la Légation de Belgique au Canada, a pour auteur M. Arthur Wauters, homme d'Etat et écrivain belge renommé. M. Wauters, engagé volontaire dans la dernière guerre, s'est distingué dans l'armée belge. Depuis lors il a gagné maints honneurs académiques et est devenu une grande figure de la politique belge. Professeur à l'Université de Bruxelles et membre de l'Institut colonial belge, il a fait de nombreux voyages au Congo Belge et a écrit plusieurs ouvrages sur les questions coloniales. M. Wauters est membre de la Chambre belge des Députés et a tenu plusieurs postes ministériels. Il a été longtemps directeur politique de l'important journal belge, Le Peuple.

Londres, le 27 septembre 1940.

Mon cher Ami,

Avant de venir en Angleterre, j'ai traversé deux pays neutres. J'ai été frappé des ravages qu'y faisait la propagande allemande. L'opinion publique de ces pays avait une vue radicalement fautive des événements internationaux. Il y a deux mois, déjà, elle croyait à l'échec imminent de l'Empire britannique. Un homme d'affaires, qui dirige d'importantes entreprises à Lisbonne, me déclarait que la capitulation de l'Angleterre était une question de trois semaines. Un diplomate étranger me reprochait avec véhémence d'exposer ma femme aux bombardements qui avaient déjà anéanti près de la moitié du Royaume-Uni. Ceux qui savaient que j'avais l'occasion de me rendre aux Etats-Unis me considéraient comme un héros parce que je partageais, avec les Anglais, les épreuves de la guerre. Les fables de la propagande allemande ne s'arrêtaient devant aucune invraisemblance. Un de mes amis a reçu de New-York une lettre: on lui offrait de lui envoyer de la nourriture. La propagande allemande avait fini par accréditer la légende que les îles britanniques étaient affamées.

Lorsque je suis venu ici, il y a deux mois, j'avais la conviction de la victoire anglaise. Aujourd'hui j'en ai la certitude. Aujourd'hui, c'est-à-dire le lendemain de la cinquième nuit de bombardement aérien d'une violence extrême que les Allemands infligent à la capitale de l'Empire. C'est, précisément, en observant les réactions de l'opinion anglaise devant les menaces de plus en plus barbares dont elle est l'objet que j'ai acquis cette certitude. J'ai pu aussi comparer, en les vérifiant, les nouvelles officielles allemandes aux nouvelles officielles anglaises.

J'ai débarqué dans un port anglais de la côte sud. Il était en parfait état. Sa destruction complète avait déjà été annoncée par les Allemands depuis de nombreuses semaines. Pour venir à Londres, j'ai fait un voyage de trois heures en chemin de fer en longeant une bonne partie de la côte. Je n'ai vu aucun ouvrage d'art détruit.

Londres, jusqu'à il y a cinq jours, la vie était complètement normale. La vie intellectuelle ne s'était pas ralentie. Plusieurs théâtres créaient de nouvelles pièces. On faisait la queue devant les cinémas. L'un d'eux depuis trente-cinq semaines projette un film fameux, Les Bars, les restaurants étaient bonifiés. Tous les jours, à six heures et demi, les concerts du Queens Hall attirant une foule considérable. A la National Gallery les concerts classiques commençaient à 13 heures, ponctuellement. Tous les jours, à 6 1/2 heures, le théâtre de plein air de Regents Park jouait du Shakespeare. Les parcs étaient pleins de promeneurs. Je n'ai jamais interrompu un moment mes travaux de recherche au British Museum et à l'Institut scientifique où je travaille.

Je suis témoin des réactions du public britannique devant les menaces très réelles qui pèsent sur lui. Ce que je puis dire c'est qu'il n'y aura pas de guerre de nerfs en Angleterre. Il n'y en aura pas parce que les Anglais n'ont pas de nerfs. Ce peuple recueille aujourd'hui les résultats des méthodes pédagogiques qu'il applique depuis longtemps et qui tendent à développer le caractère plutôt que l'intelligence. Je suis frappé du calme, de la discipline, de l'esprit civique de cette grande nation qui porte la magnifique et redoutable responsabilité de défendre seule la civilisation et la liberté du monde.

Rien ici n'est laissé au hasard. Rien n'est improvisé. Tout est minutieusement préparé. Chacun se soumet avec une application méthodique aux règlements de fer qu'impose la situation de guerre. Pas d'agitation, pas de bruit, pas de cris. Chacun est à sa place, exécute son travail en sachant que son voisin le fait aussi. Pas de privilège ni de requêteurs. Un lord qui n'observe pas le black-out est condamné tout aussi sévèrement que un balayeur de rues. Le genre d'un ministre, d'origine allemande, est dans un camp de concentration. Le palais de Buckingham a été bombardé au même titre qu'une maison ouvrière.

La tradition démocratique a fait de ce peuple une communauté qui a conscience de sa force. Cette collectivité sait que cette puissance de l'Empire ne sera rien si la vigilance et la discipline se relâchent un seul instant. Chacun accepte les durs sacrifices que la guerre inflige à un pays qui veut rester libre. Chacun aussi collabore à l'application, dans l'ordre et dans le calme, des mesures prises pour assurer le triomphe de l'Angleterre.

Cette nuit, pour la première fois, j'ai passé huit heures dans un abri contre bombardement. Il servait de refuge à des ouvriers et à des petits bourgeois. La bonne humeur de ces gens, leur cordialité, leur solidarité dans la détresse étaient vraiment émouvantes. Je n'ai pas entendu pendant huit heures de bombardement ni une plainte ni une réclamation. Pas un mot contre les autorités. Pas une critique contre le Gouvernement. Là, encore, on retrouve les racines profondes de cette grande tradition démocratique qui fait que le peuple a confiance dans ses gouvernants parce qu'il les contrôle.

Mardi dernier, j'ai assisté, tout à fait par hasard, à la tournée que le Premier Ministre, M. Churchill, faisait dans les régions bombardées de la Cité. Aucune protection policière n'isolait le chef du plus grand Empire du monde de cette foule spontanément assemblée qui l'acclamait et qui lui manifestait sa confiance en lui montrant ses poings dressés vers le ciel en signe de victoire.

La confiance dont jouit le Gouvernement anglais dans les masses est considérable. Le respect des libertés démocratiques essentielles n'est pas étranger à cet état d'esprit qui ne se laisse intimider par aucune menace ni aucun revers. Le Parlement siège sans discontinuer, publie ses débats. Le système démocratique continue à s'exercer sans limite. Les critiques constructives encombrent les colonnes des journaux. Je considère que c'est un des facteurs de la victoire de la Grande-Bretagne. Le citoyen britannique a une confiance aveugle dans les communications officielles. Jamais il ne les a pris en flagrant délit de mensonge, d'exagération ou de dissimulation. C'est un point capital dans la lutte que mène la démocratie contre la dictature. C'est un indice grave pour l'Allemagne que les masses totalitaires aient déjà besoin du mensonge pour soutenir leur moral. Le triomphe et désastreux exemple de la France, chloroformée par la censure officielle, par l'optimisme artificiel vidé de toute substance combative, par de misérables fanfaronnades verbales, ne doit jamais être oublié de ceux qui ont la responsabilité de l'opinion publique. Tous les journaux, indistinctement, publient chaque jour, les communications allemandes et italiennes, à côté des communications anglaises. Comparez cet esprit sportif aux interdictions draconiennes des totalitaires que la vérité épouvante. Ils savent qu'elle est leur adversaire le plus redoutable. Cette méthode de franchise totale fait l'éducation du public anglais. Elle le prépare à "encaisser" les coups les plus durs. Cet exercice constant de la vérité est déterminant dans une guerre où la population civile joue un rôle au moins aussi important que l'armée. C'est la population civile qui fabrique les obus, nourrit les militaires, transporte le matériel de guerre, soigne les blessés. Elle participe directement au combat de tous les jours. Dans l'état actuel de la guerre, les pertes qu'on lui inflige, sont certains jours plus élevées que les pertes militaires. Cette participation active et constante de la population civile n'est possible que dans une atmosphère de confiance réciproque entre la gouvernance et les gouvernés. A la longue, c'est la méthode démocratique basée sur le rationalisme qui l'emportera sur le régime autoritaire basé sur le mystique.

C'est encore la tradition démocratique, dont on observe les traces vigoureuses dans la vie quotidienne de la Grande-Bretagne en guerre, qui a créé cet esprit réaliste du peuple anglais. C'est lui qui permet de révéler, sans aucune dissimulation, les défaites et les succès. C'est lui qui fait que le peuple anglais est peut-être plus grand dans l'adversité que dans la prospérité.

L'esprit réaliste des masses a, pour contre-partie, celui des gouvernants. Les Anglais sont, têtus. Mais, dans toute leur histoire, ils ont témoigné une plus grande indifférence pour les théories et les doctrines. Ils sont essentiellement pragmatiques. Ils ne s'obstinent jamais dans une entreprise sans issue et dont le résultat leur paraît compromis. Quand elle ne "paie" pas, ils l'abandonnent carrément, sans aucun amour-propre. Rappelez-vous Gallipoli et plus près de nous la Norvège et le Somaliland.

S'ils doutaient de la victoire finale, ils ont eu cent occasions, y compris celle de la victoire d'Hitler, pour conclure une paix de compromis. Celle-ci n'avait même pas à traduire par des acquisitions territoriales. Etant donné l'effondrement français, s'il s'agit vraiment, comme on l'affirme étourdiment d'un sordide conflit entre deux impérialismes, il y avait une occasion inespérée pour eux de se partager les dépouilles de l'Empire Colonial Français. Si le peuple anglais gagne la victoire, et il la gagnera, c'est parce qu'il l'aura méritée autant par ses vertus morales que par sa puissance matérielle. Sûrement il a des défauts qui m'inquiètent: leur lenteur; leur attachement à une bureaucratie la plus routinière de l'Europe; l'idolâtrie des scrupules juridiques; un formalisme suranné et stérile; une méfiance xénophobe qui fait qu'ils ne distinguent plus entre leurs ennemis et les amitiés les plus fidèles et les plus précieuses.

(à suivre)

A. WAUTERS.

R. S. V. P. Par Adrien ROBITAILLE

Si vous le pouvez !

Réponses aux questions posées en dernière page

1—A première vue, il ne semble pas logique que lesdits pays aient pu y avoir accès, du moins territorialement, puisque celui qui s'en est le plus approché, la Russie, reste à près de quatre cents milles d'un débouché sur "l'Océan Intérieur". Il faut donc entendre par acte la seule porte la Russie fut en 1774 quand ses amiraux réussirent à joindre la flotte turque et à lui infliger une défaite qui fut tellement décisive qu'elle ne s'en releva plus et qu'on peut dire que c'est de cet événement que date la ruine de la Turquie des Sultans. Si des vaisseaux japonais parurent sur cette mer, ce ne fut qu'en 1914, quand ils y dépêchèrent quelques destroyers, en témoignage de leur appui aux alliés. Par contre les Américains s'y étaient déjà présentés bien avant et d'une façon sensationnelle. Leurs navires de commerce étaient sans cesse pillés par les pirates barbaresques d'Alger et de Tunis. En 1806, l'amiral Porter se présenta devant ces villes avec une escadre de guerre et les bombardarda vigoureusement que jamais plus les barbaresques osèrent toucher à un navire américain.

2—Expliquons tout d'abord comment il pouvait être question de porte en cette affaire. La Turquie est un des pays riverains de la Méditerranée, dans la zone semi-tropicale. C'est dire que la chaleur y est presque constamment assez élevée. Lorsque la température est suffocante, il est naturel de chercher à fuir les endroits surchauffés, comme par exemple les salles qui n'ont pas d'ouvertures assez nombreuses. L'ombre des arbres est précieuse à ce moment avec la fraîcheur que procure la brise jouant dans leurs rameaux. L'été donc, le sultan ne réunissait pas son conseil des ministres dans la salle du Divan mais sous les arbres de son parc, aux portes mêmes du palais, d'où le nom de Porte. La Sublime Porte est mis ici pour la Porte de la Sublimité ou de l'Excellence. Les souverains ou les courtisans qui avaient baptisé cet usage voulaient donc entendre par là qu'on pénétait, en la franchissant, dans un séjour élevé, sublime puisque on était admis à contempler le sultan, Commandeur des Croyants, ce qui veut dire: le pape de la Religion musulmane.

3—Il n'est dans toute l'histoire du monde qu'un Etat qui soit ou qui ait été assez désagréable de l'air pour en arriver à condamner un musicien parce qu'il aurait fait quelque découverte en son domaine. Cet Etat est le royaume de Sparte dans la Grèce antique... Sparte avait une constitution tout à fait particulière qui tendait à faire d'elle une nation militariste avant que le mot ait été inventé. Seuls étaient conservés à leur naissance les enfants qui se présentaient bien conformés; les autres étaient noyés impitoyablement. Ceux à qui on permettait ainsi de vivre devaient passer presque tout leur temps, non aux études mais aux exercices physiques et à l'apprentissage de l'art de la guerre. Rien ne devait le distraire de cette préparation aux combats qui fit des Spartiates le peuple le plus énigmatique et le meilleur soldat de tout le monde antique... mais hélas aussi le citoyen le plus ignorant. Rien non plus ne devait amoindrir leur courage. Aussi quand le poète et artiste Timothée eut ajouté plusieurs cordes nouvelles à la lyre qui n'en comptait que trois ou quatre, permettant de compléter le premier octave, on comprend qu'il ait encouru leurs foudres. L'architecture mélodique devenant à si possible, l'art musical allait se développer et aura entraîné les jeunes Spartiates à délaisser pour lui leurs desseins belliqueux.

4—On pourrait en effet la discuter. Si l'on donne au mot frère un sens un peu plus large que celui qu'il a maintenant, il est alors possible de citer une communauté qui fut de beaucoup antérieure à la sienne. C'est celle des Clercs ou Frères de la Vie Commune, fondée au XIVe siècle par le fameux mystique hollandais Gerhard (ou Gérard) de Groot, dit aussi Gérard le Grand. Comme on le voit, les Frères des Ecoles Chrétiennes furent ainsi devancés de quatre siècles. Dans cet ordre des Frères de la vie commune, qui se répandit exclusivement en Hollande, en Allemagne et en France, il n'y avait ni règle particulière, ni aucun des trois vœux aujourd'hui couramment observés et qui sont ceux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Lesdits Clercs s'étaient principalement donné pour mission de copier les manuscrits précieux de l'Eglise et d'instruire la jeunesse. Il semble qu'ils aient assez vite subi la corruption ambiante, et qu'ils soient disparus à la suite des réformes qu'entraîna la conclusion du Grand Schisme d'Occident, au siècle suivant.

5—De rien autre chose que de leur maestria particulière à tailler des figures et défoncer des peultrines, en retour du bel or sonnait et trébuchant que les rois de France leur versaient pour infliger ce sort à leurs ennemis. Je n'explique pas: les Grandes Compagnies ne sont pas autre chose que le groupement des mercenaires dont était composée la plus grande partie de l'Armée Française pendant la Guerre de Cent Ans. Louant leurs services au plus fort enrichisseur, toujours indisciplinés et pillant volontiers ceux-là même, les paysans, qu'ils acceptaient de défendre, ils se rendaient insupportables à tous. Aussi, quand une trêve survint au cours de la dite Guerre et que le roi Charles V eut enfin n'en avoir plus jamais besoin, s'adressa-t-il de chercher un moyen de s'en débarrasser. Comme ils se mutualisent parce que le pays épuisé tendait à les payer, il ne vit rien de mieux à faire que de mettre à leur tête son meilleur général, du Guesclin, qui les amena combattre en Espagne après leur avoir fait de mirifiques promesses. Les Espagnols en firent un formidable carnage.

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtis.

Windsor
CARRÉ DOMINION

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Me Hector Langlois est acquitté par la Cour Suprême

Le plus haut tribunal du pays maintient le jugement de la cour d'Appel

La Cour Suprême du Canada vient de maintenir à l'unanimité un jugement de la cour d'Appel de la province de Québec, acquittant Me Hector Langlois, avocat bien connu de Montréal, de l'accusation d' avoir forgé un faux document et déclaré coupable en première instance par le juge Jules Desmarais, le 27 septembre 1939.

Me Ubaldo Boisvert représentait son collègue à Ottawa. Les juges de la cour Suprême, rendant jugement sur le banc, ont déclaré que les dissidences existaient sur les faits seulement et non pas en droit, ce qui leur enlevait la juridiction pour conclure qu'il n'y avait pas eu de préjudice, comme l'avaient d'ailleurs déclaré les juges de la cour d'Appel.

Me Langlois avait été accusé d' avoir, avec connaissance de cause, fait un faux document en endossant faussement, du nom de Delphis Méthé, un chèque au montant de \$114.54, signé "La Ferme Saint-Antoine Limitée", et payable à D. Méthé et avec l'intention de faire accepter ce document comme authentique. Le juge Desmarais le déclara coupable, et Me Ubaldo Boisvert logea immédiatement un appel de ce jugement des Sessions de la Paix.

La cour d'Appel cassa le décret du tribunal de la cour des Sessions en ex-vacuo.

"Considérant que l'acte d'accusation ainsi porté doit être cassé faute d'une preuve établissant l'intention de causer préjudice à l'une des parties."

"Considérant que l'intention d' induire en erreur qui peut aussi incriminer de faux n'est pas couverte par l'acte d'accusation, tel que formulé; "Considérant que l'acte d'accusation n'a pas été établi; "

"Par ce motif fait droit à l'appel de l'accusé Hector Langlois, casse et annule l'acte d'accusation sur lequel il a été déclaré coupable, libère le dit Hector Langlois et ordonne que le dossier soit retourné à la cour de première instance.

Me Hector Langlois, avocat bien connu de Montréal, de l'accusation d' avoir forgé un faux document et déclaré coupable en première instance par le juge Jules Desmarais, le 27 septembre 1939. Me Ubaldo Boisvert représentait son collègue à Ottawa. Les juges de la cour Suprême, rendant jugement sur le banc, ont déclaré que les dissidences existaient sur les faits seulement et non pas en droit, ce qui leur enlevait la juridiction pour conclure qu'il n'y avait pas eu de préjudice, comme l'avaient d'ailleurs déclaré les juges de la cour d'Appel.

Cour Supérieure

Division de Pratique le 30 octobre 1940

Président: l'honorable Juge Décaré.

Les jugements suivants furent rendus: Montréal: Finance Corporation Ltd. contre Napolioni; Plainte et Jessie Dicovalitch et autres; tiers-saisis: jugement donnant acte au défendeur Nourget; Jugement pour \$121.50 avec int. et dépens et déclarant saisie-gagerie en Joseph Bonin et valable.

A. Daoust contre M.M. Gendron et autres; Jugement autorisant à poursuivre en forme papier.

Dame G. Myre contre P.-E. Labelle; Jugement autorisant à poursuivre en forme papier.

W. Taylor vs. qual. contre L. Roberts; Jugement accordant motion pour contrainte.

M. J. O. Labrecque contre P.-E. Joubert; motion pour détails accordée.

Greenhills-Hodgson Racine Ltd. contre J.-A. Yarnette et autres; opposition à jugement reçue.

A. Daulton contre M.-M. Gendron et autres; Jugement autorisant à poursuivre en forme papier.

Dame G. Myre contre P.-E. Labelle; Jugement autorisant à poursuivre en forme papier.

W. Taylor vs. qual. contre L. Roberts; Jugement accordant motion pour contrainte.

M. J. O. Labrecque contre P.-E. Joubert; motion pour détails accordée.

Greenhills-Hodgson Racine Ltd. contre J.-A. Yarnette et autres; opposition à jugement reçue.

A. Daulton contre M.-M. Gendron et autres; Jugement autorisant à poursuivre en forme papier.

La radio "combiné" de la jolie blonde Yvonne Richard

Jeune fille accusée d' avoir enfreint la loi de la défense nationale

Yvonne Richard, jolie blonde sans péroxyde, mais qui dit à qui veut l'entendre qu'elle n'a ni feu ni lieu, a subi son procès hier, devant le juge J.-C. Langlois, sous l'accusation d' avoir enfreint la loi de la défense nationale. Elle aurait eu en sa possession "de la littérature" susceptible de nuire à la sécurité de l'Etat.

Jean Tellier, C.J., avocat du ministère public, fit d'abord entendre l'agent J. Boyczum, de la police municipale, qui opéra l'arrestation de la prisonnière, le soir du 21 octobre, dans un restaurant de la rue Ontario.

Elle avait, dans son réticule, des exemplaires de Clarté et d'autres publications communistes. A ce stage, le témoin Boyczum expose au tribunal: "Elle demanda une cigarette à une 'amie de fille' dans le restaurant, et je lui en offris une. Elle me dit: 'Je ne prends rien des traitres. Vous devriez avoir honte de vous mettre du côté des travailleurs'."

La jeune inculpée présente sa défense. Me Tellier la contre-interrogea longuement. L'inculpée expliqua au ministère public et au tribunal qu'elle avait trouvé les documents dans une ruelle et voulait les montrer à un ami pour "jaser". Ici, Me Tellier demanda: "Connaissez-vous Carl Marx?"

— Non, je ne l'ai jamais vu. — "J'ai ici un reçu sur lequel on lit ceci: 'Payé par Yvonne Robert pour campagne'. Avez-vous déjà vu cette pièce?"

— Je ne connais pas ce reçu. — Vous avez appelé le constable un traître?"

— Non, j'ai dit qu'il faisait "un ouvrage de traite aux gens". — Quelles gens?"

— Ceux qui arrêtent des petites filles comme moi. — Connaissez-vous l'endroit appelé Association récréative de la Jeunesse à 1162, rue St-Jacques?"

— J'y suis allée quelques fois. — Pourquoi?"

— Et de quoi parlez-vous? — Vous le savez comme moi: des modes, des toilettes et des beaux garçons."

— Il n'est jamais question de politique? — Je ne connais pas "ca", la politique.

Finalement, le tribunal décida d'ajourner son jugement au 8 novembre. Il lira et étudiera d'ici là les documents saisis et produits au dossier.

Lucien Pelletier devra passer 13 ans en prison

Clôture de la session d'octobre aux Assises et prononcé des sentences

Hier, avant de clore la session d'octobre de la Cour d'Assises, le juge Wilfrid Lazure a prononcé plusieurs sentences. La peine la plus sévère a été imposée à un récidiviste de carrière, Lucien Pelletier, 26 ans, déclaré coupable de tentative de meurtre sur la personne du lieutenant de police Mailloux, lorsque ce dernier tenta de l'appréhender au cours d'un vol à main armée dans un couvent de la rue Mont-Royal, le 26 mai. Pelletier tira plusieurs coups de feu dans la direction de l'officier de police, heureusement sans le blesser. Le juge Lazure déclara au prisonnier: "Le crime que vous avez commis est l'un des plus graves qui soient. Vous avez été trouvé coupable, par vos pairs, de tentative de meurtre et de tentative de vol. Je vois que vous possédez un bien mauvais casier judiciaire, et j'avais d'abord l'intention de vous envoyer au bagne pour la vie, mais votre pauvre mère est venue me supplier et m'a expliqué certaines circonstances. Vous avez été orphelin de père très jeune et vous avez facilement été entraîné dans la voie du crime. Votre mère est demeurée seule et je ne puis qu'en être fier et content, mais je ne puis faire autrement que de vous condamner à treize ans au pénitencier, dix ans pour la tentative de meurtre et trois ans pour la tentative de vol."

Les six contrebandiers d'alcool à base de parfums, Téléphore et Joseph Délorne, Henri-Marc Sauvé, Gérard Mercure, Joseph Tison et Joseph Dufour, se présentèrent ensuite à la barre. Le tribunal exposa: "Dufour, Tison et Mercure, vous avez été trouvés coupables comme chauffeurs de camions, et le jury a jugé bon de vous recommander à la clémence de ce tribunal. Je ne vous condamnerai qu'à un minimum de la peine, à chacun une amende de \$100 sur les deux premiers chefs d'accusation et à un mois de prison sur le chef de conspiration ou à défaut de paiement de l'amende, à trois mois additionnels. Je crois que les frères Délorne sont un peu plus coupables, mais ils ont enregistré des aveux et je dois en tenir compte. Je vous condamne donc, Téléphore et Joseph Délorne, à une amende de \$100 sur les deux premiers chefs d'accusation ou, à défaut, à une peine de trois mois et vous passerez deux mois en prison sur l'accusation d' avoir conspiré. Quant à vous, Sauvé, vous n'avez pas été trouvé près de l'alambic de Terrebonne, mais l'accusation contre vous est plus grave. Vous n'avez pas été recommandé à la clémence et je vous condamne donc, sans plus, à \$400 d'amende sur chaque offense dans les deux premiers chefs, ou, à défaut de paiement, à une peine de six mois et en plus, je vous condamne à cinq mois de prison sur le chef de conspiration."

Dans un long procès devant jury, l'honorable F.-Philippe Brin, avocat du ministère de l'Accise, et Me Gérald Fautoux, avocat du ministère public, avaient présenté une preuve accablante contre les six personnes.

Un autre prévenu, Aurélien Poirier, coupable de vol, devra purger une peine de 2 ans au bagne.

Servir son pays sans certificat d'enregistrement

Le juge Jules Desmarais se contente de condamner le coupable aux frais

Le patriotisme se réfugiait à l'importation, et M. Marius Paquette, conducteur de camion à l'emploi de la Société J.-A. Legault, Limitée, 1315 rue Barré, en sait quelque chose. Paquette venait d'acheter un beau camion neuf lorsque mardi soir, à 10 heures 30, on le pressa, au téléphone de se rendre à Valleyfield, avec un chargement de matériaux pour les industries de la défense nationale. C'était urgent et le brave homme, oubliant qu'il n'avait pas eu le temps de se procurer son permis d'enregistrement, décida de se rendre à l'endroit désigné et charger son véhicule. Mais la police municipale veillait. Paquette avait à peine mis le "nez" de son radiateur hors de son garage, qu'il était appréhendé pour conduire sans permis d'enregistrement. Hier, devant le juge Jules Desmarais, Me Paul-H. Lévesque, avocat de la défense, enregistra des aveux au nom du prévenu, puis faisait appel à la clémence du tribunal, plaidant: "Il serait ridicule d'imposer une amende à un camionneur de bonne foi, qui croyait servir son pays et répondant à un appel pressé, sans avoir eu le temps de se procurer son permis. Je demande donc au tribunal de se montrer clément."

Le juge Desmarais, lié par une loi rigoureuse, se contenta de condamner Paquette aux frais de son arrestation.

On ne saurait donner du poing sans justification

Le juge Duranleau estime qu'on peut se défaire d'un importun sans l'assommer

Le défendeur Ernest Lavoie n'a pas fait preuve de bravoure lorsqu'il a frappé W. Day, le demandeur, d'un coup de poing à la mâchoire, et l'a renversé. Par suite de cette agression, le demandeur a encouru des frais de médecin. C'est ce que déclarait l'honorable juge Alfred Duranleau de la Cour supérieure, dans un jugement rendu hier, en faveur de William Day, pour la somme de \$30 contre E. Lavoie.

Dans son action en dommages, William Day réclama \$400. Le défendeur est commerçant. Le 26 septembre 1939, il était dans son écurie à soigner ses chevaux. Le demandeur William Day s'y présente, pour lui offrir en vente un cheval ou une voiture. Le défendeur Ernest Lavoie, apparemment de mauvais humeur, lui répond en lui disant: "dé ne pas l'achaler", qu'il lui avait dit assez souvent qu'il ne voulait pas le voir. Le demandeur a alors pris le défendeur par le bras en lui disant: "Mon nom, c'est Day". C'est à ce moment que le défendeur donne un coup de poing au demandeur, qui le fit tomber.

Les témoins de la défense ont affirmé que le défendeur n'avait fait que le repousser. Day avait trébuché sur le seuil de l'écurie.

La Cour a préféré croire à l'admission du défendeur lui-même plutôt que ses témoins. Nul mieux que lui ne sait ce qui s'est produit en cette circonstance. Ce qui est vrai, c'est que le défendeur, un homme robuste, a frappé le demandeur à la mâchoire et l'a blessé. Il n'était pas justifié d'agir de façon aussi brutale.

La Cour a déclaré qu'un assaut de cette nature n'est justifié ou excusé que s'il est commis sous le coup d'une provocation violente ou en cas de légitime défense, ce qui en l'occurrence n'a pas existé. Le défendeur Lavoie n'avait pour s'en débarrasser qu'à reconduire le demandeur Day à la porte de sa cour.

En matière civile, il n'y a pas le bénéfice du doute

Les demandeurs n'ont pas trouvé leurs dommages et les actions sont rejetées

Il est impossible pour le juge d'accorder le bénéfice du doute au demandeur, car celui-ci, en matière civile, doit prouver d'une façon certaine les faits essentiels de son action. C'est ce qu'a déclaré, hier, l'hon. juge T. Réaume, de la Cour supérieure, en rejetant deux actions en dommages instituées contre la ville de Montréal à la suite d'une inondation qui s'était produite, le 14 juillet 1938, dans un immeuble sis à 1198, rue Saint-Catherine. Les demandeurs étaient Palmers Limited, propriétaires de l'édifice, et Palmer and Son, Limited, locataire et propriétaire d'un salon de coiffure en cet édifice. Le premier réclamait \$649 et le second \$1,974. Ils avaient prétendu que cette inondation avait été causée par le remblaiement des eaux provenant des tuyaux d'égoût de la ville de Montréal. "La question à résoudre", dit l'hon. juge Réaume, est de savoir si l'égoût principal de la rue Saint-Catherine a été la cause de l'inondation. Le témoin Lucien Lespérance, entrepreneur plombier, entendu comme expert de la demanderesse, donne deux théories pour expliquer le dérèglement des eaux aux étages supérieurs de l'immeuble occupé par les demandeurs et appelé à opter pour l'une ou l'autre de ces deux théories, il répond: "Je crois qu'il n'y a pas un être humain qui peut vous dire exactement ce qui est arrivé. "Même l'expert nommé par les parties émet deux théories dont l'une paraît complètement la ville de Montréal. Par conséquent, il n'est pas prouvé d'une façon certaine qu'il y a eu surcharge et refoulement des eaux de l'égoût principal dans les canaux de l'établissement des demandeurs. "D'ailleurs aucune autre plainte n'a été reçue par la défenderesse à la suite de cette inondation. La suggestion contenue au rapport de l'expert de donner à la demanderesse le bénéfice du doute, ne saurait être acceptée par le tribunal. Le demandeur, en matière civile, devant prouver d'une façon certaine les faits essentiels de son action."

Raymond Di Rosa a gardé des papiers d'enregistrement

Peine de six mois imposée à un sous-registraire de nationalité italienne

Raymond Di Rosa, 22 ans, 2006, rue Montcalm, fougueux Italien qui agissait comme sous-registraire dans le comté de Saint-Jacques, lors de l'enregistrement national, les 19, 20 et 21 août, a été déclaré coupable de ne pas avoir remis aux autorités fédérales les formules d'enregistrement qu'il avait en sa possession à la fin de l'enregistrement, et le tribunal n'hésita pas à le condamner à une peine de prison de six mois. Me Gustave Adam, qui occupait pour la poursuite, déclara au tribunal que c'était la première affaire du genre dans nos annales criminelles. La police fédérale canadienne aurait l'intention d'instituer d'autres procédures contre des citoyens ayant négligé de faire parvenir à Ottawa tous les documents non utilisés.

Di Rosa prit la route des cellules en pleurant, mais Me Adam souligna qu'il devait se compter heureux d'en tirer à si bon compte parce qu'il aurait bien pu être interné pour la durée de la guerre.

LES MEDICINS RECOMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES... Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL. La plus grande pharmacie de détail au monde. Faites les bandes qui conviennent à votre maladie. Vous avez un anévrisme complet de bandes herniaires, bandes médicinales, les bandes supports, voyez en choisisant ou en échantillonnant pour vous qui conviennent de bandes. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Exportation et expertise à votre service partout selon l'ordonnance de votre médecin.

L'électricité et la protection du consommateur

Le juge J.-C. Langlois impose une amende de \$50 à un électricien

Hier le juge J.-C. Langlois, après avoir souligné que la loi des services électriques était dans les Statuts pour protéger le public, déclarait J.-A. Saint-Pierre, électricien, 4370, rue Berri, coupable d' avoir fait des travaux d'installation électrique sans permis, et il lui imposait une amende de \$50 et le paiement des frais ou, à défaut, une peine de prison de 30 jours.

Après ces jours derniers, Me Maurice-H. Fortier, avocat de la poursuite, démontra au tribunal que Saint-Pierre, s'il avait son permis pour travailler comme compagnon électricien, ne possédait pas le permis d'autorisation à travailler à son propre compte comme entrepreneur. C'est pourquoi ce que fit l'inculpé, en juin 1940, dans un immeuble sis à 4235, rue Saint-Denis.

Dans son jugement, le tribunal exposa: "En vertu de l'article 21 de la loi des services électriques, l'inculpé devait se procurer un permis, s'il désirait travailler dans une entreprise individuelle à titre d'entrepreneur, mais à condition que des membres de cette entreprise fussent des compagnons électriciens. Le prévenu a-t-il travaillé pour la firme P. P. Electric? La preuve me démontre que non. Il avait sa licence, appelée "C" pour travailler comme électricien à l'emploi d'un patron, mais il n'avait pas son permis série "A" autorisant à travailler à son compte. La loi d'électricité est sage, et le public doit être protégé contre les dangers d'accident et d'incendie. Je déclare donc l'accusé coupable et je le condamne à une amende de \$50."

Le défendeur Ernest Lavoie n'a pas fait preuve de bravoure lorsqu'il a frappé W. Day, le demandeur, d'un coup de poing à la mâchoire, et l'a renversé. Par suite de cette agression, le demandeur a encouru des frais de médecin. C'est ce que déclarait l'honorable juge Alfred Duranleau de la Cour supérieure, dans un jugement rendu hier, en faveur de William Day, pour la somme de \$30 contre E. Lavoie.

Nécrologie

BEAUCHAMP — Jean-Baptiste, époux de Clémentine Raymond, décédé le 29 octobre à l'âge de 67 ans. Avis des funérailles demain. DECELE — A Montréal, le 29 octobre 1940. À l'âge de 60 ans, est décédé Jean-Baptiste Bischer, époux de Maria Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 novembre à l'église Nativity.

BLAIS — A Montréal, le 29 oct. 1940 à l'âge de 75 ans est décédé M. Jean-Baptiste Blais, neveu Philomène Mailoux, arrière-petit-fils de M. J.-A. Lévesque. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 novembre à l'église Nativity.

BOURDON — A L'Épiscope, le 28 octobre 1940 à l'âge de 58 ans 19 mois est décédé Stéphanie Pleau, épouse de feu Joseph Louis Bourdon. Funérailles ce matin à 10 h 30.

DESFAIRES-CORVAL — A Montréal, le 29 octobre 1940 à l'âge de 61 ans est décédé M. J.-D. Desfares, née Blanche Corval. Funérailles ce matin à l'église St-George à 8 h 30.

DESROSIERS — A St-Charles le 29 courant est décédé M. Clément Desrosiers, restaurantier, époux de Berthe Cyr. Les funérailles auront lieu samedi le 2 courant, à 9 h 30, au domicile.

FRANCORUE — A Montréal, le mercredi 20 octobre 1940 à l'âge de 71 ans est décédé Hector Francorue, ex-employé de la maison Dupuis Frères, et fils de M. David-C. Francorue, décédé. Les funérailles auront lieu le samedi, 2 novembre 1940.

Le convoi funéraire partira des salons de la Société Coopérative de trais funéraires 302, rue Ste-Catherine à 8 h 10, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 8 h 20 a.m. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIRKS DIAMANTAIRES JOAILLIERS Carré Phillips

J.-E. FOURNIER Limitée MANUFACTURIERS D'ARTICLES DE VOYAGE 10 magasins

CE PLAN NOUS FACILITE L'ÉPARGNE! ET PUIS NOUS SOMMES PROTÉGÉS!

MUTUAL LIFE OF CANADA Fondée en 1809 Siège Social Waterloo, Canada "La Propriété des Assurés" Édifice Mutual Life of Canada, 627, rue Dorchester ouest, Montréal, Qué. Gérants des Succursales Frank Robinson, C.L.U., R. C. Carter — G. W. Knight 71, rue St-Pierre, Québec 440, Nord, rue Wellington, Sherbrooke 34, Édifice Banque Canadienne de Commerce, Les Trois-Rivières.

Bulletin météorologique

(Presse Canadienne) Températures minimales et maximales, hier. M. M. M. Dawson 23 29 Winnipeg 37 51 Simpson 25 33 Kenora 38 44 Fort Smith 28 31 Port Arth. 35 41 Ft. Rupert 41 49 Moonaton 46 51 Victoria 46 55 Huntsville 36 39 Vancouver 48 54 Par. Sound 37 40 Kamloops 38 53 London 39 53 Ft. George 32 38 Toronto 40 43 Jasper 33 47 Kingston 36 39 Edmonton 28 31 Ottawa 31 40 Calgary 29 30 Montréal 31 42 Lethbridge 32 32 Québec 25 44 Med. Hat 32 55 Saint-Jean 25 45 Battleford 28 48 Halifax 35 50 Ft. Albert 23 29 Charlott'wn 39 44 Saskatoon 28 52 Chicago 39 65 Regina 28 57 St-Paul 38 59

Pronostics pour les différents districts météorologiques de Canada et de la Nouvelle-Angleterre. Vallées d'Ottawa et du Haut Saint-Laurent. — Vents modérés du nord-est; beau; froid. Région des Grands Lacs. — Vents modérés; beau; froid. Baie Georgienne. — Vents modérés du nord-est; beau; froid. Lac Supérieur. — Vents modérés et frais de l'est; plutôt nuageux; froid; averse en certains endroits.

Maritime. — Vents modérés; beau; peu de changement de température. Saskatchewan. — Vents modérés; beau; quelque peu plus froid, ce soir, dans les districts du nord.

Alberta. — Vents modérés; partiellement nuageux; averse dans quelques districts; quelque peu plus froid dans les districts du nord.

Vallée du Bas St-Laurent. — Vents modérés; beau; froid. Golfe, Baie des Chaleurs et Rive Nord. — Vents modérés; beau; froid.

Ouest des Maritimes. — Vents frais et violents; averse en certains endroits. Est des Maritimes. — Beau; froid; pluie en certains endroits.

Les repas à bord des avions d'Air-Canada le jour de l'hallow'een

À l'occasion de la fête de l'Halloween, M. W. Swinden, surintendant général du service des wagons-restaurants du Canada National, qui surveille la préparation des repas servis dans les avions, a fait préparer un menu spécial de premier ordre pour les passagers d'Air-Canada.

Après le coquet, seront servis des côtelettes d'agneau, des cuisses de poulet ou une salade. Le tout sera couronné de tarte à la citrouille et de glaces moulées en forme de citrouille, d'une pomme McIntosh, de petits fours glacés à l'orange et de biscuits décorés d'un chat noir.

OGULNIK

OGULNIK 40 ans de loyaux services MANTEAUX MILITAIRES et UNIFORMES pour l'armée et l'aviation \$50.00 et plus SAM'L M. OGULNIK CO., LIMITED angle Peel et Burnside

Cartes PROFESSIONNELLES AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme AVOCATS et PROCUREURS 112, rue Saint-Jacques

BRAIS & CAMPBELL AVOCATS et PROCUREURS 152 est, rue Notre-Dame - L.A. 8833

JACQUES PATENAUDE AVOCAT 266, rue St-Jacques

GEORGES F. REID AVOCAT 60 ouest, rue St-Jacques - Montréal

OUIMET & NICOL AVOCATS 266, rue St-Jacques

Jacques Vadboncoeur AVOCAT 270, QUÉBEC, RUE ST-JACQUES

JEAN-MARIE NADEAU ANDRÉ NADEAU AVOCATS 159 ouest, Craig - BE. 3031-32

PERRAULT & GADBOIS ARCHITECTES 3706 Van Horne - AT. 5733 - Montréal

LA COUR DES PRISES

Si le pêcheur de mines canadien Bras d'Or a capturé le cargo italien Capo Noli, au mois de juin, c'est surtout à cause de l'ignorance où se trouvaient les marins italiens de notre route fluviale du Saint-Laurent. C'est ce qui a été relaté, hier, devant l'honorable juge Lucien Cannon, siégeant en cour des prises. Le Capo Noli avait levé l'ancre au port de Montréal, le 9 juin 1940, sur un ordre reçu par télegramme de son port d'enregistrement, à Gènes, en Italie. Le 10 juin, l'Italie déclarait la guerre à la France et à la Grande-Bretagne, et ce même jour, le Capo Noli était capturé à Grosse Ile, dans le Bas St-Laurent. L'instruction, hier, devant l'honorable juge Cannon, avait pour but d'établir la preuve officielle que le cargo capturé était de nationalité italienne. Les propriétaires sont la Compagnie de navigation générale de Gènes, qui opère, en temps de paix, la ligne Capa entre les ports de Gènes, de l'Espagne et du Portugal à destination de Montréal et de St-Jean (N.B.).

Les divers témoignages ont établi positivement que le Capo Noli appartenait aux Italiens. Me W. Morin, C.R., représentait le gouvernement canadien.

Avis aux créanciers de la première assemblée sur session

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic, lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite. À défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations. Daté à Montréal, ce 30 octobre 1940.

Saveur plus riche

la bière de bon goût

Les villes sont assujetties au contrat collectif

Le juge Lajoie met la ville de Trois-Rivières à l'amende

Trois-Rivières, 30. (Du correspondant du Canada). — Le juge Léon Lajoie a condamné hier la Ville de Trois-Rivières à \$1 d'amende et aux frais parce que celle-ci ne s'était pas conformée à un règlement du comité paritaire des métiers du bâtiment de la région de Trois-Rivières obligeant les employeurs professionnels à percevoir de leurs employés et à verser à ce comité la demi d'un pour cent des salaires payés.

Ce jugement met fin à une longue controverse au cours de laquelle les municipalités ont prétendu échapper à l'application de ce règlement. Il décide aussi d'une plainte semblable portée contre la municipalité du Cap-de-la-Madeleine.

Dans un jugement fort intéressant, le juge Lajoie fait l'histoire de la loi des conventions collectives de travail, du comité paritaire des métiers de la construction de Trois-Rivières et de ses règlements, pour en venir à la conclusion que le comité paritaire existe légalement ainsi que le règlement de la demi d'un pour cent.

Répondant à la question: "Ce règlement s'applique-t-il à la cité des Trois-Rivières?", il cite les définitions, pour les fins de la loi d'employeur: "Tout individu, société, firme ou corporation qui contracte un louage d'ouvrage avec un ou plusieurs salariés. A ces termes, la cité de Trois-Rivières est visée. Elle l'est également quant à la juridiction industrielle qui comprend "les travaux de construction, de réparation, d'entretien, d'égoût et d'acqueduc". De même pour la juridiction territoriale, le comté de Trois-Rivières y étant explicitement désigné.

"Il est évident, déclare en substance le tribunal que la cité défenderesse est assujettie aux règlements du comité paritaire."

La cité invoquait, cependant, un autre motif, c'est que le procureur général n'avait pas autorisé la procédure. Le tribunal décida, sur ce point qu'un avis semblable n'est requis lorsqu'il s'agit d'une poursuite sommaire.

De plus, poursuit le tribunal, les conseils municipaux ne peuvent prétendre qu'ils sont exemptés de l'application des règlements du comité paritaire. De telles exemptions n'existent que par une décision expresse du lieutenant-gouverneur en conseil.

C'est ensuite que le juge Lajoie condamna la municipalité à payer \$1 et les frais.

Les corporations municipales auront pas obtenu une telle exemption elles seront assujetties à la loi des conventions collectives et aux règlements qui en découlent.

Le juge Lajoie condamna la municipalité à payer \$1 et les frais.

PROPOS FÉMININS

Dans le Monde

La présidente et le comité de l'Aide au Soldat des Fusiliers Mont-Royal recevront à l'arsenal de l'avenue des Pins le mardi 5 novembre de quatre à sept.

Ce matin à huit heures dans l'intimité en l'église Saint-Germain d'Outremont, M. l'abbé Léonidas Desjardins bénit le mariage de Mlle Marcelle Tétrault, fille du docteur et de Mme J.-L.-A. Tétrault, d'Outremont, avec le capitaine Arthur-G. LeBel, fils de M. et de Mme Wilfrid LeBel, décédés. Le docteur Tétrault accompagne sa fille et le colonel Georges LeBel est le témoin de son frère. Après la cérémonie, une réception intime chez les parents de la mariée, avenue Hollywood, réunit les membres des deux familles. Le capitaine et Mme LeBel partent ensuite en voyage.

Les membres du Club Kappa-Gamma donneront leur soirée dansante, ce soir, au Club Canadien.

Mme Arthur Price est rentrée à Québec après avoir passé plusieurs mois à Valcartier.

Mlle Françoise Poliquin passe quelques temps à Québec invitée de M. et de Mme Jean Poliquin.

L'Alliance des Montréalaises donnera son thé-causette annuel le dimanche 3 novembre dans le salon Rose de l'hôtel Windsor.

Mme Jeanne Monty-Handfield et Mme Paul Labelle sont revenues du Lac Rouge où elles ont passé quelques mois.

Ces jours derniers, à neuf heures, en la chapelle particulière de la Cathédrale de Montréal, décorée de glorieux, a été célébré, par M. l'abbé Jacques Papineau, le mariage de Mlle Anna-Marie-Edith Talbot, fille de M. Joachim Talbot, C.R., et de Mme Talbot, décédée, avec le docteur Bernard LaSalle, L. Sc., A., M.V., fils de M. J.-E. LaSalle, décédé, et de Mme LaSalle, de Notre-Dame de Grâce.

Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par M. Arthur Letondal, M. Paul-D. Reinhardt, accompagnant sa nièce et M. Henri Lord était le témoin de son neveu. La mariée portait un ensemble de crêpe de laine sable du désert, un chapeau de velours marron orné d'aiguilles d'ivoire, des accessoires de soie marron et d'alligator et des fourrures de martre de roche, son bouquet de corsage était composé de roses Talisman et de bouvardias; elle tenait un livre d'heures.

Après la cérémonie, il y eut réception chez M. et Mme Paul-D. Reinhardt, avenue Joyce, Outremont, où les salons étaient décorés de chrysanthèmes blancs et or. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage à Québec. Pour voyager, Mme LaSalle portait un ensemble bleu soldat avec chapeau et accessoires marins et parure de kolinsky. Le docteur et Mme LaSalle demeurèrent à la Côte-des-Neiges.

A neuf heures et demie, lundi matin, en l'église de Robertsonville, M. l'abbé David Lambert a béni le mariage de sa sœur, Cécile, fille de M. et de Mme J.-A. Lambert, avec le Dr Rodolphe Talbot, fils de M. et de Mme J.-Arthur Talbot, de Québec. Le Révérend Père Jean-Marie Lambert, O.P., autre frère de la mariée, a célébré la messe. Des palmiers et des chrysanthèmes ornaient le chœur et la nef. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de satin blanc, dont la jupe formait traîne; son voile de tulle illusion, était maintenu sous un bandeau de fleurs d'orange; sa gerbe était composée de lis et de bouvardias. Mlle Aimée Lambert, sœur de la mariée, demoi-selle d'honneur, portait une robe de même style en romalba bleu, une coiffure de plumes d'autruche et une gerbe de chrysanthèmes rouges. La petite Renée LaRoche, nièce de la mariée, était bouquetière. M. Paul Talbot était garçon d'honneur. Le docteur Léo LaRoche, beau-frère de la mariée, M. Charles-H. Talbot, frère du marié, et le docteur L.-Nap. LaRoche plaçaient les invités. Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée. Le docteur et Mme Talbot partirent ensuite pour les Bermudes. Pour voyager Mme Talbot portait un ensemble de lainage brun, un manteau d'écureuil et des accessoires d'alligator.

Première assemblée de la Community Concert Ass., lundi dernier

Drummondville, 30 (Du correspondant du Canada) — Lundi soir, au Manoir Drummond, la Community Concert Association s'est réunie sous la présidence de M. Gault Parker. M. Georges Dalaire, trésorier de l'Association, a présenté le rapport financier de la dernière saison. Ce rapport démontre que la Société a terminé l'année avec un léger surplus. La campagne de recrutement durera toute la semaine. L'an dernier, 295 personnes se sont inscrites.

Mlle Suzanne Fortin a été nommée directrice du comité de recrutement; ses assistantes sont: Mme Gaston Ringuette, Mlle Marthe Montplaisir, Marie-Paule Pinard, Madeleine Ringuette, Pauline Gauthier, Rachel Bétiis, Olive Salmon, Mme Salmon et Mlle Cross.

La Société a ses locaux, ouverts le jour et le soir, la semaine durant, à la chambre 107, Manoir Drummond. On pourra s'y adresser ou y téléphoner pour obtenir sa carte. Dans une causerie, M. R. Keating, organisateur pour le Canada, a fait brièvement l'histoire de la Community Concert Association.

Toute la saveur et la finesse des POMMES DU QUÉBEC **POM-D'OR** JUS de Pommes fraîches écrasées tous les jours. Vendu en bouteilles, en galions ou en tonneaux. FRUITS Inc., 1251, Notre-Dame, Est. Montréal.



Elegante robe de diner bleu alerte à corsage drapé et manches trois-quarts. Un volant plissé au bas de la jupe met de la grâce dans cette toilette aux lignes droites.

La Beauté

Toujours veloutées

Et voici revenue la saison mondaine. Vous êtes invitées, madame et mademoiselle, à prendre le thé ou un dîner chez une amie. Vous portez une toilette bien élégante et qui vous va à ravir. Votre visage paraît à son plus grand avantage parce que vous avez su le bien maquiller.

Mais vos mains dont les extrémités des doigts sont peut-être un peu rouges de teinture, comment sont-elles? Douces et veloutées, blanches et soignées? A vous de répondre. Je connais des femmes qui à cette époque de l'année ont les mains gercées. La température étant assez froide, si après vous être lavé les mains vous n'avez pas la précaution de bien les essuyer vous ne tarderez pas à constater qu'elles sont rougies et rugueuses.

Or vous savez que la beauté ou le manque de beauté de la main sont très apparents. A table vos mains sont en pleine lumière. Si une connaissance vous serre la main, ce geste la met en évidence. Et les hommes remarquent toujours les mains de femmes. Alors, prenez soin de ces bijoux, comme dit la chanson.

Et voici quelques conseils. Vous éviterez facilement les gercures des mains en ayant soin chaque fois que vous les aurez lavées, de les masser avec une crème grasse avant de les sécher très soigneusement.

Pourtant si vous n'avez su éviter cet ennui, achetez des gants de fil blanc, que vous percerez de place en place de petits trous pour l'aération. Avant de vous coucher faites un bon massage avec une crème spéciale pour les mains; puis laissez une couche de cette crème sur vos mains et couvrez avec les gants pour la nuit car ces crèmes spéciales sont pour la plupart gluantes ou grasses. Vous éviterez alors de salir les draps et les couvertures. Ces soins doivent être répétés plusieurs fois par semaine.

Si vos ongles sont cassant ou abîmés par le froid, donnez-leur des bains d'huile chaude, et chaque soir, repoussez un peu les petites peaux qui entourent l'ongle en faisant pénétrer l'huile à la base de l'ongle.

Avec tous ces soins réguliers, il n'y a pas de doute que vos mains garderont, ou retrouveront si elles l'ont perdu, leur velouté si agréable et si attirant.



Un ensemble de dentelle champagne brodée d'une richesse incontestable pour un dîner très chic. La jupe a un léger mouvement de traine et la jaquette est soulignée à la taille d'un ceinturon de crêpe de même nuance.

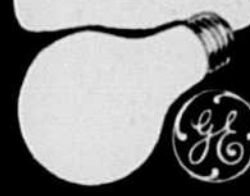
VOUS VOUS ENRHUMEZ?

Dès le premier éternuement, employez cette médication spécialisée—aidez à empêcher les rhumes de se déclarer.

VICKS VA-TRO-NOL

Aidez Vos Yeux à Mieux Vous Servir

AMPOULES EDISON MAZDA



CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

La Couture Chez Soi

Service des Patrons du "Canada"

Cuisinons allègrement

Patron No 9545

Vous aurez certainement du plaisir à préparer les repas pour toute la maisonnée si vous avez la précaution de couvrir votre robe avec l'un de ces charmants tabliers dont nous vous présentons ici deux jolis modèles. Un tablier ne doit pas seulement être une parure. Il doit aussi protéger la robe. S'il est bien attaché en arrière et si le dos est fait de telle sorte que les bretelles puissent tenir en place alors le tablier est parfait. Et les deux illustrés ici ont ces avantages: l'un a une encolure arrondie et l'autre est d'un genre un peu différent.

Le patron No 9545 se fait dans les tailles petite (32-34), moyenne (36-38), grande (40-42) et extra grande (44-46).

La taille petite demande 2 3/8 verges de tissu de 85 pouces de largeur et 2 verges de biais de fantaisie.

Vous pouvez vous procurer ce patron en en faisant la demande au Service des Patrons, Le CANADA, 33, rue Saint-Jacques. Envoyez la somme de vingt sous en timbres-poste canadiens ou par bon de poste. Ayez soin d'indiquer exactement le numéro du patron choisi et le grandeur désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA.



La Cuisine

Gâteaux givrés à l'orange

Mettez 2 œufs non battus dans une tasse à mesurer ordinaire (8 onces liquide). Finissez de remplir la tasse avec de la crème. Brassez et versez dans un bol à mélanger contenant les ingrédients suivants: 1 tasse sucre, 1-2 tasse farine, 3 c. à thé poudre à pâte.

Battez jusqu'à consistance légère, puis versez dans deux moules à gâteau étiqués bien graissés et cuisez environ 30 minutes à four modéré, à 350° F.

Givrez à l'orange. A l'écorce râpée de 1 orange, ajoutez 1-2 c. à thé de jus de citron et 1 c. à soupe de jus d'orange; laissez reposer 15 minutes. Coulez, puis ajoutez graduellement à 1 heure d'œuf légèrement battu. Epaissez avec du sucre à glacer.

Poulet en gelée

Faites tremper 2 cuillerées à soupe de gélatine dans de l'eau froide, puis faites-y dissoudre 2 tasses de bouillon chaud assaisonné. Après refroidissement partiel, enduisez des moules

separés en y versant 2 ou 3 cuillerées à soupe de la gélatine et en les faisant tourner jusqu'à ce que les côtés et le fond soient recouverts. Lorsque cet enduit commence à se durcir, pressez-y 1/2 tasse de piment vert coupé en rondelles, 1/2 piment doux coupé en bandes. Mélangez avec le reste de la gelée 2 tasses de morceaux de poulet, 1 tasse de éleri en dés, 1 cuillerée à thé d'oignon haché, 1/2 tasse de pois verts ou de fèves en gousses cuites, du sel et du poivre au goût, et remplissez les moules. Refroidissez, puis disposez sur un plat avec des bouquets de persil.

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

Nouvelle route aérienne

New-York, 30. — Les Pan-American Airways ont demandé l'autorisation de modifier la route suivie par les avions dans leurs voyages vers l'Amérique. Cette route passerait par l'Afrique occidentale et Porto-Rico.

Réunions

Toutes les jeunes filles qui prêtent leur concours bienveillant pour les banquets aux huitres de l'Institution des Sourdes-Muettes doivent se faire un devoir d'assister à l'assemblée spéciale fixée au samedi 2 novembre à 3 heures précises.

Pas de négligence

Le dicton populaire déclare qu'un bon rhume demande trois jours pour venir, trois jours pour souffrir, trois jours pour guérir.

Le rhume de cerveau sera notablement diminué en employant le formol. En verser quelques gouttes sur de l'ouate et le respirer avec précaution, dès les premiers symptômes de contagion.

Enduire l'intérieur du nez avec de la vaseline camphrée et priser du camphre.

Ces remèdes purement préventifs seront appliqués pour faire avorter le rhume dès que l'on éprouvera la sensation de sécheresse du nez et de la gorge.

Cours de religion

Le lundi soir, 4 novembre, le R. P. Voyer, o.p., donnera son cours de religion au Couvent de Marie Réparatrice, à 8 heures.

Faillant des vertus sociales, son cours aura pour titre: "Bien d'autrui tu ne rendras". Invitation cordiale à toutes les jeunes filles.

JOHNNY HOTFOOT DIT: POUR VIVRE DANS LA "ZONE DU CONFORT" EMPLOYEZ BIEN LE POUVER, AVEC DU COKE LASALLE. AGITEZ MOINS LES GRILLES—RÉDUISEZ LE TIRAGE A UN MINIMUM!

Soupe à l'Oignon • Steak sur planche • Huitres de Shédiac • Palourdes • Homards grillés

VINS -- BIERES -- COCKTAILS

Le **BAR DE LA MARINE**

STE-CATHERINE ET DRUMMOND au-dessous de "Aux Délices"

THRIFT-STOP & SHOP

Valeurs spéciales de fin de semaine

PECHES Tranchées ou moitiés **10c**

AYLMER — Bte de 15 oz.

SOUPE AUX TOMATES CAMPBELL 2 pour 15c

JUS DE POMME ALLEN'S ou SCOTTIAN GOLD 3 pour 25c

POIRES DE CHOIX AYLMEY BARTLETT 2 pour 25c

FARINE D'AVOINE OGILVIE GROS PAQUET 17c

SIROP DE MAIS "CROWN BRAND" 17c

SIROP DE MAIS "CROWN BRAND" 39c

LAIT EVAPORÉ CARNATION, NESTLE ou BORDEN Grosses boîtes 2 pour 15c

CONFITURE Fraises ou framboises avec pectine colorant Pot de 32 oz. **23c**

Merrie England

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

POMMES Panier de 6 pintes (environ 7 livres) **25c**

FAMEUSES DU QUÉBEC

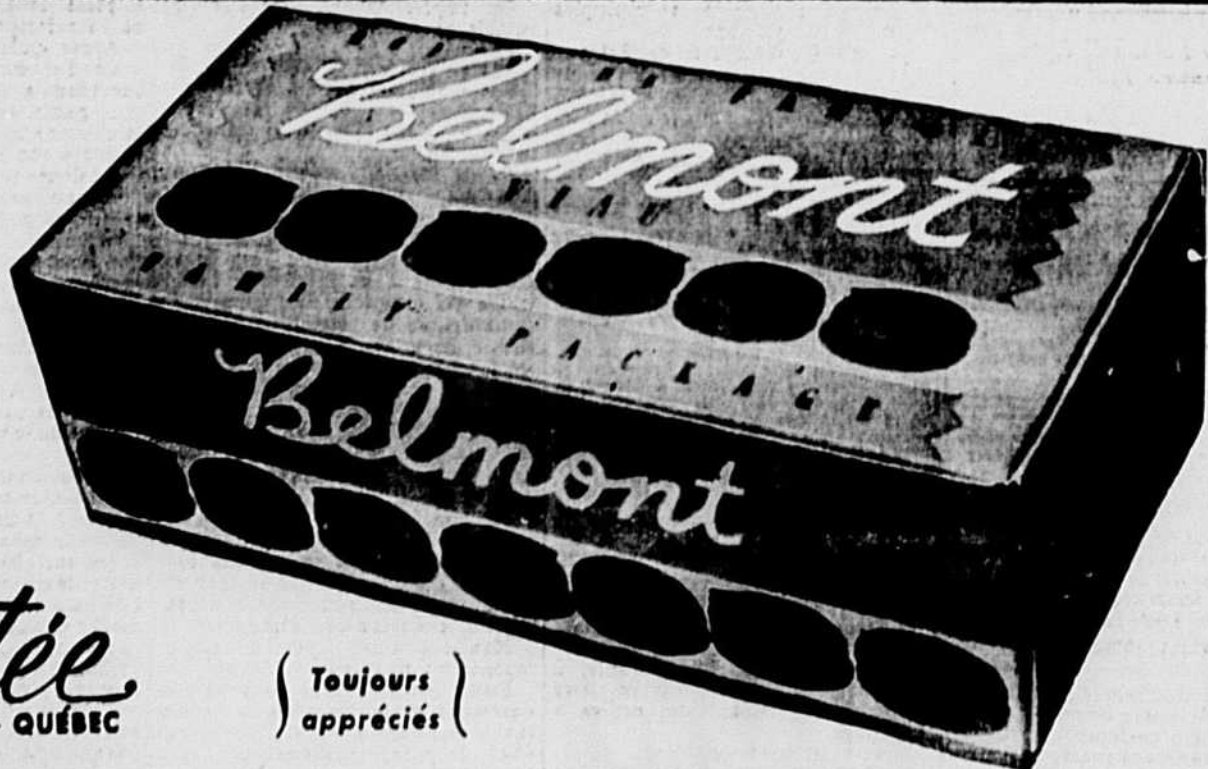
VIANDES DE PREMIER CHOIX

POULETS lb **23c**

FRAIS TUES POUR ROTIR 1 & 2 livres. Valeur exceptionnelle

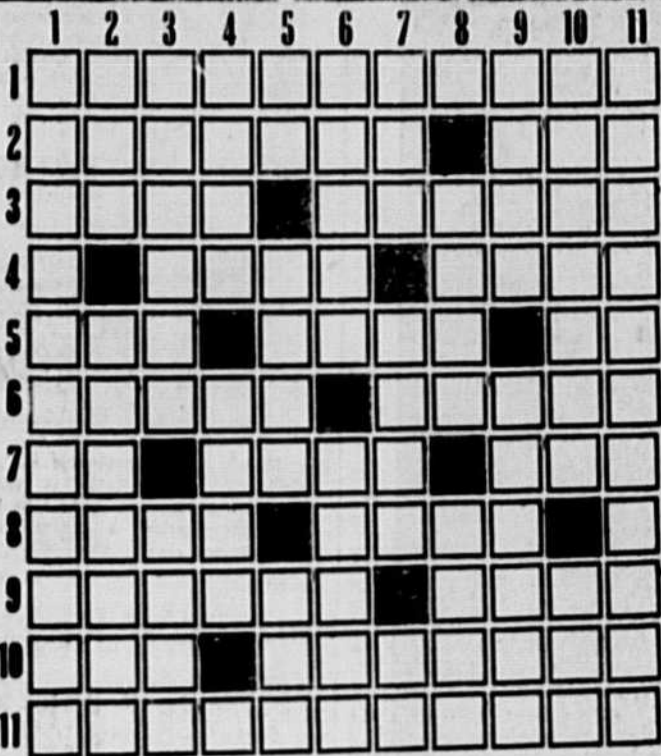
SI vous êtes tentés de manger des biscuits au chocolat, achetez la boîte de famille Belmont, comprenant 78 délicieux biscuits au chocolat. Ils sont toujours mieux accueillis à table que les desserts compliqués.

Gardez-vous toujours à la maison une boîte de biscuits VIAU, car les enfants en raffolent après l'école et le jeu.



ÉCOUTEZ LES "GLOBE-TROTTERS" LES LUNDIS ET MERCREDIS À 6 H. SUR CKAC

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"



HORISONTALEMENT

- 1.— Faire acte de fraternité.
2.— Tissu souple et fin que fait le vannier avec des pailles...
3.— Chef-lieu de canton (Corrèze)...

VERTICALEMENT

- 1.— Ouvriers qui font des flacons.
2.— Naturaliste anglais, né à Black-Notley...
3.— Soudeur de l'acier à du fer...
4.— Soigné, en ordinaire...
5.— Ière conjugaison...
6.— Faire des vers...
7.— Nouveau verbe...
8.— Petite rivière de France...
9.— Existence...
10.— Fille d'Agamemnon...
11.— Qui rassaisant.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT



M. Emile Jacques traite de la pyrale du maïs

A la 147e séance de la Société canadienne d'histoire naturelle

Ces jours derniers, dans l'auditorium du Jardin botanique, eut lieu la 147e séance de la S. C. H. N., sous la présidence de Dr Georges Fréon-taine, président, M. Emile Jacques, Ph.D., phytopathologiste du Jardin botanique, a donné une conférence sur la pyrale du maïs.

La perception de la taxe d'eau à Trois-Rivières

Elle s'est améliorée, dans une certaine période, de plus de 100%

Trois-Rivières, 30. (Du correspondant du Canada) — La perception de l'eau, qui, il y a quelques semaines, alarmait le conseil municipal de Trois-Rivières, s'est considérablement améliorée, au dire du trésorier, M. Jacques Dénéchaud.

Rôle important du traducteur

Dans un pays resté bilingue par la volonté des Canadiens-français

"La traduction est un art aussi difficile qu'ingrat, et le travail du traducteur est rarement apprécié à sa juste valeur, surtout dans un pays où la plupart des employeurs sont unilingues."

M. Vigeant félicite la Société de ses nombreuses initiatives et de la part qu'elle prend au relèvement de la profession en l'organisant et en s'efforçant de faire mieux connaître et mieux apprécier la traduction par sa campagne d'éducation dans les milieux d'affaires.

"La traduction, continua le conférencier, est devenue au Canada une véritable industrie qui fait vivre nombre de gens. Et, phénomène curieux, c'est une industrie qui se fonde sur le nationalisme canadien-français. Si les administrations publiques et les grandes entreprises font traduire une bonne partie de leur publication, c'est uniquement parce que trois millions de Canadiens français s'entendent à conserver la langue française et à réclamer qu'on les serve en leur langue."

"Les traducteurs, dit en terminant M. Vigeant, ont déjà rendu des services à la langue française en contribuant à la diffusion de nombreux termes techniques français et ils continueront vraisemblablement à en rendre: ce ne sera de leur part, quels que puissent être leurs sentiments et leurs opinions, une façon de servir leurs intérêts professionnels bien entendus."

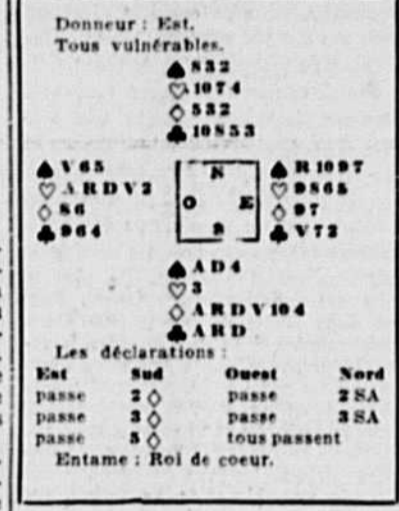
Le conférencier fut présenté par M. Albert Beaulieu, gérant des ventes de la compagnie LaSalle Coke, et membre du Conseil de la Société, et il fut remercié par Mme J.-J. Penverne.

Le Bridge-Contrat

Demande impérative

Sud est prêt à jouer la main à un contrat de manche à carreau même si Nord ne détient aucune bonne carte. La déclaration d'ouverture de deux levées à carreau est correcte et le moindre encouragement du partenaire portera le contrat au chelem.

Malgré son jeu bien pauvre, Nord est tenu de continuer les enchères jusqu'à la manche; sa première réponse renseigne le partenaire, mais celui-ci cherche à obtenir une déclaration de pique et ne demande que trois levées à carreau afin de permettre à Nord d'indiquer une couleur maintenant qu'il a annoncé ne détener aucune levée d'honneur. Nord ne peut se soustraire à son obligation de continuer jusqu'à la manche et doit répondre par trois sans-atout. L'ouvreur demande la manche à carreau et espère que le partenaire aura assez de valeurs intermédiaires pour y mettre le sixième carreau.



Une rentrée très importante. Ouest gagne la première levée et continue de la dame de coeur, mais avant de couper, le déclarant doit réaliser que la seule rentrée probable au mort est le cinq de carreau qui

permettra alors une impasse à pique; le contrat est certainement défait si la main ne peut être passée au mort. Les jeux combinés de Nord-Sud comptent neuf cartes à carreau et si la distribution de la balance des carreaux est égale chez les adversaires, le cinq de carreau est une rentrée sûre. Le déclarant se doit à lui-même et à son partenaire de prendre toutes les précautions possibles pour réussir son contrat de manche. Il lui faudra donc couper la deuxième ronde de carreaux avec une carte honneur et réserver le quatre de carreau pour le cinq du mort et conduire une impasse à pique qui limitera les perdants à un coeur et un pique. Le résultat n'est pas important; la satisfaction d'avoir bien préparé le plan d'attaque est déjà suffisante.

M. Adélar Gagnon décédé à 84 ans

L'hôpital est décédé hier, M. Adélar Gagnon, à l'âge de 84 ans. Le défunt laisse dans le deuil, deux filles, Alexandrine et Yvonne et trois fils, Adélar, ex-gérant de l'Association Ste-Brigitte, président de l'Amicale du 22ème bataillon et président de la Légion canadienne, section des Fusiliers Mont-Royal; Antoine et Aurélien.

Bénédictin du camp de Sorel

Sorel, 30. (Du correspondant du Canada). — Dimanche prochain, 3 novembre, aura lieu, à Sorel, la bénédiction du camp d'entraînement. Mgr Douville, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe, officiera. La journée sera ainsi divisée: messe à 10 h. 30 chantée par M. l'abbé Clairemont, aumônier du camp; à 11 heures, parade militaire dans les rues de la ville; à 11 h. 30, bénédiction du camp; à 12 h. 45, buffet auquel assisteront probablement, l'hon. P.-J. A. Cardin, M. Félix Messier, quelques représentants de la Ville et des officiers.

La Shawinigan Water and Power s'intéresse à l'industrie nouvelle

Trois-Rivières, 30. (Du correspondant du Canada) — La Shawinigan Water & Power a donné à entendre à la Ville de Trois-Rivières qu'elle s'intéresserait à la venue dans cette ville de nouvelles industries. Elle a fait demander, par l'entremise de l'un de ses employés, au surintendant des bâtiments de la Ville, M. H.-E. Germain, ingénieur, le prix de vente et de location de certains édifices comme l'usine municipale, l'arsena Laviolette, l'entrepôt frigorifique, et la bâtisse, qui, celle-là, cependant, n'appartient pas à la municipalité, mais que celle-ci cherche à faire disparaître à cause de son apparence disgracieuse.

récemment eu des représentations de la part de la Chambre de Commerce, celle-ci la pressant de lui expliquer pourquoi elle ne semble pas s'intéresser à la venue dans cette ville de nouvelles industries alors qu'elle travaille à promouvoir l'essor industriel d'autres villes avoisinantes. Les directeurs de la compagnie ont alors affirmé qu'ils désiraient faire tout en leur pouvoir pour favoriser la cité de Laviolette.

Le conseil municipal, prié de fixer un prix de vente ou de location pour les immeubles énumérés plus haut, a demandé au trésorier, M. Jacques Dénéchaud, de préparer un rapport sur la semaine prochaine.

Difficultés budgétaires de Trois-Rivières

Le conseil municipal a devant lui la perspective d'un déficit de \$350,000

Trois-Rivières, 30. (Du correspondant du Canada). Le conseil municipal devra bientôt se mettre à l'étude du budget de l'année 1941 avec la perspective d'un déficit de \$350,000. Un estimé préliminaire a été préparé par le trésorier, M. Jacques Dénéchaud, et soumis aux membres du conseil; ceux-ci se mettront à l'étudier sous peu.

Le budget de l'an prochain causera des ennuis au conseil municipal car le déficit anticipé de \$350,000 ne pourra pas s'effacer par de simples économies et cette année il a fallu obtenir l'autorisation de la législature provinciale pour recourir à des moyens artificiels afin de boucler le budget. C'est ainsi que la municipalité fut autorisée à emprunter une certaine somme et qu'elle fut dispensée de déposer, selon la loi, la somme exigée au fonds d'amortissement.

Le procès de Joseph Myre

Trois-Rivières, 30. (Du correspondant du Canada). — Le juge Léon Lajoie a renvoyé hier une motion de non-lieu de Me Léon Pinsonnault et ordonné la mise en défense de Joseph Myre, camionneur de Montréal, accusé de négligence criminelle à la suite de la mort de Réal Lacoursière, un jeune homme de Ste-Anne-de-la-Pérade. La cause fut ajournée au 6 novembre prochain pour l'audition de la défense.

L'accident dont cette cause est la suite eut lieu le 4 octobre dernier, vers huit heures du soir. La victime et quelques autres jeunes gens venaient de s'engager en automobile sur la route nationale après avoir quitté la propriété de leur père. Leur véhicule se trouvait à l'extrême droite de la route, les roues du côté droit roulant en dehors de la voie pavée. Myre venait à leur rencontre, conduisant un énorme camion pesant avec sa charge 18,300 livres. Le tribunal, ne voyant aucune excuse à l'empêchement du camion sur la gauche de la route pour aller frapper l'auto de Lacoursière, il fut obligé de renvoyer la motion de non-lieu après qu'on lui avait remis une copie de la cause.

Pratique illégale de l'art dentaire

Trois-Rivières, 30. (Du correspondant du Canada). — Le collège des chirurgiens-dentistes vient d'intenter une action pénale de \$100 contre Philippe Poirier, du Cap-de-la-Madeleine, pour pratique illégale de la profession de dentiste.

Savoir plus riche DOW

200 LETTRES-AVION en VITESSE

AIR-CANADA (Trans-Canada Air Lines) VOYAGEURS POSTE AÉRIENNE - MESSAGERIES

Vous avez toute la chance... QUAND VOUS DEMANDEZ LE WHISKY WHITE HORSE

EXTRA Le système à l'huile TIMKEN vous garantit une économie HEATERS LIMITED 1832 ouest rue St. Catherine Fl. 3521

FEUILLETON du Canada Perdu en Mer par M. DE CRISNOY

Lorsqu'il fut ligoté, de multiples questions l'assaillirent: —Dis? Qu'as-tu fait de Stéphane Pletts? —Dis? Qu'as-tu fait de l'enfant? —Dis? Que voulais-tu faire de Jarlier? —Dis donc? Réponds! Assassins! Bandit! Mécrotin!

Un impressionnant spectacle, un terrible spectacle l'attendait. Les mâts, rasés par la tempête, gisaient au travers du pont. Les canots étaient descendus. L'équipage n'était plus là. Les chasseurs pas davantage. L'"Eclair" était abandonné et Kullmann, par un juste retour des choses, était plus misérable encore, sur la goélette dématée, que les jeunes gens voués par lui, dans l'île, sauvagement, à la mort.

Il passa devant ses maîtres et aspira l'air fortement. Après quoi, Treasure gémit. Ce fut étrange, ce gémissement succédant à cette joie. Il gémit, puis, s'arc-boutant dans le chemin, il parut prétendre couper la route aux jeunes gens. Quelques pas restèrent à faire pour découvrir toute la baie.

Il s'était bien dit déjà que, au cours de la tempête, le navire désemparé, les canots avaient pris la mer. Mais il ne réalisait pas encore que le navire pouvait être vide, totalement vide d'hommes.

—Paix, Treasure! lui dit Stéphane importuné par cette obstination. Mais il la mettait toute sur le dépit du chien à revoir le bâtiment où il avait, lui aussi, passé de cruels moments.

Quelques minutes plus tard, le canot touchait la coque. Stéphane l'amarra aux échelons, puis les gravit, après avoir fait passer Max. Ils s'arrêtèrent, anxieux. Pussu les avait suivis, mais, d'un geste, les deux garçons lui avaient imposé silence. Le brave chien semblait maintenant comprendre la situation et retenir jusqu'à son souffle.

Musique-Cinéma-Lettres Radio-Théâtre

Au Samovar



Miles et Ravell, danseurs réputés, qui appartiennent au cabaret Samovar, rue Paul, avec une revue complète, à partir de ce soir, fête de l'Halloween.

Henri Therrien au Luxor Grill



Henri Therrien, aux Etats-Unis célèbre chanteur d'opéra canadien surnommé "The Painter of Songs" et qui fut applaudi pendant plusieurs semaines lors de son passage dans un des nos clubs montrealais, il y a quelques années, sera en vedette dans la nouvelle revue que la direction du luxueux Luxor Grill, situé au coin des rues Mont-Royal et Papineau, met à l'affiche vendredi soir.

Au Vienna Grill



Hal Hartley, chef d'orchestre du Vienna Grill, que le public a le plaisir d'entendre à la radio tous les lundis et vendredis à 10 h. 45, donne beaucoup d'entrain au spectacle spécial à l'occasion de la soirée d'Halloween.

Au His Majesty's



Harry Clark dans l'un des numéros de la grande revue musicale, "New Pins and Needles", qui débute lundi au théâtre His Majesty's.

Au Astor Grill



Ray Marck, chef d'orchestre du Astor Grill, 690, Sainte-Catherine (ouest), vis-à-vis Eaton, qui offre une soirée de gala-surprise à l'occasion de l'Halloween.

MRT
SALLE SAINT-SULPICE
présente
"CE QUE FEMME VEUT..."
avec MADELEINE DAVIS et PAUL GUEVREMONT
En soirée:
les 31 octobre, 2, 3, 4 novembre
En matinée: les 2, 3 novembre
Prix: Matinée: 25c., 35c., 50c.
Soirée: 30c., 40c., 50c.
DE Archambault, MA. 6201
M.T. Francis, MA. 535

ST. DENIS

TERRE D'ANGOISSE
avec GABRIEL
et MAX
MAYOT
et MAITROT
avec
GORLETT
LE FANTOME

CINEMA DE PARIS

DANIELLE DARRIN
CLAUDE DAUPHIN
L'Amour et le Cœur

NORTH WEST MOUNTED POLICE

MADIELEINE CARROLL
L'Y COOPER
LOEWS à l'affiche

PASTOR HALL
à l'affiche

KNUTE ROCKNE
Maker of Men
avec PAT O'BRIEN
à l'affiche

Third Finger Left Hand
MYRNA LOY
avec DOUGLAS
à l'affiche

IMPERIAL
Dernière fois
William Powell - Myrna Loy
"I Love You Again"
avec Shirley Temple
"YOUNG PEOPLE"

"La Flamme" à l'Arcade, samedi

Les Comédiens Associés interpréteront ce drame de Charles Méré

La pièce de Charles Méré "La Flamme" que la troupe des Comédiens Associés présentera au théâtre Arcade samedi prochain et durant toute



JEANNE DEMONS

La semaine, possédée de solides qualités dramatiques et voici ce que disait de cette pièce dans le journal Le Figaro, l'excellent critique français Régis Gignoux. "Le théâtre de Méré est l'opéra même et brûle toutes les préparations pour arriver au sujet et l'embraser. Son incandescence ne commence pas par une fumée, mais par une flamme qui s'allume soudainement comme au courant d'air du lever de rideau. Ce n'est qu'un dévouement que vous trouvez des cendres mélancoliques. Vous tombez en plein basier, car Charles Méré qui passe avec une aisance extraordinaire des situations les plus dramatiques aux scènes d'observations calmes et de psychologie réfléchie, n'est pas un auteur à rechercher un dénouement à effet; il veut trouver de conclusion que dans la vérité. Le jeu serait dangereux pour beaucoup, mais l'auteur de "La Flamme" n'attend pas le dernier acte pour enlever son public. Il emploie dès son exposition et ne lui laisse aucun répit. Il pousse son drame avec une passion de franchise, une sincérité qu'on partage aussitôt."

Pour faire rendre à cette pièce le maximum de sa puissance dramatique, le directeur artistique des Comédiens Associés, M. Henri Letondal a fait appel à des interprètes de première force. Mmes Antoinette Gireux et Jeanne Demons se partagent les principaux rôles féminins tandis que MM. François Rozet, Jacques Catalain et Pierre Durand incarnent avec le talent qu'on leur connaît les héros de cette oeuvre. Auprès d'eux, dans des rôles secondaires on retrouvera les figures connues de la troupe des Comédiens Associés, Mmes Nini Durand, Maggy Belly, Irene Capri, Madeleine Servan, Mme Camille Ducharme, Paul Kingsley, Emile Bouffard, Edouard Monnet, Marc André et plusieurs autres.

Avions payés par la Jamaïque.
Londres, 30. (P.C.) — De nouvelles contributions à l'effort de guerre britannique ont été rapportées hier soir par la British Broadcasting Corporation.

"La Jamaïque a maintenant souscrit assez d'argent pour fabriquer 10 avions, dit la BBC et il ne manque que deux avions pour former une escadrille de la Jamaïque."

Le fonds américain de secours aux alliés a recueilli 56,500 livres sterling (environ 320,000) durant les six dernières semaines pour venir en aide aux victimes des raids aériens à Londres tandis que le comité de Londres a fourni quantité de meubles pour les abris contre les raids.

Helsinki, 30. — Le baron Carl-Gustaf-Erni Mannerheim, âgé de 73 ans, généralissime de l'armée finlandaise durant la guerre contre l'Union soviétique, est gravement malade d'ulcères à l'estomac.

Au Princess

Le film principal à l'affiche du cinéma Princess cette semaine, sera "Haunted Honeycomb", mettant en vedette Robert Montgomery, l'excellent acteur de composition, et Constance Cummings.

Ce film fut tourné aux studios de Londres de la Metro-Goldwyn-Mayer aux premiers mois de la guerre. C'est un film policier, où Montgomery incarne le célèbre limier lord Peter Winsey. Winsey s'était retiré, mais un événement inattendu l'oblige à reprendre ses anciennes fonctions. Un cadavre est découvert dans la cave de sa maison. Il se met aussitôt à la recherche du meurtrier, mais sa méthode est assez différente de celle du policier ordinaire. Il ne porte pas de revolver, ni ne manifeste une grande curiosité. Pourtant, il sait faire parler les gens.

Winsey réussira à résoudre le problème et à découvrir le meurtrier. Enfin, lui et sa jeune femme, pourrissent-ils avoir une lune de miel calme.

"Dr. Kildare Goes Home" passera en second. Lew Ayres, Lionel Barrymore et Laraine Day, seront encore les vedettes de la dernière aventure du sympathique médecin.

"CE QUE FEMME VEUT", CE SOIR, AU M.R.T.

Ce soir, au M.R.T. français, salle Saint-Sulpice, aura lieu la première de "Ce que femme veut...", comédie en trois actes d'Etienne Rey et d'Alfred Savoir. Cette oeuvre dont Lucien Bernard écrivait dans le "Quotidien" de Paris: "Voilà une pièce qui fera la joie de tous les publics, des plus avertis aux plus naïfs" sera représentée les 31 octobre, 2, 3, 4 novembre en soirée et les 3, 4 novembre, en matinée. On y goûtera les jolies trouvailles d'un dialogue brillant et incisif ainsi que la bouffonnerie d'une farce aussi débridée que prestement conduite. Parmi les interprètes, on verra, en vedette, Madeleine Davis et Paul Guevremont. Dans la distribution, notons les noms de Colette Beaulieu, Pauline Lagarde, Yvette Brind'Amour, Georges Duffrene, Gabriel Vignault, Jeannot Cadieux et René Chapat. Pour informations et locations: le M.R.T. français, salle Saint-Sulpice, rue Saint-Denis, MA. 3937.

Au Rio Grill



"Louis et Chérie", une des principales attractions à l'affiche du grill Rio, 1821 rue Mont-Royal (est), en vedette toute la semaine avec l'incomparable ténor montrealais Roger Doucet, dans une revue tout à fait nouvelle à l'occasion de l'Halloween.

"La vraie France reste intacte"

New-York, 30 (P.C.) — L'âme et l'esprit de la France restent intacts lorsque la conquête allemande, parce que l'esprit français est une forteresse qu'aucune blitzkrieg ne peut détruire, a dit André Maurois.

Maurois a parlé des derniers jours de la France libre. Il rappela que le jour où les Allemands sont entrés dans Paris, il se rendit au palais de Buckingham voir la reine Elizabeth qui voulait exprimer à un Français

Au Cinéma de Paris

Le charmant film de Danielle Darrieux "Battement de Cœur", actuellement à l'affiche du Cinéma de Paris, connaît depuis sa mise à l'affiche samedi dernier un succès étonnant. A chaque représentation la direction s'est vue dans la pénible obligation de refuser du monde faute de place.

Pareil succès n'étonnera personne. Danielle Darrieux compte des milliers d'admirateurs et admiratrices et ses films sont toujours très courts. Or, il y avait longtemps que nous n'avions pas eu de film de cette délicate artiste qui incarne si bien le pétillant esprit parisien. De plus le film est extrêmement original. Pensez donc Danielle joue le rôle d'une pickpocket qui se fait prendre à voler la perle de Son Excellence l'ambassadeur André Laquet. C'est le point de départ de l'aventure qui finira par un joli mariage d'amour car Danielle se découvre tout à coup non plus voleuse mais amoureuse de Claude Dauphin. Il n'en fallait pas plus direz-vous. Evidemment.

Au Capitol



Edward G. Robinson et Edna Best dans "A Dispatch From Reuter's", film qui raconte la vie du fondateur de l'agence de presse britannique.

LAURITZ MELCHIOR VIENDRA A MONTREAL

MM. Béque et Payne annoncent pour le vingt-cinq novembre prochain la venue du grand ténor danois Lauritz Melchior qui inaugurera la deuxième saison des Concerts de Montréal. Melchior chante seul tous les grands rôles wagnériens depuis dix ans, tant au Metropolitan qu'à Covent Garden et à Paris.

Alexandre Brailowsky, le pianiste russe, viendra au deuxième concert de cette série le 3 février et la célèbre chanteuse noire Marian Anderson reviendra clôturer la saison le 31 mars.

Canadiens 100%: associez votre sort à celui du pays. Soucrivez aux Certificats d'épargne de guerre, c'est travailler au but commun à la victoire.

Au Capitol

"A Dispatch From Reuter's", le film qui présentera demain le cinéma Capitol, pourrait avoir comme sous-titre: "Biographie de l'homme qui savait présenter la nouvelle". En effet, c'est toute la vie de Julius Reuter qui est racontée dans ce film, l'homme qui créa l'agence de presse britannique.

L'action se déroule de 1833 à 1855, suivant le héros d'Aix à Bruxelles, à Paris, à Londres, à New-York et Washington et, enfin, à Londres encore. Plusieurs personnages qui firent l'histoire apparaissent au cours de l'action: Louis-Napoléon, Abraham Lincoln, Delane, le grand directeur du London Times, et une douzaine d'autres.

Reuter a débuté modestement à Bruxelles, où il se servait de pigeons voyageurs pour faire parvenir les nouvelles à sa ville natale, Aix. Plus tard, il utilisera le télégraphe et, de ce moment, commencera sa renommée.

Reuter connut un grand nombre de difficultés, en particulier lorsqu'il annonça le premier la nouvelle de l'assassinat de Lincoln. On crut à une fumisterie, et Reuter faillit être emprisonné.

Edward G. Robinson incarnera Reuter.

Au His Majesty's

La grande revue "New Pins and Needles" prendra l'affiche au théâtre His Majesty's, lundi prochain, le 4 novembre. Les mêmes artistes, qui assurèrent à ce spectacle son extraordinaire succès à New-York, viendront à Montréal.

Cette revue, mise à la scène par le Théâtre du Travail, a tenu l'affiche durant trois ans, subissant parfois quelques modifications. Mais dernièrement, on a complètement renouvelé les scènes, et c'est une version entièrement différente de celle que les Montréalais ont pu voir en janvier 1939, que le His Majesty's présentera.

Harold J. Rome a écrit la musique et les paroles des populaires chansons et "New Pins and Needles", les sketches sont de Joseph Schrank et les costumes de S. Syrjala. Robert H. Gordon a dirigé.

A la tête de la distribution, se placent Harry Clark, Jean Nicita, Berni Gould et Ella Gerber. Wally Castallano, Daniel Mann, Don Meyer, Ida Mandel, Elise Bregman et Murray Modick tiendront les rôles secondaires.

L'horaire des spectacles

CAPITOL	"Pastor Hall" 10 h. 20, 1 h. 22, 4 h. 14, 7 h. 05, 9 h. 55.
"Slightly Tempted" 12 h. 07, 2 h. 59, 5 h. 51, 9 h. 58.	
PRINCESS	"Knute Rockne" 10 h. 15, 1 h. 11, 4 h. 03, 6 h. 55, 9 h. 47.
"Father Is A Prince" 11 h. 55, 2 h. 45, 5 h. 40, 8 h. 32.	
ST-DENIS	"Le Fantôme" 12 h. 42, 3 h. 26, 6 h. 10, 8 h. 54.
"Terre d'angoisse" 1 h. 14, 3 h. 58, 6 h. 42, 9 h. 26.	
CINEMA DE PARIS	"Battement de Cœur" 12 h. 12, 2 h. 54, 4 h. 56, 7 h. 18, 9 h. 40.
LOEWS	"North West Mounted Police" 10 h. 39, 1 h. 22, 4 h. 05, 6 h. 48, 9 h. 31.
PALACE	"Third Finger Left Hand" 10 h. 00, 12 h. 24, 2 h. 48, 5 h. 12, 7 h. 26, 10 h. 00.

Au Princess



Robert Montgomery et Constance Cummings, les vedettes du film policier "Haunted Honeycomb".

Au Palace

La direction du cinéma Palace annonce qu'elle gardera à l'affiche une seconde semaine, la comédie "Third Finger, Left Hand". Le titre de ce film peut paraître étrange, mais on ne le pas choisi au hasard.

En effet, on a fait des recherches pour savoir pourquoi l'on porte la bague des fiançailles au troisième doigt de la main gauche. Macrobius dans ses "Saturnales" révèle que les anciens croyaient qu'un nerf ou une veine reliait directement ce doigt au coeur, et l'auteur ajoute: "Voilà pourquoi le fiancé met la bague à ce doigt de sa fiancée, parce qu'il est le messager du coeur". Mais les coutumes ont varié, car en Angleterre, au dix-septième siècle, la bague se portait au pouce.

Cette histoire explique le titre et un peu le sujet du film, car les complications et la comédie commencent du jour où l'héroïne, Myrna Loy, se met à la recherche d'un époux docile. Elle le trouve en Melvyn Douglas, un souriant jusque là désagréé, Douglas est doux comme un agneau, mais il n'en reste pas moins un homme qui a assez de vanité pour résister au caprice de sa femme autoritaire. La lutte s'engage, une lutte d'époux, ce qui n'est pas peu dire.

Belle générosité

Londres, 30. — La femme de Garfield Weston, philanthrope d'origine canadienne et membre du parlement britannique, a donné naissance à un fils, aujourd'hui. L'enfant est né à la résidence de Weston, à Whittington, près de Marlow. Il est le sixième enfant. Il est déjà six filles et deux garçons.

Weston, manufacturier de biscuits, a fait la charité sur une haute échelle. Ainsi, tout dernièrement, il contribua à l'effort de guerre par un don de 17 spittres et de quantité de radios à l'usage des troupes canadiennes en Angleterre.

Au Saint-Denis

La direction du Saint-Denis est heureuse d'annoncer qu'elle se rend à la demande du public en mettant à l'affiche samedi prochain le film populaire, l'opérette tant aimée, "Il est charmant".

Opérette splendide, aux airs variés, nombreux, faciles à retenir, défendue par les artistes populaires: Henri Garat, Meg Lemonnier et Rachel Carley, cette fameuse chanteuse si populaire à la radio américaine.

Ce trio est naturellement supporté par une distribution de valeur. Mais ce qui compte le plus dans "Il est charmant", ce sont les chansons que la radio et le disque ont rendu si familières aux cinéphiles.

Henri Garat et Meg Lemonnier forment le couple idéal pour ce genre de spectacle parce que tous deux sont des chanteurs et des comédiens de belle carrière. Si l'on connaît quelques-unes des chansons de cette opérette il n'en est pas moins vrai que l'on voudra aussi connaître les circonstances et l'action qui les provoquent. Le scénario est très original et les surprises de tous genres abondent.

Le second film, "Une poule sur un mur", nous jette dans la haute comédie. Cela ne peut faire aucun doute lorsqu'on sait que Pierre Larquay, Jules Berry, Saturnin Fabre, Monique Rolland et Christiane Delyne sont de la partie avec plusieurs autres bons comiques.

La fête aux huîtres annuelles des aveugles

La grande fête aux huîtres annuelle de l'Association canadienne-française des aveugles réunissait, samedi dernier, tous les amis de l'oeuvre. Cette année, l'organisation était sous le patronage de Me Paul Gauthier, député de Laurier à l'Assemblée législative.

On remarquait dans la salle: Me Paul Gauthier, M. Jean-Marie Savignac, président du comité exécutif; M. J.-C. Rancourt, président de l'Association des hommes d'affaires du nord; M. J. Héu, secrétaire de l'Association libérale St-Denis-Dorion, et M. V. Bédard, surintendant des listes électorales.



Halloween

DINER SPÉCIAL
75¢ en montant De 6 P.M. à la fermeture

"BRIGHT BREEZY REVUE"

DANSE CONTINUELLE
ARMAND MEERTE et son orchestre

SURPRISES — BALLONS
Pas de frais de couvert — Pas de minimum

The Esquire

1224, RUE STANLEY
Réservations : LA. 6700

FÊTEZ GAIEMENT

1^{er} HALLOWEEN

dans nos

CAFÉS MONTRÉALAIS

— CE SOIR —
'Halloween'

Souvenirs — Surprises
REVUE SPÉCIALE

Mettant en vedette
★ KELLY HAYES
★ MITCHELL - RAYBURN
★ VI-VI - AUSTIN
★ JACQUELINE DAUVILLE, M.C.
★ WALLY DRAKE et son orchestre

BIERES et VINS
pas de frais de couvert

LION D'OR
1076 EST, RUE ONTARIO
Pour réservations: CH. 0180-9618

Samovar est fier de présenter

Commençant le **SOIR DE L'HALLOWE'EN**

UN NOUVEAU SPECTACLE DE CABARET LES VARIETES CONTINENTALES

• NITZA et RAVELL • danseurs de renom
• FERNAND FERRAR • sensationnel jeune interprète de la danse moderne secondé par de brillants artistes

Mettant en vedette

JACK NORTON et sa Symphonie "Swing" un ensemble musical qui, par son dynamisme et son brio, sera toute une révélation pour les Montréalais.

DINER \$1.25 PAS DE FRAIS DE COUVERT
1424 rue Peel Marquette 8975

¶ Ce soir les principaux cafés de la métropole fêteront gaiement l'Halloween. Ces établissements choisis vous invitent par les réclames publiées dans cette page à célébrer cette fête traditionnelle.

¶ La température d'automne n'est pas toujours plaisante. Mais en retour la nature nous offre ses plus beaux paysages. C'est, comme le printemps, une saison de transition, à la veille des réunions de l'hiver. L'automne a cependant, lui aussi, ses réjouissances, comme celles de l'Halloween que nous célébrons ce soir le 31 octobre.

¶ Il n'entre pas dans le cadre de cet article de faire l'histoire de l'Halloween dont l'origine, d'ailleurs, se perd dans la nuit des temps. Disons cependant que l'histoire parle des feux de joie des druides allumés pour célébrer l'arrivée de l'automne. Maintes légendes entourent cette fête et c'est pourquoi les décors en vogue à cette occasion représentent tantôt de vieilles sorcières, tantôt des squelettes humains. Il faut dire cependant que les réjouissances de l'Halloween n'ont rien de macabre.

¶ Chacun des établissements dont il est ici question s'apprête à vous recevoir de royale façon. Vous vous amuse-

rez, car l'atmosphère y est gaie et des divertissements particuliers ont été préparés pour cette circonstance.

¶ Les devoirs que nous impose la guerre ne nous interdisent pas une gaieté de bon aloi. La fête de l'Halloween nous invite à nous divertir, à oublier un instant nos tracasseries dans la joie et l'exubérance d'un soir . . .

Célébrez l'Halloween **CE SOIR**
SPECTACLES — SURPRISES

RAY MARKS et son orchestre de Swing
Une soirée de gala que vous n'oublierez pas

BIERE - VIN

ASTOR GRILL

Réservations: LA. 4896 - 690 Ste-Catherine O.
Pas de frais de couvert Vis-à-vis Eaton

CHEZ MAURICE
1244 RUE STE-CATHERINE O.
RÉSERVATIONS: MA. 4114

FÊTEZ L'HALLOWE'EN!
DU PLAISIR EN PLEIN

16 - Très jolies choristes - 16 2 — ORCHESTRES — 2
DANSE SANS ARRÊT

★ **UNE REVUE JOUÉE** par des ÉTOILES ★
★ COLLETTE LYONS "Étoile de la scène et de l'écran"
★ LES D'IVONS "Étoiles de la danse"
★ Jimmy LAING "Danseur de "Swing"
★ CLARE ELPKICK et VICKI LAWSON "Reines du salon à cocktail"
3 productions de "BOOTS" McKENNA

★ GEORGE SHELLEY "Étoile du R.K.O."
★ MURRAY and DEAN Nouveautés musicales
★ Harry GELFAND Rumba et Tango

DINER — 6 à 10 p.m. \$1.25
et le spectacle entier

JAMAIS DE FRAIS DE COUVERT

CE SOIR au HALLOWEEN

CAFÉ LOUIS
CABARET DANSANT
REVUE SPÉCIALE

sous la direction: JULIETTE SYLVAIN et orchestre de LEE BURKE

1845 est, Ontario
A l'entrée du pont Jacques-Cartier
RESERVATION: CH. 0365

★ BALLONS
★ SURPRISES
★ BIÈRE
★ VIN
★ REPAS

Luxor

CE SOIR — Célébrez L'HALLOWE'EN
Au Plus Spacieux Grill de Montréal.

SURPRISES — BALLONS — SERPENTINS

GRAND SPECTACLE DE CHOIX
Commençant Vendredi Soir

Le célèbre chanteur d'Opéra Un et le seul surnommé "Painter of Song"

HENRI THERRIEN
Assisté de Mme Therrien. Aussi

Une revue complète, la meilleure en ville

STAN WOOD
et ses 10 musiciens

BIÈRE • VINS • REPAS

Jamais de frais de couvert
Mont-Royal et Papineau

RESERVATIONS : AM. 7651

HALLOWE'EN

CE SOIR
SURPRISES

Rendez-vous, au Populaire

HOTEL VANDA
PONT-VIAU

★ VAUDEVILLE
3 représentations chaque soir
Sous la direction

• Geo. LANDRY, Maître de cérémonies
Johnny LAURENDEAU et son orchestre

★ BIERES et VINS
COUVERT GRATIS

EL MOROCCO
Soirée Halloween
SURPRISE POUR TOUS

3 — Vaudevilles — 3

Mettant en vedette
BERT GILBERT,
comédien favori du Broadway

PAS DE FRAIS DE COUVERT — PAS DE MINIMUM
1433 Mansfield Réservations: HA. 0345

HALLOWEEN

RIO-GRILL
Présente pour cette occasion une

REVUE Plus considérable et intéressante

Mettant en vedette l'inoubliable **ROGER DOUCET** célèbre chanteur et autres artistes renommés

le tout sous la direction de l'agréable musique de **ROLLY LACHANCE** ET SON ORCHESTRE

★ Surprises -- Ballons -- Serpentina
★ REPAS -- BIÈRE -- VIN -- DANSE

Une soirée que vous n'oublierez jamais

1821 EST, MONT-ROYAL Angle Est Papineau Réservations: FR. 9545 - CH. 0512 PAUL LORTIE, gérant

HALLOWEEN

CE SOIR au HARLEM
de Montréal

Une soirée traditionnelle

ST-MICHEL

Présente — Sous la direction de **ROSCOE DYLA, M.C.**

"Halloween Parade"
Mettant en vedette

★ LES SIX HARLEM GIRLS ★ YOUNG MATTHEWS
★ WALTER RITCHESON ★ SALLY GODING
ANDY SHORTER et son orchestre de Swing

SOUVENIRS — SURPRISES — BALLONS — PLAISIR

Jamais de frais de couvert ou de minimum

770 De La Montagne
Réservations : Fitzroy 7843

RESERVEZ VOS TABLES DES MAINTENANT AU VIENNA GRILL

POUR CE SOIR

L'HALLOWE'EN

CADEAUX — SURPRISES — SERPENTINS

HAL HARTLEY et son orchestre (12 musiciens)
SYLVIA D'ARVILLE, M.C.

1964, rue STE-CATHERINE Est — FR. 0480 — CH. 0477
Jamais de charge de couvert ou minimum



Le "Bras d'Or" est-il perdu?



Voici le transbordeur canadien "Bras d'Or", qui fut longtemps en service sur le Saint-Laurent et que la Marine canadienne a converti en patrouilleur auxiliaire. On sait que c'est le "Bras d'Or" qui a capturé, au large du Bic, le 10 juin dernier, le cargo italien "Capo Noli".

On recherche un navire canadien dans le golfe

Le pêcheur de mines "Bras d'Or" est en retard de neuf jours — Il navigait dans la tempête, le 19 octobre dernier — Le navire porte 29 officiers et marins

Ottawa, 20. (P.C.) — Des avions et des navires recherchent aujourd'hui, dans le golfe St-Laurent démonté par la tempête, le pêcheur de mines "Bras d'Or" aperçu pour la dernière fois, le 19 octobre. Le navire, commandé par le lieutenant Charles Hornsby, d'Halifax, porte vingt-neuf officiers et marins.

Les quartiers généraux de la marine ont averti, hier, "les parents des marins que le "Bras d'Or" est en retard de neuf jours, mais que les recherches pour retrouver le pêcheur de mines se continuent".

Bien que les messages de la marine n'indiquent pas que les hommes soient morts, les autorités navales craignent le pire pour l'équipage du navire qui, au mois de juin, avait capturé le cargo italien "Capo Noli" dans le Saint-Laurent.

La déclaration de la marine précise que le "Bras d'Or" opérait dans une région balayée par la tempête. Le navire quitta Clarke City, Québec, le 18 octobre. Il fut aperçu près de Gaspé, le jour suivant, naviguant sous la tempête de neige. Depuis on n'en a plus de nouvelles. Il est vrai que les navires n'envoient pas de messages en temps de guerre, mais il est en retard de neuf jours à son point d'arrivée.

Le H.M.C.S. Bras d'Or quitta Clark City, P.Q., le 18 octobre dernier pour se rendre à Sydney, Nouvelle-Ecosse. On n'a reçu aucune nouvelle du navire depuis cette date. Les officiers de bord d'un navire marchand nous rapportent qu'ils ont vu le Bras d'Or à l'entrée de la baie de Gaspé à 3 a.m. le 19 octobre dernier. L'aviation et la marine poursuivent des recherches intensives dans le but de localiser le vaisseau. La température a été très mauvaise dans la région où opérèrent le Bras d'Or; le vent et la neige ont rendu la navigation très difficile. On continuera les recherches jusqu'à ce qu'on retrouve le navire ou qu'on le constate définitivement perdu.

Le lieutenant Charles Avery Hornsby, R.C.N.R., est l'officier commandant du Bras d'Or. Il naquit à Sunderland, en Angleterre, le 11 février 1896. Après de longues années d'expérience dans la marine marchande, il obtint ses brevets d'officier de bord à l'âge de 21 ans. Il fut affecté à la Marine Royale canadienne le 6 octobre 1939. Il devint officier commandant du H.M.C.S. Bras d'Or le 26 avril 1940. Le lieutenant Hornsby servit aussi à bord des H.M.C.S. Gaspé et Fundy et dans quelques établissements de notre base navale à Halifax.

Peu de temps après que l'Italie eut déclaré la guerre, en juin dernier, le Bras d'Or, sous la direction du lieutenant Hornsby captura le navire marchand italien, Capo Noli, dans le Golfe du Saint-Laurent. L'équipage échoua le Capo Noli sur les rives de l'île du Bic, environ dix milles à l'ouest de Rimouski, après avoir vainement essayé de saborder le navire. On fit monter les Italiens à bord du dragueur de mines pour ensuite les livrer à la Police Montée Royale canadienne. Le Bras d'Or est un dragueur de mines canadien au début du 15 septembre 1939. Il était au service autrefois du ministère du Transport. Le Bras d'Or est un navire de 113 pieds et six pouces de longueur, une largeur maximale de 23 pieds six pouces; un tonnage de 231 tonnes, un triant d'eau de 14 pieds et un rayon de croisière de 2000 milles. Il porte un armement assez considérable.

Liste des membres de l'équipage du Bras d'Or et de leurs proches

- M. E.-J. Pelletier, dont l'épouse, Mme Noëlle Pelletier, demeure à 2242 Desjardins, Montréal.
Lieutenant Malcolm Cumming, dont l'épouse, Mme Lilian Osborne, demeure à 683, avenue Osborne, Verdun, province de Québec.
M. H. J. Ruel, dont le père demeure à 12 Sainte-Ursule, Québec.
M. G. P. Burton, dont l'épouse, Mme Marie Burton, demeure à Ste-Luce, comté de Rimouski.
M. John J. Stasin, dont la mère, Mme Mary Stasin, demeure à 7015, avenue Bloomfield, Parc Extension, Montréal.
M. M. Watson, dont l'épouse, Mme Margaret I. Watson, demeure à 1335 Laviolette, Trois-Rivières.
M. H. J. Jones, dont l'adresse de son épouse est a/s du Restaurant Rieux, Rimouski-Est, Rimouski.
M. William D. Keating, dont la mère, Mme Mary Keating, demeure à Grosse Ile, Îles de la Madeleine, province de Québec.
M. George Brenton, dont la mère, Mme David Brenton, demeure à Port aux Basques, à Terre-Neuve.
M. I. B. Korning, dont le père, M. Sigurd Korning, demeure à 337 Notre-Dame, Saint-Lambert, province de Québec.
Le lieutenant C. A. Hornsby, dont l'épouse, Mme Norah Hornsby, demeure à 7, Columbia Place, Halifax.
M. E. R. Conrad, dont l'adresse de son épouse est Casier postal 69, Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.
M. H. Murphy, dont l'épouse est Mme Elisabeth Murphy, Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

Souscriptions pour l'Hôpital Sainte-Justine

- \$500.00—Beaubien, Mme L. de G.
\$251.75—Commission des Liqueurs.
\$225.70—Quête à l'église St-Viateur.
\$125.00—Engineering Products of Canada Limited.
\$109.82—Quête à l'église St-Jean Berchmans.
\$100.00—American Can Company; Crédit Foncier Franco Canadien; Dominion Oil Company; Linoleum Co.; Dupont Frères Limitée; Gougeon, J. Maxime; Lavalée, Wilfrid.
\$97.60—Engineering Products of Canada Ltd. (Employés).
\$72.25—Quête au Théâtre St-Denis.
\$55.00—Quête à l'église St-Citment.
\$50.00—Acme Glove Works Ltd.; Building Products Ltd.; Canadian Pattern and Wood Working; Dominion Textile Co.; Dominion Corned Lard and Valois; Whitney, Mme S. M.
\$25.00—Ayerst, McKenna & Harrison; Associated Textile Co.; Anonyme; Bartram R. W. Limited; Canadian Liquid Air Co. Ltd.; Dominion Gaiter Mfg.; Galt, Canada; Wilfrid; Guarantée Tool Co. Ltd.; Hogg, Geo.; Hôtel Windsor; Jenkins Bros Limited; Lowrey; Walter M. Ltd.; McMillan, J. T.; Metal Industries Inc.; Potash, Sam; Produits Alimentaires Catelli Ltd.; Williams & Wilson Limited.
\$22.17—Quête à l'Hôtel LaSalle.
\$20.00—Beaugrand, Sénateur Elie; Duval Motors Ltd.; Leprieux Company Inc.; Lyman Tube & Supply Co. Ltd.; St. Louis Bedding; Walker James; Hardware Co.
\$12.50—Beaver Cloak Co.
\$10.00—Benalack Lithographing & Printing Co. Ltd.; Boulé, Joseph; British American Silk Mills Ltd.; Adlam Tool & Supply; Canada & Dominion Sugar Co. Canada; Canadian Automatic Tool Co. Ltd.; Climon Life; Comfort Kimona & Dress Mfg. Co.; Daoust, Joseph; De-champs, Albert; Day, Mme Jean; De-lacour, Docteur S.; Dumais, Armand J.; Francoeur, Louis; Gagnier, Docteur et Mme L. A. A.; Garneau, Léon; Grégoire, J. O.; Hébert, J. Alfred; Houser, Elwood B.; Inter City Baking Co. Ltd.; Jones Ltee; Lalonde, Roger; Laurence Henri; Lemoyne, L. Ernest; Leduc, Docteur S.; Roy, J. Ubald; Brière, Roger; Canadian Hoosier Engineering Co.; Classic Silk Underwear Reg'd; Cohen, Lawrence; Consolidated Plate Glass Co. Can. Ltd.; Constant, J. Adélar; Cornell, C. R. Ltd.; Danse-reau, Mme Pierre M.; David, Honor-able A.; Desjardins, J. Laurent; Doucet, E.; Durand, Docteur Martial; Freed-man Company; Gagnon, P. A.; Garcke-Laberge Ltee; Gosselin, Mlle Armandine; Hodgest & Letreau; Huard, J. E. Limitée; Imprimerie Economique; Industrial Leather Co. Ltd.; Lacoste, Alexandre; Landreault, Mme G. Laird, J. C.; Lebeuf, C.; Leonard Fish-eries Limited; Les Ingénieurs Associés Ltee; Létourneau, J. A.; Lynes, J. P. Major, Docteur et Mme Willie; Mal-

Anniversaire de Notre-Dame de la Merci

Cet hôpital a fêté son huitième anniversaire, le 29 octobre. Le 29 octobre 1932 avait lieu l'ouverture de l'hôpital Notre-Dame de la Merci, 667 ouest Boulevard Gouin. C'est-à-dire il y a 8 ans. A cette date il n'y avait que 59 malades ou hospitalisés sous les toits de cette institution, tandis qu'après huit années le nombre se chiffre à environ, 600. Un autre fait intéressant, c'est qu'il a eu depuis l'ouverture 5,500 admissions. La Communauté des Frères Hospitaliers de St-Jean de Dieu qui compte aujourd'hui environ 130 Religieux incluant: Profes, Persévérants, Novices, Postulants et Aspirants, n'avait à l'ouverture qu'une douzaine de membres.

Tout ceci démontre bien l'importance et l'augmentation constante de cette institution en un si court laps de temps.

L'Hôpital de Notre-Dame de la Merci est une institution s'occupant exclusivement d'oeuvres de charité où les portes sont toujours ouvertes pour recueillir les pauvres malades de toutes conditions et de tous les âges, et surtout, les plus infirmes. Il faut donc réaliser qu'un plus des soins médicaux et chirurgicaux qu'il faut pourvoir le plus souvent à procurer les vêtements nécessaires à ceux qui ont l'avantage de se rétablir.

Aujourd'hui avec les deux ailes additionnelles récemment construites pour agrandir l'hôpital et toute l'installation moderne qui a été faite en ces dernières années, nous pouvons ajouter sans crainte que cet hôpital fait honneur à la ville de Montréal et, en tout temps, a toujours un si grand besoin de telles institutions.

Ce qui a pu permettre aux Frères d'obtenir de tels résultats en un délai aussi court c'est bien le dévouement constant et la générosité inlassable des Bienfaiteurs et Bienfaitrices des Oeuvres de Notre-Dame de la Merci qui se sont toujours montrés et sont toujours prêts à porter leur précieux concours si généreusement quand il s'agit de soulager les pauvres. Un progrès aussi rapide nous croyons pouvoir le dire n'est jamais vu et cela encore une fois, prouve bien la sympathie que cette institution a su s'attirer de la part de la population de Montréal comme des environs, et nous ne pouvons que souhaiter que l'Hôpital de La Merci continue dans l'avenir sa marche ascendante afin de pouvoir secourir et soulager le plus grand nombre que possible de malades et de pauvres infortunés.

Le Genièvre Double Action

Advertisement for Gin de Kuyper featuring a bottle of gin and text: 'Le véritable saveur de Hollande fait du Gin de Kuyper le Gin-Genièvre qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier. 10 ONCES, \$1.05. 26 ONCES, \$2.40. 40 ONCES, \$3.45. MAISON FONDÉE EN L'AN 1675.'

Sauvons la vie de nos enfants

Advertisement for a child's life-saving device, showing a child and text: 'A première vue les instruments illustrés ci-dessus peuvent vous paraître bizarres, mais ils le sont. Ce sont les instruments que l'on emploie à l'hôpital Sainte-Justine pour l'examen interne des bronches ou des conduits de la respiration. A travers les tubes que l'on voit ci-dessus, le chirurgien fait passer des pinces pour extraire les objets avalés par les enfants, couper les tumeurs, aspirer les abcès et traiter les bronchites.'

l'horaire d'aujourd'hui à la radio

Table of radio schedules for CBF, CBM, CKAC, CFCF, and CHLP, listing programs and times for October 31st.

l'horaire d'aujourd'hui à la radio

Table of radio schedules for CBF, CBM, CKAC, CFCF, and CHLP, listing programs and times for November 1st (Vendredi).

Advertisement for M. Ralston, a veterinarian, with text: 'M. Ralston est reparti hier soir pour Ottawa. Il a terminé son voyage d'inspection des défenses de l'est. Moncton, N.-B., 30. (P.C.) — Le ministre de la défense nationale, l'hon. L. P. Ralston, a déclaré, ce soir, avant son départ pour Ottawa, qu'il avait été "très impressionné" par les préparatifs de défense exécutés dans les provinces maritimes. Le ministre a fait un voyage d'inspection dans trois provinces de l'est. "Je suis extrêmement content de ce que j'ai vu durant ce voyage, a-t-il dit. Nous progressons aussi rapidement que possible. Le moral des hommes est excellent et il semble que notre première préoccupation doit être de leur procurer tout l'équipement et le matériel dont ils ont besoin. Si nous faisons cela, notre effort de guerre sera très satisfaisant." M. Ralston a inspecté les aéroports de Charlottetown, de Summerside, et de Moncton, durant la journée. Il a aussi visité le camp d'entraînement de la milice non permanente, à Charlottetown. Décès d'une princesse Londres, 30. (P.C.) — On annonce la mort de la princesse Elisabeth, 53 ans, nièce par alliance du Tsar Nicolas de Russie, survenue à Wilderness House, Hampton Court Palace. Italienne de naissance, elle épousa le prince André, fils de la grande-duchesse Xénia; elle se fixa en Angleterre après la révolution russe. Ses enfants, le prince Michel et la princesse Xénia sont devenus sujets britanniques il y a deux ans.'

Advertisement for Pèlerinage au cimetière de la Côte-des-Neiges, with text: 'Samedi prochain, le 2 novembre, aura lieu un pèlerinage à la Grotte Notre-Dame de Lourdes du cimetière de la Côte-des-Neiges à 8 heures, la Sainte Messe y sera célébrée; il y aura instruction et distribution de la Sainte Communion. Un aubri chauffé protégera l'assistance contre le froid. On se rappellera qu'on peut se rendre en automobile jusqu'à la grotte. Saveur plus riche... la bière de bon goût...'

-5- FAMEUX par LE GOUT ... et LA SAVEUR
GRANDS VERRES 6c
KIK
 Qualité et quantité DELICIEUX GLACES



DUVAL MOTORS Ltée
 Spécial
 150 AUTOS USAGES
 à prix variés
 2000 STE-CATHERINE EST - FR. 210
 Succursale du Nord 589 Jarry - DU. 5757
 154 Ave Victoria TEL. ZONE 7335

Les Canadiens remportent une victoire facile sur les As de Québec

DEMERS COMPTE 2 BUTS POUR LES HABITANTS

Les jeunes sont en vedette — Gardiner est rarement menacé

Québec, 30. (P.C.) — Conduits par leurs jeunes recrues, les Canadiens de Montréal ont blanchi les As de Québec, de la ligue Québec Senior, 5-0, ici ce soir dans une toute-exhibition devant 5,000 amateurs.

Les jeunes ont compté trois buts, dont deux par Tony Demers et un autre par Ken Reardon, et ils se sont attiré les applaudissements de la foule à plusieurs occasions pour leur habileté et leur esprit combattif.

La première période a été plutôt monotone et s'écartant partiellement dans le jeu, mais Demers a soulevé l'enthousiasme des amateurs peu après le début de la seconde en comptant ses deux buts, aidé chaque fois d'une passe parfaite d'Elmer Lach, une autre recrue, qui était avec les Millers de Moose Jaw l'hiver dernier.

Trois minutes plus tard, Red Goupille a porté le score à 3-0, prenant une passe de Paul Haynes à la ligne bleue pour aller déjouer le gardien de buts des As.

Un bref combat de boxe entre Jack Adams, une autre recrue des Habitants et Bobby Lee, de Québec a marqué le début de la troisième, mais a également préparé les voies pour le quatrième but des Montréalais.

Les deux joueurs étaient à peine installés sur le banc des chronométreurs pour commencer à purger des punitions mineures lorsque Toe Blake, qui a été choisi aujourd'hui comme capitaine des Canadiens, a reçu une passe de Tony Graboski pour se glisser ensuite entre les défenses des As et déjouer Kenny McKinnon avec un lancer bas, dans le coin du filet.

Adams et Lee étaient encore au "cachot" lorsque Joe Benoit a fait une passe parfaite à Reardon, qui a compté le dernier point des siens.

Les Habitants ne se sont pas efforcés inutilement, mais le gardien de buts Bert Gardiner a été rarement menacé et il a bloqué facilement les coups qui ont été dirigés sur son filet, réussissant son deuxième blanchissage consécutif. Gardiner a blanchi les Aigles de New-Haven 1-0, dimanche à Saint-Hyacinthe.

Cette toute est la première de la saison pour les As, qui sont à l'entraînement depuis à peine une semaine. Les As auront 10 nouveaux joueurs dans leur alignement cette saison.

LE CAPITAINE DES CANADIENS



"Toe" BLAKE

LE HOCKEY

Hier soir
LIGUE AMERICAINE
 Providence 2, New-Haven 1
 Springfield 4, Philadelphie 0
 Cleveland 8, Hershey 4.

EXHIBITION
 Canadiens 5, Québec 0.

Le classement
LIGUE AMERICAINE
 Section est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Springfield	1	0	0	4	0	0	2
Providence	1	1	0	0	2	1	2
New-Haven	1	0	1	0	1	2	0
Philadelphie	1	0	1	0	0	0	0

Section ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Cleveland	1	1	0	0	0	4	2
Pittsburgh	0	0	0	0	0	0	0
Indianapolis	0	0	0	0	0	0	0
Buffalo	0	0	0	0	0	0	0
Hershey	1	0	1	0	0	4	0

LIGUE AMERICAINE
 Providence à Springfield.

SPRINGFIELD BAT LES RAMBLERS 4-0

Philadelphie, 30. (P.A.) — Les Indiens de Springfield d'Eddie Shore ont ouvert leur saison dans la ligue américaine, ce soir, en blanchissant les Ramblers de Philadelphie, 4-0, devant une assistance de 4,000 personnes. Supérieurs du commencement à la fin, les Indiens ont enregistré deux buts dans la deuxième période et deux autres dans la troisième. Fred Hunt a compté trois des quatre points des Indiens, un dans la deuxième période et les autres dans la troisième. Auggie Hershenratter a compté le premier but.

PHILADELPHIE — Buts: Bourque; défenses: Pachet et Wenzel; centre: Boucher; ailes: Allaby et Aldum. Subs: Smith, Collins, Callahan, McKay, Poth, Foster, McColly, Janda.

SPRINGFIELD — Buts: Marner; défenses: Corrigan et Thébaud; centre: Thériault; ailes: Shore et Belzer. Subs: Brannigan, Hunter, Hunt, Halliderson, Thompson, Kaminski, Fekeliner, Hershenratter, Shultz, Hunt, Halliderson. Arbitres: Lampert et Whittingham.

Première période
 Aucun point.
 Positions: Janda 2.

Deuxième période
 1—Springfield: Hershenratter (Thériault, Thisbeault) 11:20
 2—Springfield: Hunt (Thériault) 18:49

Troisième période
 1—Springfield: Hunt (Schultz) 14:17
 2—Springfield: Hunt (Thériault) 18:22
 Positions: Hershenratter (15 minutes, mauvaise conduite plus mineure), Hunt.

ROMÉO "PATSY" SÉGUIN ABANDONNE LE HOCKEY

Roméo "Patsy" Séguin, l'un des meilleurs gardiens de buts du hockey senior à Montréal depuis quelques années, vient d'annoncer qu'il abandonne le hockey. Il a déclaré que son travail ne lui donnait pas assez de loisirs pour jouer au hockey, cette année.

Séguin devait jouer avec les Diablos Rouges de Verdun dans la Ligue Québec Senior, cette année. Il a annoncé à Arthur Thériault qu'il ne fallait pas compter sur lui.

Toujours brillant dans le hockey senior, Séguin a failli tout juste devenir professionnel et plusieurs instructeurs sont d'opinion qu'il est un gardien de buts du calibre majeur. Séguin demeure à St-Laurent. Il a fait ses débuts avec le M.A.A.A. junior après avoir quitté le Catholique High School, il y a plusieurs années. Patsy a ensuite joué plusieurs saisons avec les Royals de la Ligue Québec Senior avant d'aller passer un hiver en Angleterre. Lorsqu'il est revenu d'Europe, Séguin est devenu le gardien de buts des Red Raiders de Sherbrooke dans la ligue Provinciale. L'année suivante il est retourné aux Royals et l'an dernier il était avec les Rapides de Lachine, un autre club de la ligue Provinciale senior, qui a suspendu ses opérations pour cette année.

LES QUILLES

Ligue du Rest. Trudel

EPONGES

J.-P. Baril	161	104	119	385
H. Gervais	109	104	84	293
O. Villeneuve	103	140	109	352
A. Gervais	117	112	112	339
A. Gervais	134	110	117	421
Total	618	573	599	1790

TIGRES

E. Boucher	121	104	109	334
M. O'Sha	113	134	110	349
J. Girard	109	141	139	449
G. Tremblay	117	122	104	343
G. Trudel	160	139	131	430
Total	620	640	603	1863

Tigre gagnent 5 parties.

L'ATTITUDE DE LA Q.A.H.A. A L'EGARD DE FORSEY ET BROWN

La Canadian Amateur Hockey Association a demandé aux différentes branches de hockey des provinces du Canada de faire connaître leur opinion au sujet de Forshey et Brown qui sont tenus responsables de s'être engagés vis-à-vis deux clubs pour la prochaine saison. Forshey avait signé une entente avec Baltimore et il aurait ensuite signé une carte avec Cornwall tandis que Brown a signé pour Cornwall après s'être engagé pour Hamilton. C'est par un vote reçu par courrier que la C.A.H.A. jugera les deux joueurs; elle les accordera à Cornwall ou aux deux autres clubs en question ou bien elle les suspendra.

L'attitude de la Q.A.H.A. dans le cas des deux joueurs est sans équivoque. Répondant au nom du président Norman Dawe, le secrétaire-trésorier, Alphonse Thériault, a fait parvenir, hier soir, le télégramme suivant à toutes les branches du Canada: "Relativement au vote de Forshey et Brown, la branche de Québec maintient qu'une carte de joueur est valide qu'après la ratification du transfert."

En d'autres termes, cela signifie que la Q.A.H.A. ne reconnaît pas les ententes que les joueurs ont pu signer avec les clubs Hamilton et Baltimore et exprime par le fait même l'opinion de Forshey et Brown qui venaient recevoir la permission de jouer pour Cornwall.

Bastien est engagé par les Maple Leafs

St-Catharines, 30. (P.C.) — Le gérant Conny Smythe des Maple Leafs de Toronto a annoncé aujourd'hui que "Bar" Bastien, le gardien de buts de Port-Colborne, un club de l'Ontario Hockey Association senior l'hiver dernier, a signé un contrat avec les Maple Leafs.

Bastien restera dans l'alignement pendant tout le saison, servant de substitut pour Turk Broda. Smythe a dit qu'il a préféré garder Bastien avec les Leafs plutôt que de l'envoyer au club de la ligue Américaine, disant que Baz acquerrait plus d'expérience avec les Leafs, quoique Broda soit assuré de garder les buts régulièrement.

En même temps, Smythe a annoncé que la vente de Murph Chamberlain aux Canadiens de Montréal avait été bâclée définitivement. Chamberlain avait été vendu aux Canadiens sous condition l'été dernier, et la vente a été complétée lorsque les Habitants ont décidé de garder Chamberlain. Les conditions de la vente n'ont pas été révélées.

Au banquet de la ligue de baseball amateur de la Cité

Les rapports de la quatorzième saison de la ligue de baseball Amateur Senior de la Cité ont été présentés, hier soir, à un banquet de l'exécutif et des représentants des clubs à l'hôtel Queen's.

On a discuté les projets d'élargir les cadres de la ligue, l'an prochain, mais la question a été laissée de côté pour être étudiée au meeting de la ligue du 12 novembre.

Il a été proposé de continuer à présenter des parties du soir au Parc Atwater mais d'y ajouter des parties du dimanche au stadium Notre-Dame où les parties de détails ont été jouées cette année. Ces projets ont été favorablement accueillis.

La ligue vient de connaître l'une des plus brillantes saisons de son histoire. Et il est entendu que la ligue ne ménagera aucun effort pour améliorer la situation, l'an prochain.

Le banquet d'hier soir s'est déroulé sous la présidence de Don Macintyre, président du circuit. Etaient aussi présents: Louis Duchesneau (N.D.G.) vice-président; Doug Howie, trésorier; S. John Madott, secrétaire; Jack Cronin et Pat Mariarty, du St-Ann's; Léo Guimond et Ollie Burt, des Maple Leafs de Verdun; Henry M. Clarke, N.D.G.; Jimmy Churchill et Johnny Lapointe, du Columbus.

YVON ROBERT DEFAIT SHANKS EN 3 ROUNDS

Un écrasement général vaut la victoire à Robert. O'Toole triomphe

Yvon Robert, le champion luttreur du monde, a démontré hier soir qu'un luttreur peut avoir le dessus sur un boxeur la plupart du temps, si ce luttreur ne commet pas d'imprudences, lorsqu'il a défait Oliver Shanks, un boxeur poids-lourd local bien connu, en trois rounds d'un match qui devait en durer 10.

Robert a encaissé un minimum de coups avant de rincer les épaules de son adversaire au matelas grâce à un écrasement général, après une minute, 34 secondes, au troisième engagement.

Shanks a tenté dès le début du match de porter un coup décisif, mais Robert l'a évité prestement, et c'est plutôt le boxeur qui a été sur la défensive pendant tout le temps qu'a duré le match.

Robert, cherchant à attraper les jambes de son rival pour le faire tomber au plancher, a attaqué dès le début des hostilités, mais Shanks s'est tenu constamment près des câbles, qui lui ont permis de se tirer d'embarras plusieurs fois, lorsque Robert a appliqué des prises de tête et des clefs de jambes. Shanks a bien réussi à toucher Robert avec quelques jabs à la figure, mais ces coups n'ont pas affecté Robert, qui a toutefois riposté avec des coups d'avant-bras, chacun envoyant Shanks au plancher.

Robert a continué son offensive au deuxième round, évitant les coups de Shanks et appliquant assez souvent des prises dont Shanks n'a réussi à se tirer qu'en s'accrochant aux câbles. Shanks n'a cessé de reculer pendant cet engagement.

Au début du troisième round, Robert s'est montré moins prudent. Un crochet de droite au menton l'a envoyé au plancher, mais il s'est relevé aussitôt pour retomber à genoux lorsqu'il a encaissé un autre coup de la droite.

Robert a été plus prudent après cela, et soudainement, il s'est lancé à l'assaut, soulevant Shanks dans ses bras il l'a projeté violemment sur le plancher. Yvon a répété ceci une couple de fois, après quoi il s'est laissé tomber sur son rival pour lui river les épaules au matelas et l'assurer la victoire.

O'Toole bat Rudy Dusek
 Tommy O'Toole, un jeune luttreur dont la popularité augmente de jour en jour, a remporté une autre victoire sur Rudy Dusek, l'un des cinq célèbres frères, à la finale du programme de lutte qui a précédé le match Robert-Shanks.

O'Toole a dû se rallier, après avoir concédé la première chute du match de deux de trois, et ce n'est qu'après que son rival eut été disqualifié au deuxième engagement que Tommy a réussi à s'assurer un léger avantage.

Dusek, brutal comme c'est son habitude, n'a pas perdu de temps au début du match, criblant son adversaire de coups de pieds, de genoux et de poings, et finalement, un bras renversé a placé O'Toole en fort mauvais poste. Tommy s'est relevé pour tenter de se tirer d'embarras, mais un croc-en-jambes l'a fait retomber, et Dusek s'est jeté sur lui pour lui river les épaules au plancher.

Dusek a repris ses tactiques brutales la dernière minute de jeu et trois hommes des Bears purgèrent des punitions lorsque la partie s'est terminée. Fred Robertson, défense des Bears et Howard Mackie, ont reçu des majeure pour s'être battu.

JOE MEDWICK ACCEPTE LES CONDITIONS DES DODGERS POUR 1941

Brooklyn, 30. (P.A.) — Les Dodgers de Brooklyn ont annoncé ce soir que le voltigeur Joe Medwick, un gréviste chronique lorsqu'il était avec les Cardinals de Saint-Louis, a déjà accepté les conditions du club pour 1941. Il en est arrivé à une entente avec le président Larry MacPhail pour un salaire que l'on croit être de \$20,000 le lendemain de la fin de la saison, a-t-il été révélé ce soir. Cette somme est celle que Medwick n'a atteint qu'une seule fois avec St-Louis, en 1938, après qu'il eut gagné le championnat des frappeurs de la ligue Nationale l'année précédente. Il a accepté \$18,000 l'an dernier après une longue grève. Il n'a pas fourni avec les Dodgers sa performance la meilleure, et Medwick a déclaré à MacPhail à la fin de la saison qu'il accepterait le salaire que le club jugerait bon de lui donner et qu'il se rapporterait au camp d'entraînement de bonne heure. MacPhail a offert un salaire que l'on croit être de \$20,000 et Medwick a accepté.



JOE MEDWICK

Summerhill aide le Cleveland à battre Hershey par 8 à 4

Cleveland, 30. (P.A.) — Déclenchant une foudroyante offensive, les Barons de Cleveland ont vaincu les Bears de Hershey par 8-4 dans la partie d'ouverture de la saison de la ligue de hockey Américaine, ici ce soir. Bill Summerhill, nouvel ailier-droit de Cleveland, a dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois buts et une assistance, et Bill Mackenzie, capitaine du Cleveland a compté deux buts. Gordon Bruce et Harry Frost ont aussi compté chacun deux buts pour les Bears.

La partie est devenue rude dans les dernières minutes de jeu et trois hommes des Bears purgèrent des punitions lorsque la partie s'est terminée. Fred Robertson, défense des Barons et Howard Mackie, ont reçu des majeure pour s'être battu.

HERSHEY — Buts: Damore; défenses: Doran et Jenkins; centre: Pettigrew; ailes: Krol et Frost. Subs: Kirk, Kilrea, Mackie, McReavy, Reardon, Rouleau, Bruce, Hamill.

CLEVELAND — Buts: Roberts; défenses: Robertson et Mackenzie; centre: Cunningham; ailes: Locking et Daulton. Subs: Jervis, Adolph, Cook, Deacon, Aubuchon, Milford, Summerhill, Assumpcion. Arbitres: McVeigh et Brophy.

Première période
 1—Cleveland: Summerhill (Cook) 7:22
 2—Cleveland: Cunningham (Locking) 12:47
 3—Hershey: Bruce (Reardon, McReavy) 15:20
 4—Cleveland: Summerhill (Cook) 15:35
 5—Cleveland: Aubuchon (Summerhill, Adolph) 17:08
 Position: Adolph.

Deuxième période
 6—Cleveland: Mackenzie 1:33
 7—Hershey: Bruce (McReavy) 1:45
 8—Cleveland: Milford (Deacon) 12:61
 9—Cleveland: Summerhill (Adolph, Cook) 15:15
 10—Hershey: Frost (Reardon, McReavy) 18:15
 Position: Adolph.

Troisième période
 11—Hershey: Frost (Pettigrew, Jenkins) 5:25
 12—Cleveland: Mackenzie 6:16
 Positions: Kilrea, Aubuchon, Robertson, Mackie, Rouleau, Krol.

DU SOIR AU LENDEMAIN

Par Paul PARIZEAU

Pour avoir de bons arbitres

L'épineuse question des arbitres sera à l'ordre du jour, demain, lorsque les directeurs de la Québec Amateur Hockey Association se réuniront à l'hôtel Queen's. Il y a longtemps déjà que le hockey amateur souffre du "mal des arbitres" dans la province et l'on est enfin décidé à chercher le remède capable de l'enrayer définitivement. Chaque année, pour les parties de fin de saison ou de championnat, la Québec Amateur Hockey Association a été contrainte de recourir aux services d'arbitres ontariens parce qu'elle ne pouvait pas trouver chez nous des hommes compétents. Cette situation n'a pas sa raison d'être et il est temps qu'on pense à y remédier. La province d'Ontario nous donne le pion dans plusieurs domaines de l'athlétisme mais rien ne nous empêche de l'égaliser dans celui-ci.

Avant de chercher à guérir un mal, il faut pourtant en connaître la cause. Chez les arbitres, elle est bien simple; s'ils ne sont pas à la hauteur de leur tâche, cela est dû au manque de formation. Croire que le rôle d'arbitre est facile dans le hockey, c'est une erreur grotesque. Serait-ce le cas, n'importe quel chômeur en quête d'un emploi et connaissant tant soit peu les règlements du hockey, n'aurait qu'à devenir arbitre. C'est malheureusement ce qui est arrivé trop souvent car le nombre de nos arbitres compétents peut se compter sur les doigts de la main.

Voilà le bobo qu'il faut guérir et la Q.A.H.A. semble avoir trouvé le remède. Tel que proposé par des dirigeants du hockey amateur, un contrôle sera exercé par l'association sur les arbitres. Le candidat au poste d'arbitre devra faire ses preuves avant d'être accepté en compagnie senior. Comme le hockeyiste débutant, il commencera sa carrière dans la catégorie Junior et s'il fait montre de talent et de compétence il obtiendra des grades. De cette façon le hockey amateur dans la province sera doté de bons arbitres et il ne sera plus nécessaire de faire appel à Toronto ou ailleurs même lorsqu'il s'agira d'une partie importante et décisive. Il faut espérer que la Québec Amateur Hockey Association ne tardera pas à mettre ses projets à exécution. Depuis quelques années, cette organisation a beaucoup fait pour le développement et l'avancement du hockey dans toutes les parties de la province. Aujourd'hui elle a devoir de régler une fois pour toutes la question des arbitres et par le fait même elle échappera à un grand nombre de soucis.

Deux candidats au poste de Vitt

Alva Bradley a causé tout un émoi à la récente assemblée des directeurs des Indiens de Cleveland lorsqu'il a révélé que Vitt n'était plus gérant du club. Cette nouvelle a provoqué une fureur comparable seulement à celle que déclencha la déclaration que fera le juge Landis, commissaire du baseball, au meeting conjoint des ligues majeures à Detroit, en décembre prochain. Landis annonça ce jour-là que les Reds de Cincinnati sont champions du monde pour 1940.

La raison de la réunion des directeurs des Indiens était de nommer le successeur de Vitt. Cela n'a pas été fait. Si le nouveau gérant a été élu son choix n'a du moins pas été annoncé. Il est cependant rumeur que les Indiens projettent d'engager Bucky Harris de Washington et s'ils ne peuvent l'obtenir l'emploi ira à Luke Sewell.

Il paraît que ce sont les deux seuls candidats sérieux au poste de Vitt. Bradley est pour Harris, et son bras droit, Cy Slapnicka est pour Sewell. Advenant que les conditions de Bucky Harris ne soient pas acceptées par les directeurs, on croit que Sewell sera moins exigeant. Il paraît que ce dernier a reçu l'assurance en août dernier, peut-être par Slapnicka, qu'il serait le prochain gérant des Indiens.

Le président Bradley a approché Harris à la fin de la saison et lorsque sa proposition n'a pas été carrément rejetée il a décidé de tenter d'autres efforts pour obtenir les services du gérant de Washington. D'après les rumeurs, Harris exigerait un contrat de trois ans au salaire de \$25,000 par année.

CHICAGO JOUERA A ST-PAUL DEMAIN SOIR

St-Paul, Minn., 30. (P.C.) — Les Black Hawks de Chicago, ont eu un délai aujourd'hui. Le gérant Paul Thompson a interrompu les pratiques de ses joueurs et a dit qu'il n'y aura pas d'autre exercice avant demain soir quand les Hawks rencontreront le St-Paul, ici pour leur deuxième partie d'exhibition d'une série de trois. Les Black Hawks ont gagné la partie d'ouverture à Hibbing, Minn., par 7-2. La troisième partie sera jouée ici dimanche soir.

C'est à Miami que les Giants feront leur entraînement le printemps prochain. Le gérant Bill Terry a donné son approbation et la nouvelle officielle a été annoncée par le président Horace Stoneham. C'est à l'hôtel Coral Gables, site à quatre milles de Miami, que les Giants établiront leurs quartiers généraux. En choisissant Miami, les Giants adoptent un nouveau site d'entraînement pour la sixième fois depuis neuf ans que Terry est leur gérant... C'est à Miami Beach par ailleurs que les Phillies retourneront à l'entraînement en 1941... Stoneham a aussi nié la rumeur voulant que Dick Bartell, l'arrêt-court des Tigers anciennement avec les Giants devienne gérant de Jersey City, l'an prochain. Le président des Giants a déclaré que Bartell n'était pas au nombre des quatre ou cinq candidats en vue pour ce poste... Il paraît que Tony Cucinello, joueur d'intérieur vétéran des Giants, a une grande chance de succéder à Bert Niehoff comme pilote des petits Giants.

GALLAGHER ET CONICK A GLACE BAY

Glac Bay, 30. (P.C.) — L'acquisition de deux joueurs de l'Ontario, Vince Gallagher, une défense, et Ab Conick, un avant, a été annoncée ce soir par les Miners de Glac Bay, de la ligue du Cap Breton.

Gallagher, qui est né à Kenora, était avec le club Windsor dans la ligue Michigan-Ontario l'hiver dernier, et il était avec les Maple Leafs de Verdun, dans la ligue Québec Senior, il y a deux ans. Conick était avec Sudbury la saison dernière. Les deux joueurs se sont rapportés aujourd'hui.

PRIX TRÈS BAS
BRANVIN
 de JORDAN
 MAINTENANT \$1.75
 26 ONCES 40c
 40 ONCES 60c
 LE MEILLEUR VIN CANADIEN AU MEME PRIX QUE LES VINS ORDINAIRES

UNE AXE ROME-BERLIN DANS LES SPORTS

Berlin, 30. (P.C.) — Les leaders des sports en Allemagne et en Italie, Hans von Tschammer und Osten et Rino Parenti, ont discuté à Berlin la formation d'un axe Rome-Berlin qui dirigerait les sports, sous un "nouveau régime" dans l'athlétisme en Europe.

Des sources bien informées disent que les deux leaders ont déjà discuté le site probable des "prochaines Jeux Olympiques".

AUCUN APPEL TELEPHONIQUE

Nos lecteurs sont priés de prendre note qu'à l'avenir nous ne donnerons pas d'informations sportives au téléphone.

LA BIÈRE Select CA CEST D'LA BIÈRE

SELECT, dites-vous?
 Encore un nouveau client. Une douzaine?
 ... tout de suite!
 Merci.

Bal annuel



L'agent Lablanc, organisateur du bal annuel de l'Association des vétérans de guerre de la police du district de Montréal, qui aura lieu samedi soir à la salle Bonsecours, 525, rue Bonsecours, et non à la salle des Fusiliers Mont-Royal requise pour des fins militaires. Pour tous renseignements supplémentaires, communiquer avec le sergent C.-J. Dineur, trésorier de l'Association.

Moscou prédit que la guerre de Grèce sera très longue

Il reconnaît la supériorité de la flotte anglaise sur l'italienne

Moscou, 30 (P.A.). — L'Etoile Rouge, journal de l'armée soviétique, dit ce soir que la suprématie de la flotte britannique dans l'est de la Méditerranée est telle que l'Italie ne peut pas espérer remporter rapidement une victoire décisive dans sa campagne de Grèce.

Cet article, qui suit d'autres remarques du même genre que cette feuille a faites pour dire que les assauts aériens de l'Allemagne contre la Grande-Bretagne n'ont pas donné à la première la maîtrise de l'air dans le ciel anglais, observe encore: "La situation de la Grèce dans l'est de la Méditerranée où la flotte anglaise est maîtresse lui assure l'appui de ses alliés britanniques, lesquels ont un grand intérêt à conserver un champ de bataille aussi avantageux que l'est la Grèce. L'Albanie n'ayant que trois ou quatre grandes routes n'offre que des possibilités limitées comme base de front italien. Elle rend difficile aux Italiens la concentration contre les Grecs de forces écrasantes. Avec la venue de bombardiers britanniques en Grèce, les bases du sud-est de l'Italie vont se trouver exposées aux coups des Anglais. Dans de telles conditions, il ne faut pas s'attendre à une campagne rapide en Grèce."

On a aussi révisé à Moscou que le gouvernement soviétique avait été informé par le ministre grec des progrès de la guerre en Grèce.

Procès cocasse en cour de Sherbrooke

Coupable d'avoir eu des marchandises dans une partie de sa maison

Sherbrooke, 30. (Du correspondant du Canada). — L.C. Parminter, de North Derby, a été condamné, aujourd'hui, en cour de magistrat de Sherbrooke, par le juge J.-H. Lemay, à payer une amende de \$50 et des frais, pour avoir eu en sa possession des marchandises achetées aux Etats-Unis et sur lesquelles les droits de douane n'avaient pas été payés.

M. Parminter habite une maison bâtie sur la frontière. Une des pièces est au Canada, l'autre aux Etats-Unis. Parminter fut trouvé en possession de papier-tenture et d'ustensiles achetés aux Etats-Unis. Dès le début du procès, il fut établi que la thénère se trouvait du côté américain à l'arrivée de la Gendarmerie royale qui a fait cette cause. Quand aux autres ustensiles et au papier il se trouvait du côté canadien.

Le magistrat déclara qu'il devait trouver Parminter coupable à cause de la sévérité des lois des douanes. Mais il exprima l'opinion que la cause n'aurait jamais dû être portée devant les tribunaux.

La cause avait été préparée par l'agent C. Thériault, de la Gendarmerie royale.

Il y a vingt-cinq ans

(Par la Presse Canadienne) Le 21 octobre 1915 — Les Allemands s'emparèrent de 1,200 verges de tranchées françaises au nord-est de Neuville-St-Vaast, en Artois, mais les Français contre-attaquèrent avec un succès partiel. Les alliés français et anglais de la Serbie occupent les hauteurs dominant Strumitzka, près de la frontière bulgare.

Le 1er novembre 1915 — De grandes quantités de munition des arsenaux tombent aux mains de l'ennemi dans la retraite des Serbes de Kraguivatz, à 59 milles de Belgrade. Des troupes anglo-françaises se préparent à attaquer les Bulgares à Uskub, sur le chemin de fer Nish-Salonique.

Faible récolte de tabac cette année Ottawa, 30. (P.C.) — En dépit des conditions favorables à la récolte de tabac jaune au cours des deux derniers mois, la production canadienne cette année sera la plus faible depuis 1936, révèle-t-on au Bureau fédéral de la Statistique.

Une récolte totale de moins de 50,000,000 de livres est prévue, comparé à 107,700,000 livres obtenues l'an dernier.

Le Kiwanis-St-Laurent reçoit sir Eugène et lady Fiset et sir Mathias et lady Tellier



Sir Eugène et lady Fiset, et sir Mathias et lady Tellier, ont été les hôtes d'honneur du Kiwanis-St-Laurent à un déjeuner servi hier midi à l'hôtel Ritz-Carlton. Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province et le juge en chef de la Cour d'Appel ont été, à cette occasion, reçus membres honoraires du club. On reconnaît, dans cette partie de la table d'honneur, de gauche à droite: l'honorable E.-L. Patenaude, ancien lieutenant-gouverneur de la province, Lady Fiset, M. Edmond Hamelin, maire-suppléant de Montréal, sir Eugène Fiset, M. Napoléon Courtemanche, président du club, sir Mathias Tellier, l'honorable F.-Philippe Brin, leader du gouvernement au conseil législatif, lady Tellier, l'honorable juge R. A. T. Greenshield et M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont. (Photo CANADA).

Chronique ouvrière

600 ouvriers du port prennent un vote de grève

Les ouvriers préposés à la manutention des marchandises sont mécontents de l'attitude des compagnies ferroviaires — Ces derniers voudraient diminuer les salaires

Les ouvriers préposés à la manutention des marchandises au port de Montréal pour le compte du Canadien National et du Pacifique Canadien ont résolu, hier soir, de prendre un vote de grève générale, après avoir entendu un compte rendu détaillé de la situation actuelle par leurs directeurs. Ces ouvriers veulent ainsi manifester leur mécontentement contre les compagnies ferroviaires qui, non seulement ne voudraient pas donner aux employés la hausse de salaires recommandée par le Comité d'arbitrage fédéral, mais désiraient au contraire diminuer les salaires actuels.

Plusieurs centaines de membres de la loge 948 de la Fraternité internationale des "manutentionnaires" de marchandises, qui assistaient, hier soir, à la réunion, ont voté immédiatement, mais le referendum se continuera jusqu'au 4 novembre prochain, afin de permettre aux employés des équipes de nuit et aux autres ouvriers du métier de se prononcer sur cette grave question.

Les principaux directeurs des employés des Postes sont réélus par acclamation

La majorité des directeurs de l'Association des employés des Postes de Montréal ont été réélus par acclamation, au cours de la mise en nomination qui eut lieu à l'assemblée générale des membres tenue dernièrement.

Voici les noms des directeurs réélus: MM. Maurice Bouchard, président; Euclide Chèvrefrère, 1er vice-président; Hector Cormier, 2e vice-président; Henri Bergeron, secrétaire-trésorier; Gérard Desmarais, secrétaire adjoint; Lucien Lavallée, administrateur des assurances; Wilfrid Gaudet, Arthur Latour et Ven. Laberge, commissaires des assurances; L. Lenoix et Charles L'Heureux, auditeurs.

Le R. P. Villeneuve devient aumônier général de la J.O.C. et de la L.O.C.

Pour faire suite à la nouvelle annonçant la nomination de R. P. Victor-Marie Villeneuve, o.m.i., comme aumônier général de la Jeunesse Ouvrière Catholique, nous apprenons que le Révérend Père a aussi été nommé aumônier général de la Ligue Ouvrière Catholique, mouvement spécialisé d'action catholique pour les ouvriers adultes.

Cette nomination a été faite à la dernière réunion de l'épiscopat de la province de Québec et elle a été rendue officielle hier.

La Ligue Ouvrière Catholique a été lancée officiellement le 23 juillet 1939, lors de la célébration conjointe des cent cinquante mariages joecistes. Actuellement, elle comprend treize fédérations organisées en voie d'organisation dans les différents diocèses de la province.

Cette nomination réjouit tous les joecistes et leurs amis.

Les ouvriers du vêtement pour hommes de Montréal remercient Ottawa et Québec

Le gérant des locaux montréalais de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour hommes, M. Max J. Sillins, a déclaré, hier après-midi que le gouvernement fédéral et celui de la province de Québec ont, par leurs actes, démontré qu'ils étaient les partisans résolus de bonnes conditions de travail dans notre industrie.

La disparition de six numéros crée des complications

La loterie de la conscription dure dix-sept heures et demie

Washington, 30. (P.C.) — Comme ils activent les préparatifs de l'installation au camp du premier contingent de 30,000 conscrits, les officiers préposés à la loterie de la conscription apprennent qu'un jeune homme de Detroit, détenteur du numéro 158 (le premier numéro tiré) a l'intention d'entamer une procédure parce qu'on a constaté, à la fin du tirage, qu'il manquait six numéros. M. Clarence A. Dykstra, chef du service, a exprimé l'opinion que la loterie, telle qu'organisée, est très équitable.

Le tirage dura 17 heures et 31 minutes, et c'est à la fin du tirage que l'on s'aperçut qu'il manquait six numéros.

On croit que l'enrôlement volontaire aurait suffi pour le premier contingent de 30,000 hommes, mais pas pour lever le total des 800,000 hommes qui doivent se trouver au camp vers la fin-juin 1941. C'est une moyenne d'un conscrit sur vingt inscrits.

La décoration des nouveaux lauréats du Mérite agricole

Les gagnants seront désormais décorés l'année même du concours

Québec, 30. (Du correspondant parlementaire du Canada). — M. Elphège Marselle, B.S.A., directeur du service des jeunes agriculteurs, a invité aujourd'hui le premier ministre de la province, l'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, à présider la cérémonie de décoration des lauréats du Mérite agricole juvénile pour 1939 et 1940 qui aura lieu prochainement. Les noms des gagnants viennent à peine d'être rendus publics.

Le lauréat de 1939 est M. Laurier Bourque, de Val d'Espoir, en Gaspésie, qui sera décoré à son école d'agriculture.

Le lauréat de 1940 est M. Clavre Vachon (fils d'Omer), de St-Stanislas de Kotska, qui sera décoré à Ste-Martine.

On veut, cette année, que les lauréats du Mérite agricole des jeunes soient décorés la même année. Auparavant, ils ne recevaient leur décoration qu'un an après le concours.

L'épreuve finale a été tenue hier. Les juges étaient M. Marselle lui-même, à son titre de directeur des Jeunes agriculteurs, et M. Alexandre Rioux, chef de la section des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture.

Il y a actuellement, dans la province, 200 cercles de jeunes qui groupent environ 4,000 agriculteurs. Les lauréats pour 1940 sont, après M. Vachon: MM. Emile Durocher, fils d'Edmond, de Ste-Rose-de-Laval, qui est arrivé deuxième, et Gaëtan Renaud, fils d'Ouais, de Ste-Agathe-des-Monts, troisième.

Le maréchal Bishop est arrivé à Québec hier

Québec, 30. (Du correspondant du Canada). — Le maréchal de l'air, W. A. Bishop, V.C., est arrivé à Québec en hydravion cet après-midi accompagné du lieutenant Paul-G. Rodier, A.D.C. Ils ont fait le voyage d'Ottawa à Québec en 1 heure et 40 minutes.

L'hydravion a amerri à l'Anse-au-Foulon, où le commandant d'escadrille Adélard Raymond, commandant de l'école d'aviation de Québec, attendait le maréchal.

Hôtes distingués du club Kiwanis Saint-Laurent

Il a reçu sir Eugène et lady Fiset ainsi que sir Mathias et lady Tellier

Le Kiwanis-St-Laurent a reçu Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province, sir Eugène Fiset et lady Fiset ainsi que sir Mathias et lady Tellier, hier midi, à l'hôtel Ritz-Carlton.

M. Napoléon Courtemanche, président du club, leur a souhaité la bienvenue au nom des membres. "C'est un honneur pour notre club, a-t-il dit, de recevoir, aujourd'hui, parmi nous, deux des personnalités les plus marquantes de notre province. Sir Eugène Fiset après un long stage dans la politique est devenu le premier citoyen du Québec. Quant à sir Mathias Tellier, il occupe un des plus hauts postes dans la magistrature. Tous deux font honneur aux Canadiens français."

L'honorable E.-L. Patenaude, ancien lieutenant-gouverneur de la province, se chargea de présenter à sir Eugène et à sir Mathias, les boutons-insignes du club et les bottins de membres et de les recevoir membres honoraires.

"Il me fait plaisir, a dit sir Eugène Fiset, de m'associer à votre oeuvre qui devient membre honoraire du Kiwanis. Je connais vos oeuvres et je sais le bien que vous faites dans le domaine de la charité. Je suis aussi heureux de prendre contact avec la population montréalaise que vous représentez si bien."

"Sir Mathias Tellier a de son côté déclaré qu'il avait vu le Kiwanis à l'oeuvre puisqu'il habite, l'été, à un mille à peine, d'une institution d'infirmités où la charité du club s'est exercée récemment. "Le mot Kiwanis, veut dire, je crois, nous construisons, a dit sir Mathias. Permettez-moi de le traduire par nous aidons, nous consolons et nous soulageons."

Le notaire Georges-P. Laurin, a remercié le juge de la Cour d'appel qui avait été présenté par M. Francis Fautoux. Le juge J.-A. Robillard avait présenté sir Eugène Fiset et le docteur Hector Cypnot avait présenté l'honorable M. Patenaude.

M. Alex Bailey a présenté les hommages du club à lady Fiset et à lady Tellier. Le publiciste du jour a été M. Emile Massicotte.

Après le déjeuner, sir Eugène et lady Fiset ont reçu les hommages des membres et de leur épouse.

A la Société de zoologie de Québec

M. Georges Maheux réélu président—M. Claude Melançon, publiciste pour Montréal

Québec, 30. (Du correspondant parlementaire du Canada). — M. Georges Maheux, chef du service de l'entomologie de la province, a été réélu président de la Société de zoologie de Québec, au cours de l'assemblée générale annuelle de la société qui a eu lieu dans la salle de la bibliothèque, au parc zoologique de Charlesbourg, sous la présidence de M. Maheux lui-même. Sur proposition de M. Armand Viau, la plupart des officiers et des directeurs ont été réélus.

Le bureau de direction de la société se compose actuellement comme suit: président, M. Georges Maheux; vice-président, le Dr J.-E. Laforte; secrétaire, le Dr Armand Brassard; secrétaire-adjoint, M. Richard Bernard; trésorier, M. Jos-P. Roy; publiciste, M. Claude Melançon pour Montréal et M. Damase Potvin pour Québec.

Les directeurs sont: MM. L.-A. Richard, sous-ministre de la chasse, des mines et de la pêche, Charles Frémont, surintendant du département de la chasse et de la pêche, M. Gérard Coote, M. Sylvio Brassard, architecte, M. J.-A. Roy, M. Paul Rainville, les Dr Jean-Louis Tremblay, Viger Plamondon et Rosario Potvin, de Québec, les Drs Georges Préfontaine et L.-P. Dugal, de Montréal, M. Alfred Dobell, M. Philippe Bigué, de Trois-Rivières, et le notaire Léonidas Bachand, de Sherbrooke.

Des pilotes ont reçu leurs ailes, hier, au camp Borden

Camp Borden, Ont., 30. (P.C.) — Un groupe d'aviateurs, formés en vertu du plan impérial, ont reçu leurs ailes, aujourd'hui, au cours d'une cérémonie tenue dans la salle de l'école à cause de la pluie. Le commodore de l'air G. E. Brookes remit les insignes aux diplômés.

Chez les Anciens de Victoriaville-Arthabaska



M. Armand Cloutier, député de Drummond-Arthabaska à la Chambre des Communes, sera samedi soir l'un des hôtes d'honneur du souper d'huitième de l'Association des Anciens d'Arthabaska-Victoriaville, à l'hôtel Pennsylvania.

La R.A.F. est fort active en Lybie et en Erythrée

Elle y a remporté de nombreux succès sans perdre un seul avion

Le Caire, Egypte, 30. (P.A.) — Le commandement britannique de l'air a publié mercredi soir le communiqué suivant: "De nombreux raids et vols de reconnaissance furent accomplis hier par la Royal Air Force au-dessus de la Lybie. Des attaques furent faites contre Derna, Bomba, Timi, Gazala, El Gubba, Tobruk, El Adem, Menastir et Salum. A Derna, de fortes bombes explosives tombèrent tout près de navire dans le port, causant tout probablement des dégâts considérables. A Galaza, deux gros incendies furent allumés, tandis qu'à Tobruk les baraquements navals furent touchés et avariés."

"Des avions furent abattus à El Gubba à la suite d'un fort bombardement et un grand incendie fut allumé sur le terrain d'atterrissage à Solum. Des bombes tombèrent au milieu d'avions ennemis sur le sol à Menastir. "Des attaques de grande envergure furent accomplies par une température qui n'était pas idéale: une brume de terre et des tempêtes de sable empêchèrent un rivé détaillé des dégâts, lesquels toutefois doivent être considérables."

"Sur les autres fronts l'activité de l'aviation fut restreinte en général à des vols de reconnaissance. Un raid fut effectué contre Assab, Erythrée. Tous nos avions sont revenus de ces opérations."

Cérémonie commémorative des morts de l'Union Nationale française

La cérémonie commémorative des morts de l'Union Nationale Française aura lieu samedi prochain, 2 novembre, à trois heures de l'après-midi.

On se réunira sur la concession de la Société au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lot 772, section M. Les sociétés françaises sont cordialement invitées à y faire représenter par une délégation avec drapeau.

M. l'abbé A. Tessier à l'école St-Viateur

Les anciens des écoles supérieures Saint-Louis et Saint-Viateur ont invité à une soirée artistique dans la salle de l'école, jeudi soir, 31 octobre, à 8 h. 30 précises.

Il auront l'avantage d'entendre le grand animateur de "La Mauricie" M. l'abbé Albert Tessier, professeur d'histoire à l'Université Laval, dans une causerie intitulée: "L'Europe d'énergie nationale" et M. Léon Desjardins, artiste bien connu de la radio, dans un court répertoire de chants canadiens. Entrée libre. (C.)

Un mois de prison pour vente illégale de biisson

Sherbrooke, 30. (Du correspondant du Canada). — Valmore Rivard, de St-Jovite, a été condamné à un mois d'emprisonnement et au paiement de frais ou, à défaut, à trois mois additionnels pour vente illégale de biisson. Une dame Joseph Carrier, de Disraeli, a reçu la même sentence pour un délit identique.

Grange rasée par le feu

Magog, 30. (Du correspondant du Canada). — Hier soir, un incendie d'origine mystérieuse a rasé une grange sur le chemin de Sainte-Catherine, la propriété de M. Oliva Lacasse. L'incendie fut découvert par le Dr Gabriel Leconte qui donna l'alerte. Une seule vache fut sauvée. Le chef de police, M. Téléphore Lavoie, de Magog, fait enquête.

CLAVIGRAPHES Underwood Royal Remington régulière et portative. Formes sur portatif. \$3.00 comptant et \$3.00 par mois. Calculatrice Maché ne s'ajoute pas à l'additionneur Révisionnaire Accesseur G.R.A.T.S. — Table à clavignraphes avec l'achat d'un portatif seul. N. MARTINEAU & FILS 1019, RUE BLEUVEY entre les rues vitré et Lévesque

N.-Y., témoin du plus intéressant mouvement vu depuis 3 semaines

Potins et commentaires

Les stocks se comportaient plutôt fermes hier à Wall Street, tandis qu'ils avaient l'allure erratique sur les Bourses de Montréal et de Toronto. Quant au prix du blé, il était lourd hier sur le marché de Winnipeg, tandis qu'ils paraissaient mieux soutenus sur les marchés de Chicago et de Buenos-Aires. Sur la Bourse de Londres, la tendance était décidément ferme hier.

Les volumes restreints des transactions hier aussi bien que sur la Bourse de Londres, par surcelles de N.-Y., Montréal et Toronto démontrent que les spéculateurs n'osent transiger sur une haute échelle, non seulement tant que les incertitudes actuelles persistent au sujet de la tournure des hostilités en Grèce, mais aussi tant que l'on sera aussi incertain qu'actuellement sur les résultats de l'élection du 5 novembre aux E.-U. Il importe de ne pas oublier que le candidat M. Wilkie ne cesse de gagner du terrain, au point qu'il aurait à date 47% du vote, en sa faveur contre 53 p.c. pour Roosevelt. Qu'il devienne de plus en plus évident que le candidat républicain l'emportera et que Wall Street sera témoin d'une hausse intéressante; ce qui ne serait pas sans avoir de répercussions sur les marchés canadiens, lesquels étaient passablement lourds hier, probablement à cause des perspectives de rapatriement d'une soixantaine de valeurs canadiennes, actuellement détenues en Grande-Bretagne et qui seront ramené au Canada pour fortifier le cours du change anglais.

Une analyse de la liste des valeurs de placements que la maison René T. Leclercq vient de rendre publique nous permet de constater que les obligations gouvernementales rapportent entre du 2.10 et du 3.90 pour cent, tandis que les obligations municipales comportent des rendements variant

Bourse de MONTRÉAL

La liste locale était encore lourde hier. Smelters réagissait de 1 3/4 pt et Fraser en perdait autant. Papeteries, hésitantes sur le Curb.

La tendance était encore indécise hier matin sur le marché local et elle demeura durant une bonne partie de la séance d'hier. Sur la dernière heure, nombre de valeurs paraissaient même quelque peu plus résistantes. 5,600 titres industriels changèrent de mains hier sur ce marché, contre 5,500 la veille. Quant aux échanges de titres miniers, ils se totalisèrent à 9,400 en regard de 5,700 la veille.

Les métaux étaient plus ou moins résistants et Hudson Bay perdait 1/4 de point à 27 1/4. Nickel passait de 37 à 35 1/4 et Smelters se fixait à 38, en regard de 39 3/4 la veille.

Hollinger clôturait ferme parmi les mines d'or.

Price Bros, baissait de 1-2 point parmi les papeteries, tandis que Abitibi, priv., reculait de 3-8 de point et Consolidated Paper reculait d'autant. Fraser dégringolait de 1 3/4 point.

Bell Telephone se comportait mieux que la veille et gagnait même 1-2 point. Les autres utilités publiques enregistraient des variations minimes.

Int. Petroleum reculait de 7-8 de point parmi les pétroles. Imp. Oil reculait d'une fraction moins élevée.

Asbestos clôturait 1-4 de point plus haut parmi les titres de construction.

Ontario Steel rencontrait du support parmi les aciéries et ce stock se hissait de 1-2 point.

Dominion Coal perdait 3-8 de point à 20 1/2 parmi les spécialités.

Provincial Transport clôturait 1/2 point parmi les titres de transport.

Pend'Oreille baissait de 12 cents parmi les mines et Preston East Dome reculait de 5 cents. Malartic Gold Fields perdait 1 cent et Sisco se hissait de 2 cents.

Montréal aura un second "marché" pour la fourrure

Ce vieux centre de traite des pelleteries n'en avait plus qu'un

Nous apprenons la fondation d'une nouvelle maison d'encheres pour la vente des fourrures canadiennes à Montréal, cet automne. Cette nouvelle maison qui fait affaires sous la raison sociale de Montreal Fur Sales Co.



M. E.-E. CUMMINGS

Ltd. possède ses bureaux au No 1078, rue Bleury, Montréal.

Bourse de NEW-YORK

Nombre de valeurs accusaient hier les plus beaux gains, vu depuis 3 semaines. Avionneries et aciéries, particulièrement achalandées.

New-York, 30. — Le magazine "Iron Age" rapporte aujourd'hui que les consommateurs commerciaux d'acier commencent à songer sérieusement à leurs approvisionnements futurs, à cause de la demande croissante provenant de l'exécution du programme de défense et du prolongement de plus en plus marqué des dates de livraison de certains produits.

La production d'acier a grimpé de 1/2 point à 96 p.c., établissant ainsi un nouveau record.

La publication d'un décret présidentiel concernant un système de préférences applicable à toutes les industries privées et de la création d'un Comité de priorité a été immédiatement suivie d'un fort mouvement d'achats de la part de ceux qui n'avaient pas encore pris la précaution de s'approvisionner.

Plusieurs acheteurs semblent s'approvisionner outre-mesure mais les compagnies d'acier surveillent de près cette pratique. La plupart des consommateurs se montrent exigeants surtout au sujet des dates de livraison. On croit cependant que s'ils s'abstiennent de congestionner le marché de leurs commandes, l'on pourra réussir à satisfaire toutes ces demandes pourvu que l'on consente à accepter certains retards de livraison.

La revue avertit toutefois que si l'on continue d'encourager le marché comme on le fait actuellement, il en résultera une certaine confusion et l'on hâtera ainsi la mise en vigueur des préférences.

Le chiffre d'affaires du mois d'octobre est le plus élevé de tous les mois de cette année, et certaines compagnies ont entré dans leurs livraisons jusqu'à date autant de commandes que durant toute l'année 1939.

Le magazine dit que la fonte en gueuse commence à se faire rare, mais que cette rareté n'a pas encore atteint un point critique.

Le prix moyen composé des ribbons d'acier est encore de \$20.67 par la troisième semaine consécutive.

L'acier est en grande demande aux E.-U.

Les consommateurs craignent de ne pouvoir s'approvisionner plus tard

New-York, 30. — Le magazine "Iron Age" rapporte aujourd'hui que les consommateurs commerciaux d'acier commencent à songer sérieusement à leurs approvisionnements futurs, à cause de la demande croissante provenant de l'exécution du programme de défense et du prolongement de plus en plus marqué des dates de livraison de certains produits.

La production d'acier a grimpé de 1/2 point à 96 p.c., établissant ainsi un nouveau record.

La publication d'un décret présidentiel concernant un système de préférences applicable à toutes les industries privées et de la création d'un Comité de priorité a été immédiatement suivie d'un fort mouvement d'achats de la part de ceux qui n'avaient pas encore pris la précaution de s'approvisionner.

Plusieurs acheteurs semblent s'approvisionner outre-mesure mais les compagnies d'acier surveillent de près cette pratique. La plupart des consommateurs se montrent exigeants surtout au sujet des dates de livraison. On croit cependant que s'ils s'abstiennent de congestionner le marché de leurs commandes, l'on pourra réussir à satisfaire toutes ces demandes pourvu que l'on consente à accepter certains retards de livraison.

La revue avertit toutefois que si l'on continue d'encourager le marché comme on le fait actuellement, il en résultera une certaine confusion et l'on hâtera ainsi la mise en vigueur des préférences.

Le chiffre d'affaires du mois d'octobre est le plus élevé de tous les mois de cette année, et certaines compagnies ont entré dans leurs livraisons jusqu'à date autant de commandes que durant toute l'année 1939.

Le magazine dit que la fonte en gueuse commence à se faire rare, mais que cette rareté n'a pas encore atteint un point critique.

Le prix moyen composé des ribbons d'acier est encore de \$20.67 par la troisième semaine consécutive.

Stocks plus élevés de sucre brut

Ils étaient de 143.5 millions de livres le 5 octobre contre 3.7 millions en 1939

De fortes augmentations des arrivages de sucre brut aux dix raffineries canadiennes durant la dernière période de quatre semaines et des stocks de sucre brut à la fin de la période sont rapportées par le bureau fédéral de la statistique.

Les arrivages de sucre ont été de 119,264,214 livres durant la période de quatre semaines terminée le 5 octobre contre 53,127,267 livres durant la même période de 1939. Les stocks s'établissent à 143,551,697 au 5 octobre contre 109,445,306 à la fin de la période précédente et 3,700,094 livres il y a un an.

Les ventes ont diminué quelque peu, par contre.

Voici un état comparatif des arrivages et les ventes pour les deux périodes:

Dernière période de 4 semaines au 5 octobre:		1940		1939	
	Lib.	Lib.	Lib.	Lib.	Lib.
Arrivages	119,264,214	53,127,267	52,978,019	135,400,730	11,709,371
Ventes	85,117,923	52,174,302	52,174,302	66,641,592	48,419,396
Stocks	143,551,697	109,445,306	109,445,306	143,551,697	3,700,094

L'aide au bâtiment et l'impôt foncier

Si le réveil de la majorité de nos industries constitue un fait normal à cette époque d'hostilités, on ne peut, certes, en dire autant du bâtiment. Au début de la guerre, maintes gens s'attendaient, en effet, à ce que notre industrie de la construction soit témoin d'un ralentissement dans ses activités, comme ce fut le cas durant le dernier conflit. C'est, cependant, le contraire qui s'est produit. Notre industrie du bâtiment a connu un essor remarquable depuis le commencement de cette année. Sait-on que la valeur totale des contrats de construction, conclus au cours du mois dernier, furent de l'ordre de \$52,280,000, soit un total inconnu depuis dix ans, à l'exception d'une seule fois, soit en juin 1930? Quant au montant global des contrats conclus durant les premiers neuf mois de 1940, il s'élève à \$247,749,000, soit une hausse de 64.5 pour cent sur les relevés de la même période de l'an dernier.

S'il y a lieu de signaler que les contrats, octroyés au cours du mois dernier, pour la construction d'édifices industriels affichaient un gain de \$26,000,000 par rapport à ceux du même mois l'année précédente, et que ce réveil du côté de la construction industrielle n'a cessé de se poursuivre depuis le déclenchement des hostilités, il n'en est pas moins vrai que la construction de résidence privée s'est aussi maintenue sur une haute échelle, tant à cause de l'abondance des capitaux entre les mains du public, qu'à cause de l'aide consentie par nos autorités fédérales à tous ceux qui désirent améliorer leur propriété ou encore se fonder un chez soi.

Nos autorités fédérales ont aidé au relèvement de la construction

Personne n'ignore que la Loi Nationale du Logement a été un intéressant stimulant pour la construction privée durant ces dernières années, bien qu'il faille reconnaître que la décision du gouvernement de restreindre les prêts à \$4,000 depuis le commencement de 1940 ait été cause d'un certain ralentissement. Quoiqu'il en soit, cette loi, en plus d'avoir d'intéressantes répercussions sur les activités du bâtiment, n'a cessé d'être des plus bienfaitantes, vu son caractère social, car personne n'ignore, qu'en incitant nos gens à posséder un chez soi, elle contribue à établir sur des bases plus solides les assises de notre société. Si on en juge par le fait que la moyenne des 372 demandes de prêts, effectuées au cours du mois dernier fut de \$2,964, il est évident que ce sont les petites gens qui en profitent.

Si cette loi a permis à nombre de personnes de devenir propriétaires, elle fut aussi bénéficiaire à l'économie canadienne en général, puisque Ottawa a consenti à date \$62,607,990 de prêts, en vertu de cette loi, soit autant de dollars dépensés en salaires d'ouvriers, achats de matériaux, etc. On notera ici que sur ce total \$22,969,405 furent consentis à des citoyens de l'Ontario, tandis que la demande de la part des citoyens du Québec ne fut que de \$13,970,341. Faut-il en conclure que nos gens n'ont pas encore compris tous les avantages de cette loi? Fort possible.

Point n'est besoin d'insister sur le fait que cette Loi Nationale du Logement est fort profitable non seulement à ceux qui veulent devenir propriétaires, mais aussi aux ouvriers, aux fournisseurs de matériaux et à date des avantages qu'elles confèrent à ceux qui y ont recours. Malgré la tardiveté de la saison de construction (on construit aussi bien en hiver qu'en été aujourd'hui) nos gens s'empressent donc d'effectuer des demandes de prêts, de peur que cette législation subisse avant longtemps le même sort que la Loi du Plan d'amélioration aux Habitations.

Le Plan d'Amélioration aux Habitations, discontinu à partir de demain matin

Personne n'ignore, en effet, qu'à partir de demain matin, les prêts pour la réfection des maisons, consentis par des institutions de prêts autorisées, ne seront plus garantis par le gouvernement fédéral, en vertu de la Loi garantissant des emprunts pour réfection de maisons, suivant une déclaration récente de notre ministre des Finances, M. l'hon. J. L. L'Écuyer. En raison de la nécessité de conserver les ressources financières du Dominion, et à cause des exigences toujours croissantes du programme de guerre sur le front d'œuvre du pays, il a été décidé, disant-il de ne pas demander au Parlement de modifier la loi, en augmentant le montant des prêts sujets à la garantie du gouvernement fédéral. Comme chacun le sait, le montant maximum des prêts à être garantis en vertu de cette loi, est de \$50,000,000 et comme le total à la fin du mois dernier atteignait \$47,571,944, c'est dire que le maximum se trouve maintenant atteint et, c'est pourquoi, pour les raisons ci-dessus mentionnées, nos autorités fédérales ont décidé de discontinuer, à partir de demain, toute garantie, pour les prêts consentis par les institutions de prêt autorisées. Ce plan d'amélioration aux Habitations, qui sera dorénavant discontinué, fut inauguré, en novembre 1936, et il a remporté un succès remarquable, puisque sur une cinquantaine de millions de dollars environ de prêts consentis, que les pertes payées ne représentèrent moins de 1-4 pour cent du total des prêts. On notera, de plus, que 62.14 pour cent du montant prêté au cours des quatre années de la mise en vigueur de cette loi, a été remboursé par les emprunteurs.

Un coup d'oeil sur le total des prêts consentis en vertu de cette loi aux Canadiens, démontre que les citoyens d'Ontario ont obtenu \$22,878,052, tandis que ceux du Québec n'ont obtenu que \$9,041,711 du 1er novembre 1936 au 30 septembre 1940, et cela bien que les populations de ces deux provinces ne diffèrent guère. Il est donc évident que nos gens n'ont pas profité, comme ils auraient dû en profiter du Plan d'Amélioration aux Habitations, pas plus qu'ils ne profitent de la Loi Nationale du Logement. Puisque cette dernière demeure encore en force, pendant que la première est abrogée, que la population québécoise s'empresse donc d'y recourir avant qu'il ne soit trop tard, car, pour peu que les hostilités se prolongent, notre gouvernement devra nécessairement l'abolir elle aussi, afin de conserver le plus de ressources financières possible entre ses mains, dans le but de maintenir l'effort actuel de guerre du pays sur une haute échelle. Si l'objet du Plan d'amélioration aux habitations était de remédier au chômage, il faut bien reconnaître que l'objet de la Loi Nationale du Logement est quasi identique, d'où les possibilités d'abrogation sous peu, vu que l'embauchage au pays atteint présentement un niveau inconnu depuis 20 ans.

Bien que la discontinuation de la garantie du gouvernement, à partir de demain, pour les prêts consentis pour l'amélioration aux Habitations sera mal vue en certains milieux, il importe de ne pas oublier que nos institutions de prêts, approuvées et maintes compagnies continueront de consentir des prêts à tout emprunteur digne de confiance, et c'est pourquoi il est probable que notre industrie de la construction ne se ressentira pas trop de la décision d'Ottawa, suivant l'affirmation récente de M. E. C. Brockett, vice-président de la Canadian Johns-Manville Company. Si le bâtiment ne sera probablement pas trop affecté par cette décision, il va sans dire qu'il l'est davantage par les impôts excessifs qui frappent présentement la propriété foncière. Ce n'est pas sans raison que le président du comité exécutif de la Canadian Chamber of Commerce a insisté, ces jours-ci sur la nécessité d'un allègement de l'impôt foncier, si l'on ne veut pas que l'économie nationale, finisse par en souffrir. Puisqu'il y a de l'intérêt de la nation canadienne, que nos autorités municipales et gouvernementales s'empressent donc de voir s'il n'y aurait pas moyen de remédier quelque peu à l'état de choses actuel, tant à cause de la nécessité de sauvegarder les intérêts des petits propriétaires, qu'à cause de la nécessité de trouver des stimulants pour inciter nos gens à devenir propriétaires, vu qu'il importe à cette époque plus que jamais que notre société repose sur des bases de plus en plus stables.

Marcel CLEMENT

Lake of the Woods verse 50 cents par action ordinaire

Les affaires de la compagnie ont été bonnes en septembre, dit le président

M. F. S. Meighen, président de la Lake of the Woods Milling Co., a annoncé, à l'assemblée annuelle des actionnaires, tenue hier, que les directeurs avaient déclaré un dividende de 50 cents par action ordinaire en plus du dividende trimestriel régulier de 1 3/4 pour cent par action privilégiée. C'est le deuxième dividende déclaré sur les actions ordinaires cette année, un autre dividende du même montant ayant été payé le 1er juin.

Le général Meighen a aussi annoncé que le fonds de roulement de la compagnie s'établissait actuellement à \$1,261,000. Commentant les résultats obtenus à date de l'année fiscale courante, le président a dit que les résultats de septembre avaient été bons et il a dit espérer que l'amélioration des affaires se maintiendrait durant toute l'année.

Il a été révisé durant l'assemblée que les impôts de la compagnie s'élevaient à 100 pour cent comparativement à l'année précédente et qu'ils s'élevaient actuellement à trois fois le montant des dividendes privilégiés.

À une assemblée spéciale, les actionnaires ont approuvé un amendement réduisant le nombre de directeurs permis à 10 au lieu de 12 au paravant.

Avant le dividende de juin sur les actions ordinaires, on n'avait rien payé sur ces actions depuis ans.

Forte hausse du revenu national

Causerie de M. G. W. Spinney au "Bond Club" de Philadelphie

Philadelphie, 30. — Dans une conférence prononcée au "Bond Club de Philadelphie", M. G. W. Spinney, général de la Banque de Montréal, a déclaré que le revenu national du Canada durant l'exercice fiscal en cours atteignait au moins \$4,500,000,000, soit une augmentation de 700,000,000 sur 1939.

M. Spinney introduit sa conférence: "Some Financial Aspects of Canada in Wartime". Il souligne en particulier le fait que le gouvernement canadien avait très bien réussi à atteindre le but qu'il se proposait d'accroître le revenu national.

Le budget de l'année courante a laissé un solde d'environ \$600,000,000 à combler par voie d'emprunts. M. Spinney a fait remarquer que sur les \$700,000,000 que le gouvernement a dû emprunter depuis le début de la guerre, la part des banques n'a pas dépassé \$200,000,000.

La crise de juin, provoquée par la chute de la France, a forcé le Canada à modifier sa marche financière, l'obligeant à accroître rapidement ses ressources, comme l'indique le dernier budget de guerre de \$900,000,000, avec une augmentation de \$400,000,000 sur les estimations préalables.

Quant à l'inflation, M. Spinney a déclaré qu'il n'en est nullement question au Canada et même que cet état de choses n'est pas du tout évitable. Personne ne connaît l'avenir sans doute, mais il est certain que les facteurs qui ont causé l'inflation à la dernière guerre n'existent plus maintenant et que l'on comprend mieux qu'alors les dangers que comporte l'inflation.

Les E.-U. consentent un crédit de \$20 millions au Brésil

Washington, 30. (P.C.) — M. Jesse Jones, administrateur des prêts fédéraux, a déclaré, aujourd'hui, qu'un crédit de \$25-000,000 avait été consenti à la Banque du Brésil par l'Export-Import Bank. Ce crédit servira à défrayer des achats brésiliens aux Etats-Unis.

Le commerce de l'Irlande du Nord

Bien que la guerre ait apporté des changements dans la production et la consommation en Irlande du Nord, jusqu'à présent elle n'a pas modifié sensiblement le vie économique du pays," c'est ce que déclare M. James Cormack, commissaire du Commerce du Canada à Belfast, dans un rapport adressé au ministre du Commerce.

"Le contrôle des importations et le rationnement par le gouvernement, comme en Grande-Bretagne, ont interrompu le commerce dans certaines branches et l'ont restreint dans d'autres, conformément à des décrets sur les marchandises considérées comme non essentielles ou comme articles de luxe. L'interruption de l'envoi d'approvisionnements continuentaux se fait sentir surtout dans le lin, le bois de construction, la pâte de bois et le papier, les articles en bois, les fruits, certains légumes, et quelques articles de quincaillerie. Toutefois, par suite du contrôle des importations, les chances qui s'offrent aux exportateurs canadiens d'augmenter leur commerce en ces produits seraient influencées par les circonstances imprévisibles et le montant de devises disponibles."

En général le courrier et les communications avec le Canada ont été beaucoup meilleurs qu'on ne l'aurait cru. Jusqu'au 17 septembre, la Head Line qui a un service direct entre le Canada et des ports irlandais n'a perdu qu'un navire du fait de la guerre.

Bien que les industries du textile et des vêtements, comme résultat d'une insuffisance de matières premières, n'aient pu fonctionner à pleines journées, d'autres industries en Irlande du Nord ont bénéficié d'un grand nombre de commandes de guerre, avec le résultat que le nombre des chômeurs de tout âge le 15 juillet 1940 a été le plus bas enregistré depuis septembre 1930.

Le commerce de l'Irlande du Nord

Bien que la guerre ait apporté des changements dans la production et la consommation en Irlande du Nord, jusqu'à présent elle n'a pas modifié sensiblement le vie économique du pays," c'est ce que déclare M. James Cormack, commissaire du Commerce du Canada à Belfast, dans un rapport adressé au ministre du Commerce.

"Le contrôle des importations et le rationnement par le gouvernement, comme en Grande-Bretagne, ont interrompu le commerce dans certaines branches et l'ont restreint dans d'autres, conformément à des décrets sur les marchandises considérées comme non essentielles ou comme articles de luxe. L'interruption de l'envoi d'approvisionnements continuentaux se fait sentir surtout dans le lin, le bois de construction, la pâte de bois et le papier, les articles en bois, les fruits, certains légumes, et quelques articles de quincaillerie. Toutefois, par suite du contrôle des importations, les chances qui s'offrent aux exportateurs canadiens d'augmenter leur commerce en ces produits seraient influencées par les circonstances imprévisibles et le montant de devises disponibles."

En général le courrier et les communications avec le Canada ont été beaucoup meilleurs qu'on ne l'aurait cru. Jusqu'au 17 septembre, la Head Line qui a un service direct entre le Canada et des ports irlandais n'a perdu qu'un navire du fait de la guerre.

Bien que les industries du textile et des vêtements, comme résultat d'une insuffisance de matières premières, n'aient pu fonctionner à pleines journées, d'autres industries en Irlande du Nord ont bénéficié d'un grand nombre de commandes de guerre, avec le résultat que le nombre des chômeurs de tout âge le 15 juillet 1940 a été le plus bas enregistré depuis septembre 1930.

Permis de bâtir en septembre

La valeur totale des permis de bâtir émis en septembre est de \$10,104,340. Les valeurs révisées du mois d'août comprennent ses rapports de 157 municipalités et forment un total de \$11,555,102. Des rapports ont été reçus de 56 des 58 municipalités originales et font voir une valeur de \$6,426,220 le mois dernier. La valeur révisée correspondante du mois d'août comprend 57 rapports et s'élève à \$7,693,732, tandis qu'en septembre 1939 la valeur était de \$4,135,624.

La valeur totale des permis émis par toutes les municipalités au cours des neuf premiers mois de l'année courante est de \$81,324,052. Dans les 58 municipalités la valeur pendant la même période est de \$57,749,872, tandis qu'en 1939 la valeur correspondante était de \$43,911,494.

En septembre, la nouvelle construction de tous genres représente 82.1 p.c. de la valeur totale, tandis que la construction de nouvelles habitations s'en approprie 37.6 p.c.

Moyennes de la Bourse de Montréal

Par le Montreal Stock Exchange et le Montreal Curb Market

	10	20	30	40	18
	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai
Ch'ge net	-1	8	22	20	1.01
Ferm. hier	55.8	68.1	61.0	55.4	76.35
Ferm. ant.	55.2	68.1	61.0	55.4	75.34
Haut	65.0	82.9	81.5	85.6	74.00
Haut	68.0	82.2	81.4	85.73	98.68
Bas	19.0	20.7	22.2	22.4	152.63
Bas	19.0	20.7	22.2	22.4	152.63
Haut	19.0	20.7	22.2	22.4	152.63
Bas	19.0	20.7	22.2	22.4	152.63
Haut	19.0	20.7	22.2	22.4	152.63
Bas	19.0	20.7	22.2	22.4	152.63
Haut	19.0	20.7	22.2	22.4	152.63
Bas	19.0	20.7	22.2	22.4	152.63
Haut	19.0	20.7	22.2	22.4	152.63

Valeur plus élevée de nos importations en septembre

Ottawa, 30. — Les importations canadiennes en septembre ont été évaluées à \$65,287,000 contre \$98,836,000 en août et à \$73,564,000 en septembre 1939, suivant le bureau fédéral de la statistique.

La valeur globale des importations depuis le début de l'année atteint la somme de \$768,720,000 contre \$515,332,000 durant la même période de l'an dernier.

Avance de l'indice des paiements de dividendes

L'indice des paiements de dividendes compilé par la firme Nesbitt, Thomson & Co., Ltd., a avancé à 122.8 en octobre de 121.9 le mois précédent. C'est la troisième hausse mensuelle consécutive.

Le total des dividendes versés par toutes les compagnies canadiennes en octobre a été de \$22,556,000 contre \$20,393,000 durant le même mois de 1939. Pour les dix premiers mois, le total a été de \$217,725,000 contre \$216,293,000.

L'indice est basé sur les paiements de dividendes des quarante-sept plus importantes compagnies canadiennes et il indique la tendance des paiements de dividendes et non le montant payé au cours d'un mois quelconque. La base est de 100 en 1926.

Le tableau ci-dessous indique ses fluctuations:

	1940	1939	1938
Janvier	124.7	138.8	145.8
Février	124.8	137.7	146.0
Mars	125.0	136.8	146.2
Avril	125.3	135.9	146.8
Mai	125.5	135.0	147.3
Juin	122.0	132.0	146.7
Juillet	120.4	131.7	145.9
Août	121.0	130.0	145.7
Septembre	121.9	130.0	145.6
Octobre	122.8	130.0	145.4
Novembre	121.9	128.2	143.8
Décembre	126.5	126.5	141.3

Savez-vous ce qu'est LE COBALT?

Le cobalt, ce métal comportant plus d'une centaine de nouveaux usages dans les armements, les véhicules-moteurs, la céramique, les aimants permanents, le téléphone et autres industries, est considéré à l'industrie, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre. Des chiffres officiels démontrent que les prix du cobalt, à la suite d'une forte demande ont augmenté de 44% en 1939 et de 84% durant les quatre premiers mois de 1940. Les débouchés pour ce métal sont de plus en plus grands.

Pour tous renseignements, adressez-vous à:

ZAGABEL MINING CORPORATION LTD
(Sa responsabilité personnelle)

28 ouest, rue St-Jacques — Montréal — Tel.: HA. 7961

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

MONTREAL 112 ouest, rue Saint-Jacques

QUEBEC 71, rue Saint-Pierre

Exécution de Testaments — Transferts et Gérance

Pour VOS PLACEMENTS de NOVEMBRE nous recommandons les titres suivants:

Obligations	Coupon	Echéance	Prix approx.
Dominion du Canada —			
Deuxième Emprunt de Guerre ...	3%	1952	98.75
Sœurs de la Charité de Québec (garanties sans réserve par la province de Québec) ...			
4%	1950	101.00	
Cité de Hull ...	6%	1942	102.00
Cité des Trois-Rivières ...	4%	1953	97.50
Cité de St-Lambert ...	4-1/2%	1967	95.00
Écoles catholiques de Montréal ...	4%	1948	96.50
Canadian Pacific Railway Co. ...	5%	1954	100.50
Quebec Power Company ...	4%	1962	101.75
St. Maurice Power Corp. ...	4 1/2%	1970	101.00
Bowater's Newfoundland Pulp & Paper Mills, Ltd. ...	5%	1968	98.00
The Regent Knitting Mills, Ltd. ...	4%	1952	95.50

← Renseignements détaillés sur demande →

L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE

59 ouest, rue Saint-Jacques

MONTREAL

Québec Trois-Rivières Ottawa Toronto Sherbrooke

BOURSE DE MONTRÉAL

JONES, HEWARD & CO., 240, rue Saint-Jacques, Montréal

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Ouv', 'Haut', 'Bas', and 'Dern.' for various stocks like 215 Abitibi, 230 Bathurst, etc.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Table of Canadian bonds, listing 'Cours de fermeture' and 'Domination du Canada' with columns for 'Offre', 'Dem.', and 'Rend.'.

Curb de Montréal

Table of Curb market data for Montreal, listing various commodities and their prices.

BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market data, including 'Les Titres des mines d'or ont été fermes hier' and a list of stock prices.

CURB DE MONTRÉAL

L. G. BEAUBIEN & CIE, 51, rue Saint-Jacques, Montréal

Table of Curb market data for Montreal, listing various commodities and their prices.

BOURSE DE NEW-YORK

201, rue Notre-Dame, Montréal

Table of New York stock market data, listing various stocks and their prices.

Obligations garanties par le gouvernement

Table of government-guaranteed bonds, listing 'Obligations provinciales' and 'Obligations municipales'.

Obligations provinciales

Table of provincial bonds, listing 'Alberta', 'Manitoba', 'Ontario', etc.

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Table of average stock prices from the Toronto Stock Exchange.

Investment trusts

Table of investment trusts, listing various funds and their performance.

Prix des denrées

Table of commodity prices, listing various goods and their current market rates.

Produits alimentaires

Table of food products, listing various items like flour, sugar, and their prices.

Produits laitiers

Table of dairy products, listing various types of milk and cheese.

Group Securities Inc.

Table of Group Securities Inc. offerings, listing various shares and their details.

Group Securities Inc.

132, rue St-Jacques, Montréal

Les prix du beurre ont été fermes hier

Les transactions ont été assez nombreuses au Commodity Exchange. Le marché du beurre et des oeufs a été actif et ferme hier en Bourse locale de Commerce.

Les prix du sucre

Le marché du sucre a été actif et ferme hier en Bourse locale de Commerce. Les arrivages de Montréal, arrivés par camions exceptionnels, ont été comme suit:

Les prix du blé

Le marché du blé a été actif et ferme hier en Bourse locale de Commerce. Les arrivages de Montréal, arrivés par camions exceptionnels, ont été comme suit:



SERVEZ-VOUS AUSSI EN ÉPARGNANT!

ACHETEZ DES TIMBRES D'ÉPARGNE DE QUÉBEC

CHLORURE DE CALCIUM

L'usage du chlorure de calcium est extrêmement répandu pour le traitement du sable et des cendres utilisées dans les rues et sur les grandes routes. Le chlorure de calcium empêche le charbon, le coke et le minerai de fer.

LES JARDINS & CO
1170, rue St-Denis
FOURRURES DE CHOIX
MABITS et PALETOIS faits sur mesure
HA 8191 Montréal

Gin MELCHERS
Produit de Melchers Distillers Limited, Montréal et Berthierville

Trois policiers blessés dans une violente collision

L'accident se produit à l'angle des rues Saint-Hubert et Bélanger — Le plus grièvement blessé est le sergent Cléophas Duchesneau, du poste de la rue du Parc Lafontaine

Trois policiers — un sergent, un agent et un opérateur de la police municipale — furent plus ou moins grièvement blessés, peu après 7 heures, hier matin, dans un accident qui se produisit à l'angle des rues Saint-Hubert et Bélanger. L'auto dans laquelle ils voyageaient entra en collision avec un camion.

Le sergent Cléophas Duchesneau, 52 ans, du poste de la rue du Parc Lafontaine, fut transporté à l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, où les autorités médicales nous déclarèrent, hier soir, qu'il souffrait d'un traumatisme crânien, d'une blessure au genou gauche, d'un énorme hématome au-dessus de l'oeil droit ainsi que de contusions multiples à la région frontale, mais que son état général n'était toutefois pas alarmant et qu'il pourrait probablement réintégrer son domicile dans quelques jours. Des radiographies ont révélé qu'il n'y avait pas de fracture ni au crâne ni au genou blessé.

L'agent Lucien Bouchard, 37 ans, du poste de la rue Lajeunesse, fut aussi transporté d'urgence à la même institution, où l'on nous déclara, hier soir, qu'il avait pu, à la suite de radiographies, retourner, hier après-midi, à son domicile, après avoir été pansé. Il est blessé au genou gauche. On avait cru tout d'abord qu'il s'était infligé une fracture à la région thoracique, mais la radiographie fut absolument négative à ce sujet.

M. Angelo Colangelo, 32 ans, opérateur au poste de police de la rue du Parc-Lafontaine, s'en tira avec de légères ecchymoses et il put retourner immédiatement à son domicile après avoir été pansé.

Reconnaissance des Grecs envers l'hon. M. King

Message de M. Nicholas-G. Tserepis au premier ministre du Canada

Ottawa, 30. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le premier ministre a reçu le télégramme suivant du consul général de Grèce au Canada :

Montréal, le 29 octobre
A Son Excellence
M. Mackenzie King,
premier ministre,
Ottawa.


« Votre déclaration au sujet de la Grèce a rempli de satisfaction le cœur de tous les Grecs. De temps immémorial, la Grèce a enseigné aux hommes l'amour de la patrie et de la liberté. Aussi, actuellement, à côté de la Grande-Bretagne et des Dominions, la Grèce combattra pour les idéaux de paix, de liberté et de justice, et pour une meilleure entente parmi les peuples. Je prie Votre Excellence de bien vouloir accepter la gratitude du peuple grec, de ses chefs, de même que la mienne, pour la bienveillante sympathie que vous manifestez envers notre pays.

(Signé) Nicholas G. Tserepis,
Consul Royal Général de Grèce
au Canada

Verdict d'accident

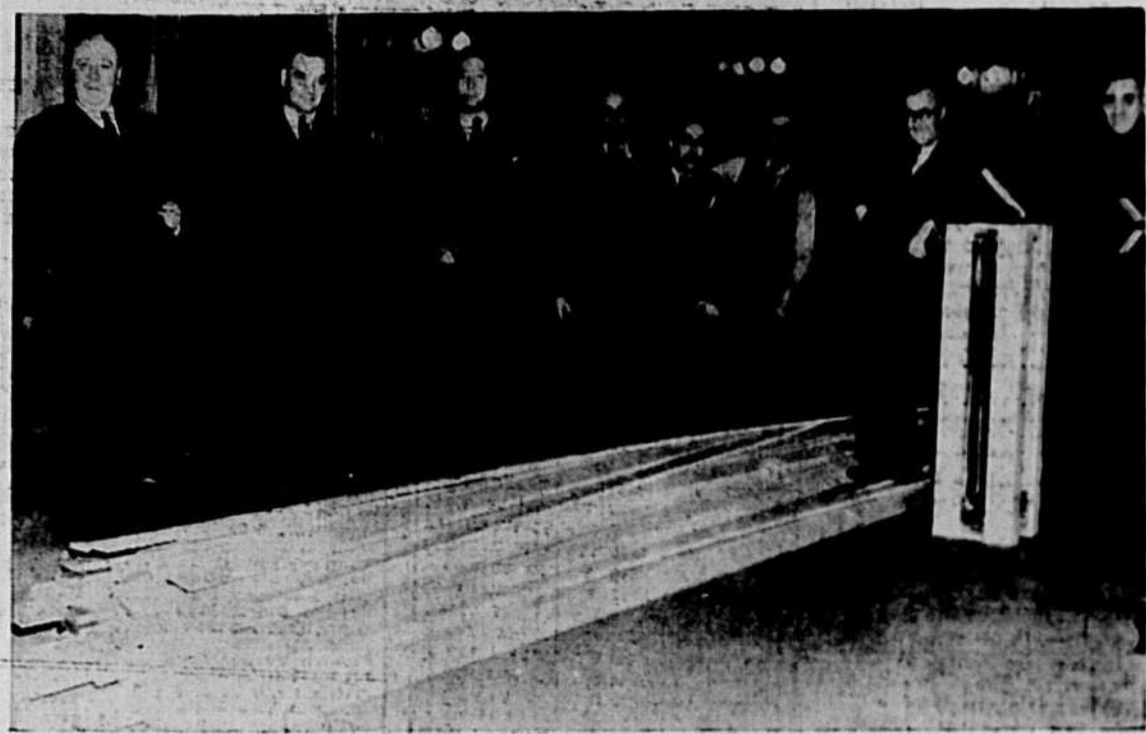
Un verdict de mort accidentelle fut rendu hier, par le coroner Richard L. Duckett, dans le cas de H. Fernand Morin, 29 ans, 1249, rue Dorion, mortellement blessé samedi soir, dans une collision que nous relatâmes dans notre édition de lundi matin. Cet accident se produisit à l'angle du boulevard St-Laurent et de la rue Rachel. M. Morin succomba, lundi soir, à l'hôpital Victoria, aux suites de ses blessures. L'agent Côté, de la circulation municipale, déclara à l'enquête que l'auto dans laquelle était M. Morin, filait à une grande allure vers le sud, boulevard St-Laurent. Le garde-moteur Gérard Rousseau, en charge du tramway contre lequel la voiture s'écrasa, déclara qu'il avait entendu un grand bruit et qu'il avait vu venir vers lui, comme un "bolide", un "corps" qui s'écrasa contre le véhicule qu'il conduisait.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"
Dans le jour
Harbour 5131
SOIR, DIMANCHE ET FÊTES :
Police, incendies, accidents HA 5131
Sport HA 5134
Directeur de l'information HA 5441
Atelier de composition HA 1432
Service d'information HA 1507
Circulation et expédition HA 5134
Rédacteur en chef HA 8454

1870  1940
Les plus grands cols et les plus bas prix pour CHARBON et BOIS sec "à l'abri"
Wilson Frères
Jas. Charlebois, Prop.
Cherrier 2161

CR. 2135 **BEURRE-OEUF-PROVISIONS** CR. 2135
LOUIGIAN
FRÈRES LIMITEE
BEURRE de Crémère
Première Qualité 30c
Deuxième Qualité 29c
Troisième Qualité 27c
6226, rue SAINT-HUBERT
6212, rue SAINT-HUBERT
6195, rue SAINT-LAURENT
6215, rue ONTARIO EST
2723, rue MASSON
2824, rue MONT-ROYAL EST
1137, rue MONT-ROYAL EST
1174, rue ONTARIO EST
2346, rue ONTARIO EST
1434, rue STE-CATHERINE
4822, rue WELLINGTON

Pour faire de la place aux 99 membres du prochain conseil



Les travaux de transformation de la salle du conseil municipal ont été mis en marche hier après-midi. Les ouvriers ont enlevé les rampes de bronze qui entouraient l'"enceinte" du conseil ou étaient rangés, en un double hémicycle, les 35 pupitres et 35 fauteuils des conseillers. A partir du mois de décembre, après l'élection du 9, il y aura 99 conseillers et la salle des délibérations du conseil devra contenir 99 pupitres et autant de fauteuils. Notre photo a été prise hier après-midi, pendant qu'un groupe de conseillers, de fonctionnaires et de journalistes surveillaient les ouvriers occupés à emballer et à mettre en caisse, pour les transporter, les tuyaux de bronze de la rampe qui séparait l'"enceinte" du conseil de l'espace réservé au public. On y remarque les conseillers James Donnelly, de Notre-Dame-de-Grâce, Dave Rochon, de St-Michel et candidat à la mairie, et Richard F. Quinn, de St-Laurent, et MM. René Parent, Arthur Labèche et Wenceslas Tremblay, du secrétariat des conseillers, deux ouvriers et notre chroniqueur municipal. (Photo CANADA).

Recrues attachées à une unité de la non permanente

Pas d'entraînement le soir, comme pour les autres membres de la milice

La première période d'entraînement est presque terminée et bientôt les jeunes recrues retourneront dans leurs foyers.

Tous ces jeunes, après avoir fait le stage réglementaire de 30 jours au camp, feront partie automatique de la milice active non permanente et seront attachés à une unité quelconque, tout comme ceux qui se sont enrôlés dans les deuxièmes bataillons des unités de l'armée active.

Pendant, ceux qui ont été appelés à faire leur entraînement en vertu de la loi de mobilisation des ressources naturelles ne seront pas tenus de poursuivre leur entraînement, le soir, comme les autres membres de la milice non permanente, attendu qu'ils se sont entraînés pendant la période réglementaire, c'est-à-dire trente jours.

Ceux qui voudront faire partie d'une unité de l'armée active canadienne n'auront qu'à s'y enrôler, mais tous ceux qui le feront, le feront de plein gré.

Une fois dans la milice active non permanente, les recrues pourront choisir l'arme qui leur conviendra le mieux et pourront être transférées d'unité.

Avec ces recrues, on ne formera pas de nouvelles unités, mais on augmentera le nombre de bataillons par unité.

Jean Dickenson et les militaires
Jean Dickenson, la remarquable petite cantatrice montréalaise qui chante à la radio américaine et qui

(Suite page onze)

M. Victor Francen au Cercle Universitaire

M. Victor Francen sera l'hôte du Cercle Universitaire à un ciné-dîner le samedi soir, 2 novembre, à 7 heures. Le grand artiste présentera sous les auspices de la compagnie France-Film, son dernier grand film, "L'homme du Niger". Les dames sont cordialement invitées.

Un jeune homme tué et son compagnon blessé dans un accident de la route

M. Claude Jones, 24 ans, de Powell, Ile-du-Prince-Edouard, fut tué instantanément, vers 5 h. 30 hier matin, dans un accident qui se produisit sur la grande route, près de Lavaltrie. La voiture dans laquelle il voyageait s'écrasa contre un camion chargé de rouleaux de papier à journal. Le conducteur de la voiture, M. Bernard F. Carter, 24 ans, de Sydney-Mines, Cap-Breton, en Nouvelle-Ecosse, s'en tira avec une légère coupure à la région frontale.

L'auto, dans laquelle voyageaient MM. Jones et Carter filait vers Montréal au moment de l'accident funeste. Le jeune homme décédé tragiquement venait dans la métropole dans le but d'y chercher un emploi.

MM. Godbout, Perrier, Bastien et L. Bertrand à St-Jérôme, dimanche

L'inauguration de la campagne du candidat du parti libéral dans Terrebonne se fera au théâtre Rex

L'ouverture officielle de la campagne électorale de l'hon. Hector Perrier le nouveau secrétaire de la province de Québec, candidat du parti libéral dans Terrebonne à l'élection complémentaire du 19 novembre prochain, à la demande des chefs libéraux de ce comté, aura lieu au théâtre Rex de Saint-Jérôme, dimanche après-midi.

Les libéraux de tout le comté de Terrebonne et d'autres comtés sont à s'organiser de fortes délégations à ce grand rassemblement qui sera l'assemblée inaugurale de la campagne électorale de l'hon. Hector Perrier à Saint-Jérôme.

On annonce, de source officielle, que outre les honorables MM. Adélar Godbout, premier ministre et Hector Perrier, candidat ministériel, l'hon. Cléophas Bastien, ministre sans portefeuille dans le cabinet provincial, et M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne à la Chambre des Communes, porteront la parole.

Cette réunion inaugurale de la campagne électorale de l'hon. Hector Perrier s'ouvrira, dimanche prochain, à 2 h. 30 (heure avancée) de l'après-midi, au théâtre Rex de Saint-Jérôme. Plusieurs personnalités et notables de la ville de Saint-Jérôme et d'autres endroits, villes et villages, du comté de Terrebonne assisteront à ce grand rassemblement organisé en faveur de l'hon. Hector Perrier.

Le travail a commencé au camp Lacroix de la ville de Sherbrooke

Sherbrooke, 30 (Du correspondant du Canada) — Le premier contingent d'ouvriers en chômage est rendu au camp Lacroix, situé à deux milles d'East Angus. C'est la sixième année consécutive que la municipalité emploie des chômeurs à ce camp pour la coupe du bois. Le 2e contingent partira sous peu. Il y aura alors 40 employés au camp pour tout l'hiver.

Tous les quinze jours, les hommes sont transportés aux frais de la Ville à Sherbrooke, où ils passent la fin de semaine dans leur famille.

Comité de surveillance des loyers à Ottawa

Ottawa, 30. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le juge Martin, administrateur des loyers à la commission des prix et du commerce en temps de guerre, a annoncé aujourd'hui la formation, à Ottawa, d'un comité des loyers dont la fonction sera de considérer toutes les variations de loyers dans la ville d'Ottawa et les banlieues environnantes. Le juge E. J. Daly, juge sénior de la cour du comté de Carleton sera le président de ce nouveau comité dont les deux autres membres sont J.-C.-G. Herwig, secrétaire général adjoint de la légion canadienne, B.E.-S.L. et A.-B. Ullett, administrateur de successions bien connu d'Ottawa. Les communications concernant les propriétés d'Ottawa continueront pour le présent d'être adressées au bureau de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Les décisions des comités locaux ne seront finales qu'après l'approbation de l'administrateur des loyers.

Délégation des clubs libéraux de Montréal, à St-Jérôme dimanche

M. Louis Boivert, président, et les directeurs de l'Association libérale St-Denis-Dorion invitent tous les membres à se rendre à Saint-Jérôme, dimanche prochain après-midi, au théâtre Rex, à l'ouverture officielle de la campagne électorale de l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province dans le cabinet Godbout et candidat du parti libéral dans le comté de Terrebonne à l'élection complémentaire du 19 novembre prochain.

Tous les membres des autres associations libérales désireux de se rendre à Saint-Jérôme, dimanche, sont aussi invités à se joindre à ceux de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion.

Mgr Maurault en deuil de sa soeur

Soeur Lucie d'Alexandrie est décédée hier. Funérailles samedi
Nous apprenons avec regret le décès de Soeur Lucie d'Alexandrie (Eugénie Maurault), fille de feu Elie Maurault et de Mme Maurault, née Lucie Boucher, survenue hier, 30 octobre. La dépouille mortelle est exposée en chapelle ardente à la maison-mère des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, à Outremont. Les funérailles auront lieu à 8 heures et demie (heure avancée), samedi matin. La défunte laisse, outre sa mère; ses frères: Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, et le colonel Hector Maurault; ses soeurs: Fanny et Adine, et sa belle-soeur, née Stella Garneau.

Me C. Landry parlera de l'esprit civique, à la radio, ce soir

Me C. Landry parlera de l'esprit civique, à la radio, ce soir. La série de causeries de Me Charlemagne Landry intitulée "Ou va Concordia", se continuera ce soir, au poste CKAC, de 9 heures 15 à 9 heures 30. Me Landry traitera, ce soir, de l'esprit civique.

Conférence de Mgr Maurault sur le devoir des jeunes

"Le maintien de la civilisation chrétienne et la sécurité de notre pays sont en jeu: nous ne pouvons hésiter un instant" — Les avantages de la discipline militaire

Mgr Olivier Maurault, p.s.s. P.D., recteur de l'Université de Montréal, a prononcé une conférence à la radio, le 17 octobre dernier, sur le "devoir de l'heure". Nous donnons ici de larges extraits du texte de l'éminent conférencier.

"Le devoir de l'heure, quel est-il? — Vaincre!

"On a dit que 'parfois le difficile n'est pas de faire son devoir, mais plutôt de savoir où est le devoir'. Nous n'avons pas aujourd'hui cet embarras. Le maintien de la civilisation chrétienne et la sécurité de notre pays sont en jeu: nous ne pouvons hésiter un instant.

"Quel spectacle étrange! Une idée fautive et orgueilleuse, — le racisme —, latent depuis un siècle dans le cerveau d'un peuple, s'empare soudain de lui, le fanatise, l'aveugle et le jette, motorisé, armé jusqu'aux dents, contre l'Europe presque entière.

"Qu'on ne parle pas ici d'habileté; ce n'est que perfidie et cynisme. Et voilà ce que prétend nous enseigner la race aryenne, la plus pure des races? Merci! la vieille civilisation chrétienne, fondée sur la justice et l'égalité des races, nous a appris autre chose, de beaucoup plus noble et de plus humain. L'histoire de Notre Seigneur Jésus-Christ a une autre portée que le mythe nordique de Wotan; le droit primera toujours la force, comme l'éternité l'emportera sur les événements passagers."

"Mais le fléau, s'installe à demeure partout où il pénètre. Des côtes de l'Atlantique qu'il occupe, il s'acharne sur l'Angleterre et narque l'Amérique. L'Amérique riposte par des armements gigantesques et par la conscription de ses jeunes. Elle va plus loin. Dans sa volonté d'appliquer la doctrine Monroe, elle a promis de protéger le Canada s'il était attaqué par une nation étrangère. Fort bien! C'est pour nous une sécurité que nous ne devons pas sous-estimer.

"La défense du Canada revient en premier lieu aux Canadiens. Aidons-nous d'abord, les Etats-Unis nous aideront ensuite. Question de bon sens et question de fierté. Nous serions indignes de vivre libres dans notre beau pays si nous complions uniquement sur le voisin.

"Au surplus, personne n'y songe. Quand le gouvernement du Canada a décrété l'entraînement militaire en vue de la défense du pays, la jeunesse toute entière a compris qu'elle n'avait pas à protester. Et les Canadiens français, qui n'ont pas d'autre patrie que le Canada, depuis près de 180 ans au moins, ont accueilli cette mesure nécessaire avec calme et virilité.

"Il s'agit maintenant de l'appliquer. En vertu de ce récent décret, 36.000 jeunes Canadiens vont rejoindre les camps qui leur furent assignés. Ils vont y apprendre à défendre le territoire de leur patrie, leur famille, eux-mêmes, bref, tout ce qui donne du prix à leur vie terrestre. Ils en tireront aussi d'autres avantages que nous voudrions signaler.

"L'entraînement militaire leur inculquera le sens de la discipline. Le peuple canadien français en manque-t-il plus que d'autre? Inutile de le rechercher ici. Ce qui est certain, c'est qu'il en manque. Et cette lacune explique la plupart de ses défaites dans le passé, elle explique aussi ses succès en certains domaines et l'insuccès de bon nombre de ses entreprises, dans le temps présent. Une discipline exacte et intelligente lui fera le plus grand bien.

"La vie des camps est rude. (...)

Me D.C. Abbott au Club de Réforme

Plusieurs ministres de la province seront présents au déjeuner de samedi
Le Club de Réforme poursuivra, samedi prochain, le 2 novembre, sa série de déjeuners-causeries de la saison inaugurée de si brillante façon samedi dernier.
Samedi prochain, Me D. C. Abbott député de Saint-Antoine-Westmount à la Chambre des Communes, sera le conférencier invité.

LAITERIE PERFECTION
DAIRY LIMITED
LAIT - CREME - BEURRE FROMAGE
2565 rue Chamblay - Frontenac 3186

RIEN

Il n'en coûte rien si votre généalogie ne contient pas les noms et prénoms de tous vos ancêtres, dans toutes les branches, jusqu'aux premiers arrivés en terre québécoise.

Institut Généalogique DROUIN
"Une oeuvre nationale qui mérite encouragement"

Directeur : GABRIEL DROUIN
4184, rue ST-DENIS MONTREAL
Tél. : Lancaster 8151
Ecrivez-nous pour RENSEIGNEMENTS

GEO. VANDELAC LTEE
Fondée en 1890
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE
120 rue Rachel Est, Montréal
Tél. : BElair 1717
G. Vandelac, Jr. Alex. Goss

M. Poirier
Directeur de funérailles
EMBAUMEUR DIPLOME
6603 St-Laurent
CR. 5700 MONTREAL

R. S. V. P. Par Adrien ROBAILLE
QUESTIONS
1—Les pays suivants (Russie, Japon, Etats-Unis) ont-ils déjà eu accès à la Méditerranée? Y ont-ils envoyé des vaisseaux? Eurent-ils même l'occasion d'y livrer quelque bataille navale mémorable?
2—Le gouvernement turc s'appelait autrefois la Sublime Porte ou, par abréviation, la Porte. Pourquoi, ici, parler de Porte et surtout comment pouvait-elle être sublimée?
3—Avez-vous déjà entendu dire qu'on ait composé un musicien pour avoir inventé ou perfectionné un instrument de musique? Si ce fait est arrivé, en quel pays a-t-il pu se produire?
4—Ne contestez-vous pas cette prétention que Saint Jean Baptiste de la Salle fonda la première communauté de frères enseignants?
5—Des le XIVe siècle, les rois de France eurent d'importants démêlés avec les Grandes Compagnies. Qu'étaient-ce que ces institutions? De quel produit faisaient-elles l'échange?
(Voir réponses en page 2)

BEURRE-OEUF-PROVISIONS
LOUIGIAN
FRÈRES LIMITEE
BEURRE de Crémère
Première Qualité 30c
Deuxième Qualité 29c
Troisième Qualité 27c
6226, rue SAINT-HUBERT
6212, rue SAINT-HUBERT
6195, rue SAINT-LAURENT
6215, rue ONTARIO EST
2723, rue MASSON
2824, rue MONT-ROYAL EST
1137, rue MONT-ROYAL EST
1174, rue ONTARIO EST
2346, rue ONTARIO EST
1434, rue STE-CATHERINE
4822, rue WELLINGTON